

Frédéric Lenormand



**Petits  
meurtres  
entre  
moines**

les nouvelles enquêtes  
du juge Ti

**fayard**

# Frédéric Lenormand

*Les Nouvelles enquêtes du juge Ti-3*

## PETITS MEURTRES ENTRE MOINES



FAYARD

L'action se déroule en l'an 669. Le juge Ti, alors âgé de trente-neuf ans, est magistrat de Pou-yang, florissante cité au bord du Grand Canal Impérial.

# 1

*Le juge Ti a des problèmes domestiques ; on lui fait part d'un pugilat scandaleux.*

La ville administrée par le juge Ti à cette période de sa carrière était située au cœur d'une région agricole prospère, baignée par le Grand Canal, ouvrage monumental qui traversait l'empire du nord au sud. En plus des récoltes, les bateaux venant s'abriter dans le port procuraient à la cité un complément de revenu appréciable. Le fleuve, tout proche, permettait aux pauvres gens de vivre de leur pêche. La garde militaire faisait régner l'ordre, l'impôt rentrait presque tout seul, rien ne semblait pouvoir perturber la tranquillité de l'heureux magistrat chargé d'administrer cette florissante bourgade.

Assis dans son cabinet de travail, où il digérait paisiblement son riz de midi en compulsant d'un regard vague les affaires en cours, le juge Ti venait de faire cet agréable constat lorsqu'il entendit un épouvantable hurlement se changer en cri de rage avant de s'éteindre dans les hoquets. L'heureux magistrat de la florissante cité se demanda quel démon osait perturber ainsi sa belle placidité. Il envoya son secrétaire Tao Gan aux nouvelles.

Depuis longtemps, les nerfs de sa première épouse étaient mis à rude épreuve par la cohabitation avec les deux compagnes secondaires que son mari avait eu le mauvais goût de lui imposer. Selon elle, Madame Deuxième était une idiote inculte, choisie sur des critères physiques d'une absolue vulgarité. Pis encore, la Troisième était une vraie poule pondeuse. Or, si tous les enfants de la maisonnée appelaient « mère » Madame Première et nommaient les autres épouses du nom de « tante », y compris leur véritable génitrice, la Première n'avait donné le jour à aucun d'eux. Elle n'avait pas d'enfant et était priée de

supporter ceux de ses compagnes, qui avaient la manie de tomber enceintes aussi souvent que la nature le leur permettait. La Deuxième avait déjà plusieurs garçons, et la Troisième venait d'apprendre la promesse d'un heureux événement, ce qui ferait d'elle une petite reine tout le temps que durerait la grossesse, et encore après si elle avait la chance de donner le jour à un nouvel héritier. La famille comprenait déjà trois enfants, « sans compter les filles », autant de plaies dans l'univers de souffrance de Madame Première.

Dès son lever, ce matin-là, elle s'était irritée contre les aînés, Gouang-tse et Jing-hui. Un arrangement floral auquel elle avait apporté la veille les plus grands soins avait été mis à mal par une partie de ballon tout à fait interdite. « Pourquoi les dieux m'ont-ils imposé d'endurer les bêtises des gamins, tout en m'interdisant d'en avoir moi-même ? » songeait-elle avec lassitude. Les dieux, soupçonnait-elle, n'avaient en réalité pas grande part à cet usage, les règles de la société ayant été définies par ces messieurs de manière à assurer leur propre confort sans égard pour celui des daines. Elle n'était pas loin de penser que cet axiome la condamnait à vivre son enfer sur la terre et à remettre l'amélioration de cet état de fait à un séjour dans l'au-delà dont les conditions restaient indéfinies. Son médecin lui avait prescrit des herbes destinées à soutenir ses nerfs. Elle s'administrait donc des flots de tisanes calmantes qui avaient pour principal effet de l'envoyer vingt fois par jour aux cabinets.

Alors qu'elle cherchait à retrouver son calme sur un lit de repos, le cadet de ses tourmenteurs eut la mauvaise inspiration de lui faire une niche malvenue. Ses efforts pour se contenir céderent subitement. Madame Première poussa un cri furieux, jeta le gamin dehors et s'enferma dans sa chambre avec un grand claquement de porte.

Tao Gan revint résumer la situation à son maître. Il s'apprétait à lui décrire l'incident en termes diplomatiques lorsque le juge leva la main.

— Laisse-moi deviner. Voyons si ma perspicacité est en éveil, ce matin. Ce hurlement provenait de ma Première, est-ce exact ?

— Oui, noble juge.

— La cause de sa colère est une farce pendable imaginée par l'un de mes fils, probablement le cadet : il est en veine, ces jours-ci.

— Je le crains, noble juge.

— Et ma chère femme, devenue complètement hystérique, est allée s'enfermer dans ses appartements privés après avoir envoyé tout le monde au diable.

— Je ne l'aurais pas dit ainsi, mais c'est assez l'idée, noble juge.

Ti Jen-tsie nourrissait depuis longtemps à l'égard de sa Première des sentiments mitigés. Son rang comparable au sien faisait d'elle son égale en dignité, étant issue du même milieu de hauts fonctionnaires que lui. Il pouvait avoir avec elle des conversations d'un niveau élevé, que ce soit sur son métier, sur les arts ou sur les lettres, car elle avait reçu une excellente éducation. Elle tenait sa maison avec la même efficacité qu'il mettait à gérer son tribunal. Elle faisait preuve d'une admirable autorité dans l'exercice de ses responsabilités envers les domestiques. Elle était donc, d'une certaine manière, la moitié parfaite et accomplie d'un noble magistrat. D'un autre côté, c'était la seule de ses épouses qu'il n'ait pas choisie. Conformément aux usages, leur mariage avait été arrangé alors qu'il n'était encore qu'un simple candidat aux examens. Ses parents avaient estimé que la fondation d'un foyer lui apporterait la tranquillité nécessaire à ses études en le détournant de cette vie de plaisirs faciles et de débauche qui tentait toujours les étudiants. Plus mûr et plus indépendant, il avait eu, en revanche, son mot à dire sur ses deux unions suivantes, dont les heureuses élues avaient été choisies selon ses goûts personnels. Si la Première était une alliée qui l'a aidait à mener sa vie de zélé serviteur du Fils du Ciel, les autres étaient là pour son agrément et pour assurer sa descendance. Ce partage inégal semblait avoir, à la longue, de fâcheux retentissements sur la santé morale de sa première épouse, dont la mauvaise humeur devenait contagieuse. Il avait pu constater maintes fois combien certaines personnes étaient peu douées pour se contenter du sort que leur imposait la société. Tant de crimes stupides naissaient de cette insatisfaction !

Il se leva en soupirant et se dirigea à pas lents vers les appartements privés de sa Première. Il gratta doucement à la porte close.

— Puis-je demander à mon petit oiseau des îles quel incident déplorable a pu affliger ainsi la meilleure des épouses ?

— Rien qui mérite votre attention, répondit une voix entre deux sanglots.

— J'ai remarqué que vous étiez fatiguée, ces derniers temps. Peut-être la charge de cette maison est-elle trop lourde pour vos délicates épaules ? suggéra-t-il. S'il fallait y remédier, je me résoudrais à prendre une quatrième compagne, qui vous soulagerait dans la direction des domestiques...

Il avait justement remarqué, en ville, une jeune servante aux hanches larges et à la poitrine avantageuse, qui lui avait paru parfaite pour remplir le rôle de concubine.

Madame Première poussa un nouveau cri, de détresse cette fois. Un objet s'écrasa contre le battant et elle hurla à son cher époux de la laisser se lamenter en paix.

« Comme quoi l'on peut être craint partout hors de chez soi et à peine respecté dans son intérieur », pensa-t-il en se retirant.

Tao Gan l'attendait dans son bureau.

— Ma Première est un peu nerveuse, ces jours-ci, lui dit le maître de maison d'un air sombre.

Le secrétaire répondit que c'était parfois le cas chez les femmes qui se désespéraient de voir passer les années sans que leur vînt d'enfant. Il suggéra de faire une généreuse offrande au temple de la Fertilité. Ti rétorqua sur un ton sec qu'il l'employait comme secrétaire, non comme conseiller spirituel, et le pria de lui présenter les dossiers du jour.

Une fois réglées les habituelles questions de cadastre et d'état civil, Tao Gan lui soumit le rapport d'un capitaine de la garnison, qui avait été appelé en dehors de la ville pour statuer sur un curieux différend entre deux communautés religieuses.

— Une dispute d'ordre théologique ?

— Il s'agit plutôt, d'après ce que j'en ai lu, d'une sordide affaire de pugilat, répondit le secrétaire avec un froncement de sourcil plein de mépris.

« Quelle chance ! songea son maître. Voilà qui va agréablement me distraire de mes tracas domestiques. » Le capitaine racontait comment des moines taoïstes et des nonnes bouddhistes en étaient venus aux mains à un embranchement de la route conduisant à leurs deux monastères. L'officier n'avait pu démêler les motifs de ce scandale. Il n'y avait pas de blessés graves, mais les deux communautés menaçaient de porter plainte l'une contre l'autre pour harcèlement et pratiques incompatibles avec l'exercice de la religion.

Le juge Ti avait ouï parler de la concurrence que se livraient les innombrables sectes qui fleurissaient dans le pays, *a fortiori* des antagonismes entre les deux religions dominantes – après bien sûr la seule véritable, celle de Confucius, qui, elle, ne portait jamais quiconque à la violence. Il était rare, cependant, que deux ordres contemplatifs en vinssent à se distribuer horions et coups de bâtons, ainsi que le mentionnait le rapport. Une nonne avait même été mordue à l'oreille par l'un des rares moines qu'un coup de pied au bas-ventre n'avait pas envoyé pour trois jours à l'infirmerie de sa congrégation. Le capitaine concluait que de tels débordements étaient intolérables, et suggérait que l'autorité de Pou-yang fit sentir au plus vite à ces deux groupes d'excités le caractère inconvenant de leur conduite.

Le juge Ti, fervent partisan de Confucius, comme l'étaient en général les hauts fonctionnaires de l'empire, pour qui cette religion philosophique semblait avoir été inventée, ne trouvait rien à redire au fait que les tenants de deux fois reposant à son avis sur la crédulité et la superstition se ridiculisent aux yeux du peuple.

Sa fonction consistait néanmoins à faire régner l'ordre, même à contrecœur. Par ailleurs, il n'ignorait pas que les bouddhistes avaient récemment fait du chemin à la cour de Chang-an. Il lui aurait été désagréable que les divergences opposant les deux couvents remontent jusqu'au ministère des Cultes, ou même plus haut, deviennent affaire d'État, et que des directives cinglantes fondent sur lui pour le rappeler à sa mission publique dans des termes peu amènes. Mieux valait éteindre l'incendie dès ses premières flammèches. S'il voulait

éviter que tout cela ne s'envenime, le plus sûr était d'aller voir par lui-même ce qu'il en était. Il en profiterait pour assister à ces bizarres « fêtes de la sainteté » taoïstes dont on lui avait parlé et qui devaient précisément se tenir dans les jours à venir.

Le mieux aurait été d'envoyer simultanément l'un de ses adjoints chez les nonnes pour recueillir un autre son de cloche. Il chercha qui pourrait aller s'enterrer chez des religieuses agressives, capables de meurtrir les parties intimes de vénérables ermites. Qui montrerait assez d'obéissance, de naïveté, ou d'inconscience pour se charger de cette mission ? L'idéal aurait été d'y déléguer une femme ; mieux acceptée par ses hôtes, elle aurait été plus susceptible de recevoir leurs confidences... et surtout moins exposée aux coups de pied mal placés.

Tao Gan, qui avait poursuivi pour lui-même sa lecture du rapport, s'expliquait de moins en moins la conduite des religieux. D'un côté, le monastère taoïste était dévolu au culte des rêves, ce qui ne prédisposait guère ses occupants aux exercices physiques. De l'autre, le couvent s'était spécialisé dans les soins aux agités et lunatiques de toutes sortes, ce qui aurait laissé espérer de la part de ces dames un caractère plus raisonnable.

Ce mot d'« agités » éveilla l'intérêt du juge Ti.

— Comment faut-il l'entendre ?

— C'est un refuge pour les possédés, les enragés, les mélancoliques de tout poil, bref, pour ceux dont nul ne veut s'occuper, d'après ce que je lis ici. Je plains les malheureux dont les familles se débarrassent en les faisant enfermer à l'écart de tout, loin du monde. C'est le genre d'endroit dont on ignore en y entrant si l'on en sortira un jour. Seuls des gens égoïstes et insensibles peuvent oser y laisser leurs parents ! Ce doit être le lieu le plus triste de la terre. Honte à ceux qui choisissent cette solution de facilité !

— Voilà une retraite idéale pour ma tendre Première ! s'exclama le juge Ti, qui n'écoutait plus depuis un moment. Elle ne supporte personne et pleurniche à la moindre occasion ! Si cela ne lui remet pas les idées en place, le contact avec plus malheureux qu'elle lui fera beaucoup de bien !

Tao Gan ne put cacher l'étonnement teinté d'effroi dont il était la proie. Le couvent ne lui semblait pas l'endroit le plus susceptible de rendre à Madame Première sa joie de vivre.

— Eh bien, au moins, elle saura pourquoi elle pleure ! s'écria Ti, enchanté de son idée.

Restait à la convaincre d'aller séjourner chez les fous, détail qu'il n'était pas nécessaire de lui communiquer. Ti s'empressa d'aller gratter de nouveau, avec une douceur d'agneau, à la porte de sa femme.

— Mon petit colibri se sent-il mieux ? sussura-t-il.

Un grognement d'ours migraineux lui répondit.

Plus il y songeait, plus ce voyage lui semblait présenter d'avantages. Sa première épouse serait à même d'étudier de près la situation des nonnes. Parallèlement, le régime destiné aux déséquilibrés lui serait des plus profitables.

— Que diriez-vous d'un petit séjour à la campagne, dans un lieu magnifique, doté d'un personnel de qualité, où vous n'auriez rien à faire de toute la journée ?

Il y eut un nouveau grognement, suivi d'un bruit de nez que l'on mouche.

— Un lieu où vous vous rendriez seule, sans épouses ni enfants ? reprit le juge avec une suavité doucereuse.

Les reniflements s'interrompirent. Un bruit de pas lui signala que l'on venait de se rapprocher de la porte. La proie mordait à l'hameçon. Ti évoqua encore une « retraite spirituelle afin d'y prier pour les mânes de ses ancêtres trop longtemps délaissés », un « lieu de repos et d'harmonie où tout était fait pour procurer aux visiteurs la paix nécessaire au recueillement ». Il se garda bien de prononcer des mots tels qu'« aliénés » ou « barreaux », qui caderaient mal avec le tableau idyllique forgé par son imagination. Pour pimenter le tout, il évoqua la possibilité pour son épouse de se rendre utile en recueillant sur cette communauté de saintes femmes quelques informations qu'elle pourrait lui faire parvenir par courrier spécial aussi souvent qu'elle le voudrait.

Madame Première songea au plaisir de n'avoir plus à supporter ni gamins dissipés ni compagnes idiotes. Elle se sentait prête à tout pour ne plus subir pendant quelque temps

les concubines et leurs rejetons. Ce voyage renforcerait en outre son statut d'épouse principale, puisque l'on pouvait lui confier des missions plus importantes que cette fonction maternelle dans laquelle se complaisaient si odieusement ses concurrentes. Elle prit la proposition de son époux pour une preuve d'intérêt, voire d'amour, et déverrouilla sa porte.

— Vous êtes si délicat, murmura-t-elle, souriant entre ses larmes.

En lui ouvrant les bras, Ti se félicita des bons résultats que produisait déjà sa merveilleuse idée.

Il lui fallait à présent choisir qui emmener avec lui. Ses deux hommes de main étaient des paquets de muscles dépourvus de subtilité, et le sergent Hong, un vieillard chenu à moitié impotent. Il décida de s'adoindre Tao Gan, le plus fin du lot. Ses qualités s'accorderaient très bien avec une petite enquête chez des moines qu'il convenait de ne pas bousculer.

Les affaires courantes ne présentant aucun caractère d'urgence, rien n'empêchait de les renvoyer à plus tard. Ce déplacement n'était qu'une affaire de quelques jours, qui offrirait en outre un agréable dérivatif à la routine administrative. Et si le cas se révélait sans intérêt, il en serait quitte pour une visite d'information sur le fonctionnement des monastères taoïstes et leurs fêtes ésotériques, ce qui ne pourrait qu'améliorer sa connaissance des religions populaires. En tant que confucianiste, il nourrissait un certain mépris à l'égard des croyances reposant sur démons, divinations et autres phénomènes magiques. Or le taoïsme devait précisément à cet aspect fantastique sa fortune auprès des couches les plus variées de la population. Seul le bouddhisme lui rendait des points, grâce à ses promesses de réincarnation, susceptibles de conquérir le cœur de tout mortel.

Il fut convenu que les époux partiraient ensemble. Madame Première fit charger sur des chevaux d'innombrables paquets, au nombre desquels un joli cadeau destiné à la mère abbesse qui avait « la gentillesse de l'accueillir dans son lieu saint ». À voir l'air enjoué de la pauvre femme, Tao Gan supposa que son patron ne lui avait pas tout dit des activités du couvent où on l'envoyait.

— Je m'en voudrais de lui gâter la surprise, confessa ce dernier en contemplant d'un œil attendri les préparatifs de son épouse.

« D'autant que je ne serai pas là pour subir ses foudres quand elle la recevra, la surprise », conclut-il en lui-même.

Tao Gan loua ses qualités d'époux attentionné, aussi remarquables que sa prudence de magistrat rompu aux difficiles cas de conscience. Madame Première monta en palanquin, son mari préférant cheminer à cheval. Les couvents étaient situés dans la proche campagne ; ils n'avaient qu'une demi-journée de route devant eux.

## 2

*Le juge Ti reconstitue une étrange bataille ; il reçoit au monastère un accueil inattendu.*

Ils parvinrent à un embranchement marqué d'une stèle monumentale. Tao Gan indiqua du doigt les deux directions qui s'ouvraient à eux. On apercevait au loin un bâtiment sur une colline escarpée, une suite de pavillons sur une autre plus douce : le monastère des Rêves était à gauche, le couvent de la Tranquillité-Perpétuelle à droite.

— C'est rude, remarqua Madame Première depuis son palanquin. Je vous plains de devoir monter là-haut. Mon couvent a l'air bien plus charmant, avec ses petits kiosques disséminés un peu partout. Quelle adorable architecture ! Ce sont des sortes de cabanons, n'est-ce pas ? Cela respire la paix et l'équilibre.

— Vous y serez parfaitement bien, répondit aimablement son mari.

Ils se tenaient à l'endroit où avait eu lieu la rencontre mouvementée entre nonnes et moines. Ti souhaita en profiter pour se représenter la scène. Il se fit relire les détails du rapport rédigé par le capitaine.

— Ici, dit Tao Gan, une dizaine de moines, qui se rendaient à Pou-yang pour leurs œuvres, ont croisé un détachement de nonnes et, selon eux, elles les ont lâchement agressés, leur infligeant maints bleus et bosses, sans qu'il se soit produit aucune provocation de leur part.

— A combien se montait ce qu'ils appellent « un détachement » ? s'enquit le juge.

Tao Gan chercha plus loin dans le document.

— A... A quatre femmes, noble juge. C'était un petit détachement.

Les deux hommes échangèrent un regard perplexe.

— Ces religieux étaient sans doute de vénérables cacochymes ? supposa Ti.

— Cela n'est pas précisé, noble juge. Mais il est dit dans le rapport qu'il y avait parmi eux plusieurs novices, qui ne sauraient être d'un âge très avancé.

— Qui a eu le dessus au terme de cette regrettable altercation ?

Tao Gan tourna plusieurs pages.

— Hum. D'après ce qui est écrit là, ce sont les nonnes. L'officier qui a signé le rapport n'a pourtant pas la réputation d'être un comique. N'est-il pas curieux que de faibles femmes mettent la pâtée à un groupe d'hommes, même s'il ne s'agissait que de religieux sédentaires et mal nourris ?

— C'est un point qu'il nous faudra éclaircir. Pour l'instant, bornons-nous à supposer que le Bouddha, ce jour-là, a déployé une meilleure protection que les lois du Tao.

Madame Première passa la tête par le rideau de son palanquin :

— De quoi parlez-vous ?

— De rien, ma chère âme, répondit le juge Ti. Nous nous mettons d'accord sur le déroulement de notre enquête.

— En avez-vous pour longtemps ? J'ai hâte de commencer ma retraite spirituelle parmi les saintes femmes.

Son mari ne put s'empêcher de songer qu'elle idéalisait certainement les conditions de sa « retraite spirituelle ». Quant aux saintes femmes, si elles étaient de taille à mettre en fuite un régiment de moines, leurs exercices risquaient de revêtir un caractère plus martial que spirituel.

— Adieu, mon cher époux, dit Madame Première en tirant son rideau. Je vous ferai porter de mes nouvelles par une servante.

Le juge Ti lui souhaita un bon séjour, et les deux convois se séparèrent à la jonction des voies.

— Elles laissent leurs pensionnaires communiquer avec l'extérieur ? s'étonna Tao Gan en songeant aux lettres que comptait leur transmettre la malheureuse innocente.

— Je te rappelle que je n'envoie pas ma femme là-bas pour qu'on l'enferme, répondit le magistrat. Elle n'est que visiteuse.

Patiente, à la rigueur. J'espère que les nonnes n'éprouveront pas le besoin de la claquemurer !

— Ou, si elles le font, qu'elles ne la libéreront pas avant de l'avoir tout à fait calmée, noble juge.

Ti se prit à souhaiter pour la suite de son mariage que les nonnes traiteraient son épouse avec les égards dus à son rang, bien qu'il fût un peu tard pour s'en préoccuper.

Le chemin qui menait au monastère serpentait interminablement autour de la colline. Le bâtiment avait été édifié à son sommet, comme une échelle dressée entre terre et ciel. La haute muraille blanche qui le ceinturait évoquait davantage une forteresse qu'un lieu de prières et de méditation. Ils la longèrent en direction du portail monumental.

Le silence et la tranquillité avaient ici quelque chose d'imposant, qui inspira à Tao Gan une comparaison avec la vie mouvementée de son patron : partout où il arrivait, les affaires avaient tendance à fondre sur lui comme s'il en pleuvait. Ti eut un petit rire :

— Ici, au moins, nous ne risquons rien de tel. Point de meurtriers avides ou de femmes infidèles. On n'y trouve que de paisibles moines occupés à prier. Ce séjour va nous procurer un appréciable répit.

Ces mots furent suivis d'un cri strident et d'un épouvantable bruit de chute. Un corps s'écrasa devant leurs montures, manquant les entraîner avec lui dans l'au-delà. Les chevaux reculèrent, surpris et effrayés. Les deux cavaliers eurent grand mal à leur faire recouvrer leur calme en tirant de toutes leurs forces sur la bride.

Ayant levé les yeux vers la muraille, le juge Ti aperçut le temps d'un éclair une tête qui regardait en bas. Elle était coiffée d'un bonnet chamarré qui ne pouvait appartenir qu'au supérieur de la communauté. Le père abbé recula aussitôt et sa figure disparut du rempart.

— Qu'est-ce donc que cela ? demanda Tao Gan, les yeux rivés sur le cadavre. Une coutume locale ? Une punition cruelle ? Un exemple à l'usage des mauvais moines ?

Par réflexe professionnel, Ti descendit aussitôt de cheval pour examiner le corps de plus près.

— Que voyez-vous, noble juge ? demanda le secrétaire.

— Je ne vois qu'un moine mort, répondit son maître. Nulle trace de violence. Il est tombé de là-haut comme un fruit mûr choit du poirier.

L'homme gisait dans sa robe couleur safran, face contre terre. Son bonnet avait volé au loin, découvrant son crâne rasé autour duquel s'élargissait une tache rouge. La terre du chemin absorbait le sang à la manière d'un buvard aspirant l'encre écarlate destinée aux proclamations officielles.

— Voilà un moine bien maladroit, commenta Tao Gan. Pensez-vous qu'il puisse s'agir d'un suicide ? La religion taoïste a pourtant pour fondement la prolongation de la vie. Mettre fin à son existence doit être ici la plus grande des fautes.

— Celui-ci n'encourt plus de sanction, du moins dans notre monde, conclut le juge Ti en grimpant sur sa monture.

Il se promit d'examiner au plus tôt avec le père abbé ce qui pouvait pousser ses ouailles à se jeter dans le vide. Des prêtres accourraient justement, l'air affolé.

— Il est temps de nous signaler, dit le juge. Déploie donc la banderole.

Tao Gan tira de son sac trois baguettes de bambou qu'il emboîta les unes dans les autres de manière à en faire une perche. Il déroula une longue pièce d'étoffe cramoisie où était inscrit en caractères jaunes « Tribunal du juge Ti », et la suspendit au bâton.

En tête des nouveaux venus marchait le prieur, responsable en second du monastère. Il était difficile de dire s'il était davantage ému du drame ou du fait que le magistrat y avait assisté.

— Noble juge ! Nous sommes si honorés de votre visite... impromptue ! bredouilla-t-il en s'inclinant profondément. Notre humble demeure est très peu digne de votre présence !

— Tout l'honneur est pour moi, répondit son hôte. Il n'était pas nécessaire de me lancer un moine. Quelques fleurs auraient suffi.

Le prieur n'avait pas assez de mots pour s'excuser de ce lamentable accueil :

— Jamais notre frère n'aurait dû choisir le moment de votre arrivée pour choir de la muraille. Son impardonnable manque d'à-propos nous couvre tous de confusion.

— Ne vous inquiétez pas pour ça ! répondit le juge avec un regard pour Tao Gan. Il paraît que cela m'arrive tout le temps. Il est dans l'ordre des choses que la mort frappe là où je porte mes pas. Ne vous tourmentez pas. Veuillez plutôt me faire les honneurs de votre auguste maison.

Conduits par le prieur, ils pénétrèrent dans la cour du monastère, où régnait l'effervescence la plus désordonnée. L'endroit fourmillaient de vieux ermites et de moinillons, tous vêtus de la même robe jaune orangé et d'un bonnet assorti. Nombre d'entre eux couraient sur le rempart où, d'évidence, on avait tenté de raisonner le désespéré avant qu'il n'exécutât son triste projet. Apparemment, quelque chose clochait entre ces murs, pour la plus grande allégresse du magistrat. Ti avait du mal à arborer la mine sévère du fonctionnaire impérial en tournée d'inspection : son esprit bouillonnait, cherchant déjà quel mystère, quel secret infâme avait pu infester l'atmosphère de l'ermitage au point de pousser l'un de ses habitants à cette extrémité.

Le père abbé se tenait sur le perron. Il était vêtu d'une robe rouge à passementeries dorées. C'était bien sa tête coiffée d'un couvre-chef chamarré que Ti avait aperçue depuis le chemin. Son expression était aussi impénétrable qu'il seyait à un religieux de haut rang censé incarner les vertus d'impassibilité et de sérénité prônées par toutes les religions du monde. Les deux hommes descendirent de cheval pour le saluer.

— On m'apprend qu'un malheureux accident a perturbé votre arrivée, dit le vénérable, aussi froid qu'une statue douée de parole. Vous m'en voyez navré au plus haut point.

Son visage n'aurait pas exprimé davantage de tristesse s'il avait constaté la présence d'un cheveu dans son potage.

— Ne vous mettez pas en peine, maître, répéta le juge Ti, presque jovial. Ce genre d'accident se produit-il souvent, ici ?

En cas de réponse affirmative, il aurait immédiatement envisagé d'y prendre sa retraite quand l'administration impériale n'aurait plus eu besoin de ses services. De fait, l'événement le mettait en joie. Le séjour au monastère risquait de n'être pas si dépaysant, après tout. Il baignait dans son élément habituel. Il ne manquait plus qu'une bonne affaire de mœurs, quelque détournement de fonds crapuleux, et tout aurait été comme à l'ordinaire. La religion taoïste commençait à lui plaire infiniment.

Le père abbé ne partageait pas son enthousiasme.

— Puis-je demander à Votre Excellence ce qui nous vaut le plaisir d'une première visite à un moment si opportun ?

Il était délicat d'assener à l'éminent bonhomme, sur le perron de son établissement, que le magistrat local venait déterminer pour quelle raison ses moines débiles se faisaient assommer par une poignée de dévotes sur les chemins de campagne. Repoussant à plus tard les explications douloureuses, Ti opta pour une réponse d'une politesse toute diplomatique :

— Bien qu'exerçant depuis quelque temps déjà mes fonctions dans votre district, je n'avais pas encore eu le plaisir de visiter le plus beau monastère de la contrée, dont la réputation fait l'envie de tous ses concurrents. Pris ce matin d'une illumination subite, j'ai souhaité réparer cette erreur. Je ne sais quelle pulsion, à mon réveil, m'a forcé à venir vous voir sans plus tarder.

Cette dernière phrase éveilla l'intérêt du père abbé.

— C'est évident ! Votre Excellence aura été visitée en rêve par un génie bienveillant qui lui a suggéré ce déplacement ! Il serait intéressant de savoir s'il vous reste en mémoire quelque chose de ce songe.

Un instant interloqué par cette étrange réponse, Ti fit tout à coup le rapport avec le nom de l'établissement : le monastère des Rêves. Ce n'était donc pas un vain mot. On y nourrissait réellement de vives préoccupations pour les visions nocturnes. Il répondit que ce rêve avait fort bien pu se produire, en effet, mais qu'il n'en avait hélas gardé aucun souvenir.

— Comme c'est dommage, dit le père abbé. Je pense que votre séjour chez nous vous sera infiniment profitable sur ce point. Nous avons développé des techniques permettant de fixer les rêves dans les premiers instants du réveil. Telle est en réalité la base de notre enseignement.

— Cela s'annonce fascinant, répondit le juge en se demandant comment réorienter habilement son auguste interlocuteur sur le sujet plus tangible du décès prématuré qui venait de frapper ses troupes.

Le père abbé tapa dans ses mains. Un moinillon s'approcha et s'inclina avec humilité.

— Menez le secrétaire de Son Excellence à ses appartements, ordonna le patriarche. Sans doute êtes-vous pressé de vous délasser, après les fatigues de cette longue route ? ajouta-t-il à l'intention du visiteur.

— Pas du tout, répondit ce dernier, tandis que Tao Gan disparaissait à l'intérieur du bâtiment, suivi des novices qui portaient leurs bagages.

Un brancard où gisait le cadavre venait de pénétrer dans la cour. Ti trouva enfin le biais pour aborder le sujet qui le préoccupait :

— Je suis surpris que la puissante sagesse professée ici n'ait pas permis à votre disciple de se détourner du sort funeste auquel il s'est lui-même condamné, dit-il, fort satisfait de sa formule.

Le père abbé laissa échapper un soupir de circonstance.

— Pourtant, frère Mo était un excellent moine et un brillant rêveur, dit-il.

Le juge Ti se demanda s'il avait bien entendu.

— Pardon ?

— Je vois que Votre Excellence n'est pas encore au fait des particularités de notre communauté, nota le père abbé.

Il promit de l'initier aux détails du culte des rêves dans un meilleur moment.

— Qu'il vous suffise de savoir pour l'instant que nous accordons aux songes une importance primordiale. Ils servent notamment à établir une hiérarchie entre nous, surtout après notre mort. Demain, avant l'inhumation de frère Mo, aura lieu

la consultation de ses rêves, qui, j'en suis sûr, nous réservent d'excellentes surprises.

Pour Ti, la succession des surprises avait déjà commencé. Il ne saisissait plus un traître mot de ce qu'on lui disait. Afin de redescendre à un niveau de conversation compréhensible par le néophyte, il pria le père abbé de lui exposer dans leurs grandes lignes les circonstances du décès.

Le vieux sage, tout en lissant avec un air de tristesse approprié les longs poils de sa barbe blanche, lui apprit que cet « excellent moine » avait paru sombre toute la matinée. On l'avait vu monter sur le rempart et hésiter au bord du gouffre. Tout ce qu'on avait pu dire pour le dissuader n'avait servi à rien ; même le père abbé s'était déplacé en personne pour tenter de le ramener à la raison, en vain. Au moment où l'on tâchait de lui rappeler qu'il se devait à sa communauté, qu'il allait fâcher les divinités infernales, et qu'une voix au fond de son cœur devait bien lui souffler qu'il commettait une folie, il avait sauté dans le vide.

— Pas tout à fait dans le vide, précisa le juge Ti. En dessous, il y avait mon secrétaire et moi-même, et votre désespéré a bien failli ne pas nous rater.

— Un tel accident ne pouvait se produire, dit le père abbé en levant un doigt vers le ciel bienveillant qui présidait à leurs destinées : les forces positives qui vous ont conduit jusqu'à nous sont les mêmes qui ont écarté le danger de votre tête. Les divinités vous ont confié une mission : elles prendront soin de vous fournir les moyens de l'accomplir. N'en doutez pas, noble juge. Elles veillent sur vous.

Ti accueillit avec satisfaction la nouvelle qu'il travaillait à présent pour les dieux du panthéon taoïste.

Cela le changerait de Sa Majesté l'Empereur, du gouverneur de la province et du préfet, qui le mandataient habituellement. Il espéra que ses nouveaux employeurs sauraient se montrer au moins aussi généreux que les anciens. Il s'inclina pour remercier le vieil homme de cet heureux augure et le regarda se retirer avec la sérénité du sage qui voit au travers des choses. Ses pieds étaient invisibles sous sa longue tunique rouge. Il se déplaçait comme s'il glissait, ce qui lui donnait l'allure bizarre

d'une figurine à roulettes, comme celles que les petits enfants tirent derrière eux.

Ti se fit conduire à ses appartements, où il trouva Tao Gan en train de faire vider leurs sacs par les serviteurs. L'ameublement était des plus curieux : de gros volets intérieurs en bois étaient posés de part et d'autre des fenêtres et renforcés par une collection de rideaux non moins pesants. Le lit était, lui aussi, équipé d'un voile impénétrable qui le cernait complètement. Le matelas était d'une épaisseur à laquelle on ne s'attendrait pas dans un lieu de prière et d'ascèse. Le magistrat, un instant décontenancé par cet équipement, comprit que tout cela avait été prévu pour favoriser autant que possible le sommeil par l'élimination du bruit et de la lumière, et le rendre propice à l'apparition de rêves favorables. Le luxe de la couche et des fermetures tranchait avec le reste du mobilier, épuré au maximum. On aurait dit une loge de moine meublée avec les reliquats d'un lupanar.

Tao Gan congédia les serviteurs et attendit un moment que son maître veuille bien lui donner ses ordres. Ce dernier était assis au bord de son lit, plongé dans de profondes réflexions. Comme rien ne venait, le secrétaire se permit de poser une question afin de rappeler sa présence :

— Votre Excellence a-t-elle pu apprendre ce qui a poussé ce moine à en finir avec la vie ?

Le juge Ti émergea tout à coup de sa rêverie.

— D'après ce que j'ai pu comprendre, répondit-il, il est mort d'un cauchemar. Les moines d'ici attachent plus d'importance à ce qu'ils vivent dans leurs songes qu'à la vie réelle. À les en croire, les mauvais rêves tuent. J'en saurai plus demain.

# 3

*Le juge Ti chasse les invisibles ; il mange un ami d'enfance.*

Un moment plus tard, tiraillé par la soif, Ti s'aperçut qu'on avait omis de mettre un broc à sa disposition. Il appela Tao Gan, mais aucune réponse ne lui parvint. La porte de communication entre leurs deux logements était entrouverte, mais la chambre du secrétaire était vide. Sans doute était-il allé prendre des arrangements pour leur séjour et l'organisation des repas. Ti se résigna à sortir voir par lui-même s'il était possible de se procurer un peu d'eau. Dans la cour, il rencontra le prieur. Le religieux avait troqué sa tunique ordinaire pour une belle robe brodée d'argent. Ti supposa que c'était en son honneur, ou peut-être en prévision d'un rite funéraire à l'intention du suicidé.

— Puis-je être utile à Votre Excellence ? s'enquit aimablement le moine.

— La poussière du chemin m'a asséché la gorge, répondit Ti.

Bien que le prieur ait promis de lui faire porter de l'eau immédiatement, le juge estima plus simple de se faire indiquer les cuisines une bonne fois pour toutes.

Il n'aimait pas l'idée de dépendre de religieux qui n'étaient pas des valets d'auberge et avaient d'autres préoccupations que l'entretien de leurs hôtes provisoires.

Tandis qu'ils parcouraient le bâtiment, Ti songea que l'occasion se présentait de recueillir quelques renseignements utiles.

— J'ai répugné à ennuyer votre abbé avec le drame qui vient de vous frapper, dit-il. Peut-être auriez-vous la bonté de m'en dire un mot ?

— Notre père à tous, Immutabilité de la Voie Sacrée, est un saint homme, dit le prieur en levant les mains au ciel. La

succession de drames à laquelle nous sommes confrontés l'accable terriblement.

Le juge Ti ne pouvait douter que l'abbé fût un saint homme, un échantillon de la sainteté en question lui ayant été prodigué d'abondance peu de temps auparavant, à grand renfort de vaticinations. L'incursion du mot « drames » dans la conversation aiguisa en revanche son appétit d'enquêteur toujours sur le qui-vive.

— Dois-je comprendre que ce décès n'est pas le premier ? demanda-t-il, plein d'espoir.

L'existence d'un tueur fou au sein de la communauté aurait eu de quoi le ravir.

— Par tous les dieux ! s'exclama le prieur. Rien de tel ne s'est jamais produit chez nous, heureusement !

Le juge Ti révisa ses espérances à la baisse.

— Une suite d'accidents malheureux, alors ? suggéra-t-il.

— Pas exactement, dit le prieur. Mieux vaudrait parler d'une série d'événements inhabituels et mystérieux. Certains pensent qu'il s'agit de miracles ; d'autres craignent qu'un esprit malin n'ait pris notre maison pour cible. Pour ma part, je crois que l'aile d'un démon s'est déployée sur notre demeure.

— Certes, certes, répondit le juge Ti en songeant que tous les fous n'étaient pas dans l'asile d'en face. De quelle nature, ces événements inhabituels ?

Deux mois plus tôt, un buisson avait fleuri inexplicablement, hors saison et en une nuit. Le frère jardinier en était resté muet de surprise. Plus récemment, le feu avait pris sur une terrasse, en l'absence de combustible. Et la semaine passée, une douce musique venue de nulle part s'était fait entendre en plusieurs points du monastère sans qu'on puisse établir d'où elle venait ni qui jouait.

— Ce sont d'évidentes manifestations d'une emprise démoniaque, conclut le prieur sur le ton d'un médecin qui aurait diagnostiqué un rhume des foins chronique.

Ti comprit que les moines étaient tout à fait désorientés. Il saisissait mieux l'impossibilité de façade du père abbé. Dans ce contexte, la mort de frère Mo n'était qu'un événement incompréhensible parmi d'autres. Plus rien n'avait de logique. Il

ne leur aurait pas semblé très incongru qu'un cheval ailé ou qu'un dragon surgisse sous leurs remparts.

— Ce sont des signes envoyés par l'au-delà, voyez-vous, reprit le prieur. Il est d'une importance vitale de découvrir leur signification. Immutabilité de la Voie Sacrée nous a bien recommandé de rêver avec plus de vigueur que d'ordinaire. Chaque matin, nous confrontons nos songes, avec l'espoir que la teneur du message divin aura été révélée à l'un de nous. Mais, jusqu'ici, aucune réponse indiscutable n'a pu être produite. Nous vivons dans l'interrogation et dans la crainte. Rien d'étonnant à ce que l'un de nous ait choisi de quitter ce monde. Un maillon de la chaîne est brisé, nous devons tout faire à présent pour que cela n'arrive plus jamais.

— Hélas, comment faire ? scanda le juge Ti comme une pleureuse à un enterrement.

— Il nous faut absolument élucider les trois mystères de ces dernières semaines, dit le prieur, qui semblait curieusement endosser le rôle de l'enquêteur.

Le juge Ti en convenait volontiers, quoique pour d'autres raisons : quelque chose avait détruit l'harmonie de ce monastère et conduit à la mort d'un des moines. Si ces phénomènes perduraient, qui pouvait assurer qu'il n'y aurait pas d'autres décès sous peu ? Rétablir la paix était aussi rétablir l'ordre social — et cela, c'était sa spécialité. Son esprit confucéen s'accordait mal d'interprétations magiques ou fantastiques. Il allait s'attacher à découvrir des causes humaines à ces phénomènes. Cette perspective commençait à le passionner. Pour le buisson fleuri, il convenait de consulter le jardinier ; pour la musique sans cause, le maître de chapelle ; et pour le feu, le responsable des incendies, qui s'était chargé d'organiser son extinction.

Une fois dans les cuisines, le prieur fit servir au juge Ti une tasse de thé et envoya porter de l'eau dans ses appartements. Une cloche sonna.

— Pardonnez-moi, dit le moine. Il me faut vous quitter : je dois aller pratiquer un exorcisme. Il importe de balayer au plus vite les forces néfastes qui ont poussé notre frère au désespoir. Le démon ne saurait triompher longtemps.

Ti se souvint que ces cérémonies privées étaient la grande spécialité des prêtres taoïstes, avec interrogation des juges suprêmes de l'au-delà et suppliques aux puissances de l'enfer. Il ne les connaissait que par ouï-dire, n'étant guère versé dans ce folklore pour amateurs de fumigations et de litanies. Il n'était pas rare que des prêtres taoïstes et leurs assistants soient appelés dans des maisons particulières, hantées par des fantômes ou rendues inhabitables par de mauvais génies.

— Je suppose que ces passes magiques sont d'une redoutable efficacité ? dit-il en posant sa tasse devant lui.

— Comment ? Comment ? dit le prieur. Mais cet art sublime de l'exorcisme est la principale source de revenus de nos temples en ville ! Nos prêtres font payer fort cher leurs efforts et l'on s'arrache leurs services. Vous plairait-il d'y assister ?

Ti répondit qu'il serait très honoré de voir chasser les démons d'un lieu si peu fait pour eux.

Tout en cheminant vers la chapelle, le prieur fit un éloge ronflant des innombrables avantages qu'apportait cette pratique. Ils pénétrèrent dans un petit temple à la décoration chargée. Ce que Ti vit à l'intérieur était à la hauteur de ce qu'il avait entendu dire. De longs cierges brûlaient de part et d'autre d'une monumentale table d'offrandes dressée contre un mur. Des musiciens frappaient des tambourins, faisaient tinter des clochettes ou soufflaient dans des cornes dont le bruit, destiné à effrayer les âmes indésirables, était propre à écarter n'importe qui. Trois personnages surmontés de couvre-chefs extravagants agitaient des encensoirs en se trémoussant de façon burlesque. Après le portrait grandiose tracé par le prieur, le juge Ti ne s'attendait guère à être confronté à trois olibrius se dandinant dans des tenues multicolores. Il comprit cependant pourquoi l'on se disputait leurs prestations : cela valait bien une soirée au théâtre. Si la cérémonie à domicile était aussi soignée, les donateurs en avaient sûrement pour leur argent.

— Je suis très impressionné, murmura-t-il à l'oreille du prieur.

— Ce ne sont que des assistants qui préparent la liaison avec les puissances invisibles, répondit le religieux. C'est à moi qu'il revient d'administrer le message.

Un moine lui tendit une coiffe à plusieurs étages, qu'il ajusta sur sa tête. Puis il s'élança à son tour dans la ronde, virevoltant sur lui-même comme une toupie, tout en battant l'air avec deux plumeaux de façon à chasser les incarnations du mal qui rôdaient sûrement dans la pièce.

Sur l'autel trônait la statue du juge d'En-Haut : un magistrat comme Ti, à longue barbe, fronçant les sourcils avec sévérité. L'idée que son personnel ou les réclamants pourraient exécuter devant lui ce genre de chorégraphie en salle d'audience fut tout près de le faire sourire, ce qui n'aurait pas convenu à la dignité du moment. Il ne savait si le juge des enfers était sensible à ce genre d'argument ; quant à lui, il aurait été enclin à éprouver de la mansuétude pour des personnes capables de se ridiculiser ainsi devant lui, ne serait-ce qu'au titre de leur démence.

On passa au prieur ce que les moines appelaient le « placet » : une feuille de papier sur laquelle avaient été recopiées une prière et des requêtes. Ti savait que les solliciteurs avaient coutume d'y exposer leur cas, d'énumérer leurs mérites, de faire vœu de contrition et de demander humblement d'être soulagés de leurs tracas. Le prieur, épuisé, se laissa tomber sur une chaise pour reprendre haleine.

— Nous prions l'empereur d'En-Haut de vouloir bien transmettre notre supplique à son ministère des possessions maléfiques, murmura-t-il à l'observateur.

— Ah, je vois, dit ce dernier. C'est un peu comme dans mon administration : il y a des rouages.

En lui-même, il sentait son « ministère de l'alimentation » se rappeler à lui sous forme de crampes d'estomac.

Avec des gestes emphatiques, le prieur brûla le placet devant l'effigie du juge d'En-Haut et en dispersa les cendres.

— Je crois que nous avons fait reculer les mauvais esprits, du moins pour le moment, dit-il, à bout de souffle.

Le juge Ti constata avec satisfaction qu'on ne le comptait pas au nombre des mauvais esprits en question. Pourtant, si les religieux avaient pu lire dans ses pensées, ils l'auraient résolument rangé parmi la troupe des forces démoniaques qui occupaient indûment leur monastère.

De fait, le prieur leva le nez en l'air comme un chien flairant le passage d'un renard :

— J'ai bien peur qu'il ne faille recommencer bientôt. Il reste ici quelque effluve infernal.

Le juge Ti déploya de grands efforts pour tourner son esprit vers des pensées positives, non susceptibles d'émettre des odeurs suspectes. Par bonheur, un gong retentit, sonnant l'heure du dîner.

Le réfectoire était une vaste et haute salle ornée d'un gigantesque emblème du yin et du yang, les deux formes noire et blanche s'entremêlant pour symboliser l'équilibre des forces qui gouvernent l'univers. A l'entrée du juge, les moines, tous les moines, se mirent à taper sur les tables, en rythme, à l'aide de leurs baguettes. Cela produisit un étrange martèlement. Le prieur lui expliqua qu'ils saluaient ainsi l'arrivée d'un hôte de marque et en profitaient pour effrayer quelque démon éventuel qui aurait pu s'attacher à ses pas.

— Ah, fit le juge. C'est un rite de purification, en quelque sorte ?

Il comprit que c'était moins pour l'honorer que pour anéantir une éventuelle présence maléfique qu'il aurait pu traîner dans son sillage. On lui indiqua une place libre à la table du père abbé, face au reste des commensaux.

La succession des plats retint bientôt son attention. Loin de l'ascétisme d'un monastère ordinaire, les composantes du dîner se conformaient à un régime de rêveurs. Rien de très lourd qui pût susciter des cauchemars. Un peu d'alcool, en revanche, pour faciliter l'endormissement. Ti se dit que l'on mangeait fort bien, dans cette communauté érémitique. Il regarda passer les mets multiples et appétissants, dont tout un chacun se servait allègrement. Le moine assis à côté de lui jeta un coup d'œil réprobateur au choix qu'avait fait le juge Ti :

— Si je peux me permettre, honorable visiteur, il convient d'équilibrer les aliments yin et les aliments yang, pour une bonne fusion des forces à l'intérieur de votre corps.

— Plaît-il ? dit le juge, la bouche pleine.

— Chaque fois que vous prenez une boulette de volaille, il faut lui adjoindre un peu de soja. La gorgée de vin se marie avec la gorgée d'eau. Et ainsi de suite. C'est tout un art.

— À qui ai-je l'honneur ? demanda le magistrat, dont on essayait de gâter le dîner.

On l'avait assis à côté du frère chargé de la règle alimentaire, autrement dit le chef des cuisines. Ti se dit que rien n'était simple, entre ces murs. Tout était réfléchi jusqu'à l'écœurement. Profitant de ce que le frère regardait ailleurs, le juge engloutit une grande rasade de yin et doubla en douce sa portion de yang, qui était d'ailleurs délicieusement confite.

— Qu'est-ce donc ? demanda-t-il à un novice chargé de remplir les tasses, en désignant un plat de viande.

— Du délice aux parfums des sept félicités.

— Pardon ?

— On le fait cuire trois heures durant, après une marinade aux herbes sauvages.

— Et cela ? demanda-t-il en montrant la carafe.

— Le produit de nos vignes, fermenté selon la méthode des anciens, agrémenté d'un mélange secret d'aromates.

« Ragoût et vin tiède », traduisit intérieurement le juge Ti. Encore deux coupes de yin et il aurait été prêt à entonner une chanson à boire qui n'aurait pas été du plus heureux effet dans ce lieu de recueillement et de plaisirs subtils. Il demanda quelle était cette viande succulente dont il venait de se resservir.

— Les chiens ont été égorgés en votre honneur, noble juge, répondit le moine avec un large sourire.

Le chien était un mets très apprécié, rare et coûteux. Mais, pour sa part, le juge Ti avait du mal à savourer la chair d'un animal avec qui la plupart des humains avaient l'habitude de communiquer depuis leur plus jeune âge. Passe encore pour les lapins et les canards, qui n'étaient pas très réceptifs au dialogue. Mais le chien répondait, s'exprimait, montrait des sentiments, des affections et des dégoûts, tout comme l'être humain. Ti avait chaque fois l'impression de déguster un ancien camarade de jeux. L'idée que cette petite bête frétillante, sympathique, fidèle et si heureuse de se rendre utile puisse finir dans son assiette lui répugnait. Il était sujet, face à la nourriture, à ces sortes d'à

*priori* qui ne facilitaient pas sa participation aux banquets et autres exercices de convivialité culinaire.

— Vous reprendrez bien un morceau de Kiki ? proposa le frère cuisinier en approchant le plat.

— C'est le nom de la recette ? demanda Ti avec espoir.

— Non, c'est le nom du chien, noble juge. Il y a aussi du Bobo, mais c'est plus gras : Bobo avait tendance à l'embonpoint. Je vous recommande les mollets de Kiki, ils sont juteux à souhait. Le père abbé les tâtait avec envie depuis des mois en attendant une circonstance telle que celle-ci. Votre arrivée a libéré bien du monde du péché de convoitise !

Le juge Ti imagina son ragoût sautillant gaîment dans la cour et réclamant des caresses. Les élans de sa sensibilité contrariant irrémédiablement ceux de son estomac, il fut impossible de mettre une autre boulette de Kiki dans sa bouche. Il se rabattit sur les légumes, qui offraient l'avantage de ne pas lui avoir été présentés de leur vivant.

Un moine se leva pour entamer une mélopée scandée par un instrument à cordes.

— L'audition de cette musique favorise la digestion, expliqua le cuisinier. D'une part, par l'écoute elle-même et la sérénité qu'elle procure ; et aussi par les paroles, qui sont une invocation à la déesse du sommeil et des songes.

Le juge Ti se dit que sa digestion personnelle se serait fort bien passée de ce tour de chant, si l'on pouvait désigner ainsi les gémissements de chat écorché poussés par l'interprète, dont le savoir d'exorciste était sans doute supérieur à ses talents de chanteur. Quand la musique s'interrompit, les moines se levèrent de table.

L'heure du coucher était un moment sacré : chacun devait se préparer pour les songes de la nuit. En guise de bonsoir, la formule était : « Que la nuit vous soit propice », ce que le juge Ti traduisit intérieurement par « Faites de beaux rêves ».

— Que la nuit vous soit propice, parodia Tao Gan avec un sourire en coin, en s'inclinant devant la porte de sa chambre.

Le juge Ti constata que son secrétaire était aussi dubitatif que lui face aux petites manies de leurs hôtes.

## 4

*Le juge Ti contemple des rêveurs ; il assiste à un curieux procès.*

Le juge Ti n'avait pas encore terminé son riz du matin lorsque le prieur vint s'offrir à le guider à travers le monastère. Le saint homme se faisait visiblement une joie de lui en expliquer le fonctionnement dans ses moindres détails.

Le complexe religieux se composait de plusieurs hauts bâtiments très enchevêtrés. Ils débouchèrent dans une large cour. D'un côté s'ouvrait une grande salle sombre, de l'autre un temple décoré de chimères peintes en rouge. Ils entrèrent dans la salle, d'où leur parvenait un murmure incompréhensible. Un grand nombre de moines, assis sur leurs talons, étaient en train de psalmodier des formules rituelles.

— Matin et soir, expliqua tout bas le prieur, la communauté se rassemble pour réciter nos textes sacrés, en particulier le *Classique de l'Empereur de Jade*, le *Classique des Trois Fonctionnaires célestes* et le *Classique du Calme pur*. Un bon taoïste doit connaître ses classiques.

— C'est passionnant, dit le juge Ti d'une voix neutre en se demandant si le pensum allait bientôt finir.

Craignant que les psalmodies ne suscitent pas chez son hôte l'intérêt qu'elles auraient dû, le prieur l'emmena visiter le bâtiment opposé, une chapelle dédiée aux Immortels.

L'une des caractéristiques du taoïsme était d'employer à tour de bras peintres et sculpteurs, dont personne ne se souciait apparemment de réfréner l'imagination. Ces religieux aimait garnir leurs temples d'une foison de divinités plus curieuses les unes que les autres, réalisées dans un goût peut-être un peu trop démonstratif. Les Immortels à longue barbe et au crâne chauve exhalaien une noblesse sans nuance, tandis que les démons aux

couleurs variées qu'ils foulaien au pied grimaçaient de toutes leurs dents pointues. Par ailleurs, les prêtres faisaient aussi grand usage d'encens et de parfums.

— Certaines senteurs raffinées aident à chasser les pestilences infernales répandues par les puissances du mal, dit le prieur comme s'ils s'étaient promenés dans un champ de roses. Qui plus est, cela sent délicieusement bon !

Le juge Ti éternua. Les odeurs exagérées, mélangées, saturées, rendaient l'air irrespirable et lui tournaient la tête. Il eut hâte de sortir avant que le mal de crâne qu'il sentait monter ne s'enracine définitivement.

Dans la cour, ils croisèrent le père abbé, qui quittait la salle de récitation de son pas glissant de poupée à roulettes. Ti en profita pour lui soumettre un autre mystère : celui de ses hommes battus par de simples femmes, selon le rapport du capitaine de la garde.

— Il n'y a aucun mystère là-dedans, répondit l'abbé. Mes disciples n'ont pas voulu porter la main sur ces malheureuses ; ce sont elles qui se sont mises à les frapper sans vergogne, voilà tout.

— Ils se sont laissé battre par galanterie ? s'étonna le juge.

— Non. Ils n'ont pas réagi parce que toucher une femme les dégoûte. Les femmes sont remplies d'énergie yin, elles sont dangereuses, voire nuisibles lorsqu'elles quittent leur juste place assignée par le Ciel. Nous préférons nous défendre par des incantations, une arme immatérielle et pure. De plus, ces femelles-ci sont adeptes d'une religion impie, envoyée par l'étranger pour saper les fondements de notre empire ! La mauvaise-seté intrinsèque des femmes ne doit pas surprendre l'adepte du Tao : l'élément féminin dépend du yin, la force négative. Ces nonnes vivent à l'écart des hommes, ce qui les prive de la tempérance qu'une dose de yang aurait pu leur apporter. Leur yin se développe sans limite, avec des effets désastreux et incontrôlés, comme vous voyez.

« Désastreux pour les moines », compléta le juge Ti. Il se demanda dans quel état son épouse allait émerger de ce bain de yin. Pire qu'auparavant, c'était à craindre.

Immutabilité de la Voie Sacrée s'éloigna avec un profond soupir à l'idée des contrariétés sans nombre qui guettaient l'homme de bien une fois passé le seuil de leur refuge sacré. Peu satisfait par la réponse qu'il avait reçue, Ti ne s'avouait pas battu. Il se tourna vers son guide improvisé :

— Outre les trois apparitions mystérieuses, il y a un quatrième prodige que j'aimerais élucider : comment un groupe d'hommes supérieur en nombre peut-il être mis en déroute par une poignée de faibles femmes ? Votre père abbé m'a l'air un peu chiffonné par ce fait.

— Faibles femmes ? s'écria le religieux. Vous ne les connaissez pas ! Ce sont des chimères échappées des enfers ! Mi-femmes mi-dragons ! Elles s'entraînent à toutes les techniques de combat afin d'assumer le gardiennage des fous. Car vous n'ignorez pas, noble juge, que seuls les déments, pervers et autres possédés ont été jugés dignes de leur compagnie. De plus, elles usent d'une arme redoutable.

— Laquelle ?

— Le bâton. Un long bâton solide qu'elles assènent sans retenue sur la tête de nos pauvres frères dès qu'elles les rencontrent. Heureusement, nous avons une parade.

Le juge Ti était curieux d'apprendre quelle était la parade au bâton.

— Nos deux jambes. Nous courons plus vite qu'elles. Quand elles nous attaquent, nous tâchons de rentrer nous réfugier entre nos murs. Il est rare qu'elles nous rattrapent.

Évidemment, ces femmes à la discipline toute militaire ne faisaient rien pour réformer la déplorable opinion que le père abbé avait de la gent féminine. Douceur et patience n'étaient pas les qualités qu'elles offraient à son jugement. Réconcilier les deux communautés sembla à Ti un défi presque aussi impossible à relever que celui posé par les miracles survenus au monastère. S'il y parvenait, le moindre fonctionnaire ministériel un peu lucide n'aurait plus qu'à lui affecter un poste de confiance dans une région difficile à soumettre.

— Pouvez-vous m'expliquer le motif d'une telle fureur ? demanda le juge Ti. Je suppose que ces nonnes ne s'en prennent pas à vous sans raison ?

— Aveuglées par le yin, elles n'en ont hélas pas besoin, glapit le religieux.

En sa qualité de magistrat, Ti était habitué à considérer que toutes les exactions étaient sous-tendues par un mobile. Il insista. Le prieur finit par confesser que les deux communautés ne s'appréciaient pas à cause de leurs natures différentes, en matière de religion comme en matière de sexe. Qui plus est, on trouvait à l'origine de leur querelle un vieux différend à propos de terres que les nonnes accusaient les moines de leur avoir volées. Ti fut soulagé d'apprendre qu'il y avait à tout cela un fondement légal auquel on pourrait se raccrocher. Ce litige éliminé, toute nouvelle rixe deviendrait ridicule. C'était une piste à suivre. Il se promit d'écrire à Madame Première pour recueillir l'opinion de la partie adverse, qui sans doute ne manquerait pas non plus de véhémence.

L'idée de retrouver sa femme maîtrisant à la perfection toutes les méthodes de corps à corps et de maniement du bâton le frappa tout à coup. Qu'en serait-il de l'harmonie familiale si elle appliquait au yamen les techniques enseignées par les nonnes ? Les enfants n'auraient qu'à bien se tenir ! Après tout, cela apporterait peut-être une manière de solution à leur problème domestique.

Le prieur arborait un sourire radieux. Il apprit à son visiteur que le moment était venu de lui montrer le cœur palpitant du monastère : le bâtiment des rêves.

— Votre Excellence a été bien inspirée de venir nous voir à cette époque. Le quinzième jour de la lunaison en cours aura lieu une grande fête en l'honneur de nos saints.

— Vous me voyez ravi d'être si bien luné, répondit poliment le juge Ti.

Le prieur lui indiqua l'édifice où se concentrait la raison d'être de leur communauté. C'était une haute bâtie qui se dressait au centre du complexe architectural. Le rez-de-chaussée était occupé par la chapelle des maîtres rêveurs. Dans une atmosphère tamisée, des statues en bois aux vêtements tissés d'or étaient assises en tailleur les unes au-dessus des autres. Devant chaque statue figurait une tablette avec le nom du saint et la mention de ses hauts faits. Les rêveurs étaient

rangés par ordre de sainteté, les plus méritants sur les rangs supérieurs. C'étaient tous des moines du lieu, déclarés saints après leur mort et spécialement honorés par la communauté. Un rite quotidien était observé devant leurs effigies et des offrandes annuelles avaient lieu avec force démonstrations de foi. A la manière dont le prieur en parlait, Ti comprit que la sainteté était l'honneur suprême auquel chacun d'eux aspirait, l'unique objet de tous leurs vœux.

Les cendres étaient récupérées après la crémation du défunt et introduites avec soin à l'intérieur de la statue. Les corps des autres moines étaient inhumés au cimetière, sous les murs du monastère, et ne donnaient lieu à aucun culte.

Le prieur avait son favori : frère Qin, surnommé « Apparition Miraculeuse », dont les rêves s'étaient révélés d'une justesse remarquable. Les annales précisaient que les larmes étaient venues aux yeux de toute l'assistance quand on en avait donné lecture, et sa sanctification n'avait guère posé de problème. Le prieur faisait en sorte que le petit autel devant la statue ne manquât jamais de fleurs fraîches cultivées devant le monastère. Il prenait plaisir, de temps à autre, à se rendre aux archives pour relire tel ou tel passage de ses rêves si beaux, dont il aurait tant souhaité voir s'illuminer ses propres nuits.

Au premier étage se trouvaient les archives des rêveurs. Les deux hommes y furent accueillis par un moine voûté, qui interrompit ses travaux d'écriture pour venir les saluer. Lorsqu'ils avaient fait un songe, les religieux tâchaient d'en prendre note à leur réveil pour en fixer les grandes lignes, dans le cas bien sûr où ils savaient écrire. Ils pouvaient accourir aux archives quelle que soit l'heure : l'archiviste dormait là, sur un lit installé non loin de son écritoire. Ils lui relataient leur vision, que le lettré inscrivait sur un parchemin à l'en-tête du monastère. Puis il datait soigneusement le récit et l'enfermait dans le coffre personnel du rêveur, dont lui seul détenait la clé.

L'archiviste expliqua qu'il y avait différents degrés dans l'appréciation des rêves. La prémonition était le plus élevé, car elle témoignait d'une liaison directe avec le monde invisible, liaison dont elle fournissait une preuve irréfutable lorsque les

prédictions se trouvaient avérées. Les autres degrés étaient, par ordre décroissant, la poésie, la piété et la générosité.

Un historiographe était spécialement chargé de noter jour après jour les événements marquants ; à l'encre noire ceux qui concernaient la communauté, à l'encre rouge ceux survenus à l'extérieur : la mort d'un empereur, un tremblement de terre, une famine, une épidémie, une crue catastrophique, une sécheresse, et ainsi de suite. Il transcrivait tout ce qui parvenait à sa connaissance. N'importe quel fait, petit ou grand, pouvait être comparé un jour avec les rêves datés et archivés. Le lettré évoqua le cas d'un moine, au siècle précédent, reconnu saint parce qu'il avait rêvé avec un mois d'avance la survenance tardive d'un prince héritier dans la famille régnante. La découverte de ce rêve prophétique, lors de l'ouverture du coffre, au lendemain de sa mort, lui avait assuré un verdict de sainteté que nul n'avait osé discuter.

Bien sûr, le phénomène était aléatoire et irrégulier. Il n'y avait pas eu de nouveau saint depuis de longues années. Tous espéraient une prochaine sanctification, qui apporterait une grande publicité au monastère, surtout si elle s'accompagnait de prédictions frappantes, voire de miracles édifiants.

Le juge Ti s'étonna de n'avoir jamais entendu parler de ce culte des rêves, pourtant si intrigant.

— C'est qu'il s'agit d'une particularité propre à notre communauté, répondit le prieur. Sa révélation vient d'un songe prémonitoire que fit Lao-tseu. Alors qu'il était assoupi sous un prunier, il rêva d'un arbre dont les fleurs ne flétrissaient jamais. À son réveil, on lui apprit que la fille préférée de l'empereur était atteinte d'un mal étrange. Lao-tseu fit savoir à l'empereur que seule une infusion des fleurs de l'arbre dont il avait eu la vision pourrait la soulager. On se conforma à sa prescription ; le monarque fit rechercher cet arbre par tout le royaume, et la princesse guérit miraculeusement, alors que tous les médecins de la cour l'avaient déclarée perdue.

— Je n'avais jamais entendu raconter cette anecdote. Dans quel livre figure-t-elle ?

— Dans aucun. Elle fait partie de la tradition orale que perpétuent les disciples du Maître depuis l'origine. Nous avons

eu maintes fois l'occasion d'assister à de tels prodiges. Il s'agit bien sûr d'une parabole. Nous pensons qu'il s'agit d'un message que nous a laissé le Maître pour attirer notre attention sur les vertus du sommeil : prenez garde à vos rêves, ils sont le lien avec le savoir suprême qui dépasse les faibles capacités de nos sens ordinaires.

Le juge Ti se sentait à peu près anesthésié par cette leçon de taoïsme ésotérique. Il était comme un petit enfant écoutant un beau conte. C'était là le genre de mythe auquel il ne pourrait croire que lorsqu'il en aurait été lui-même le témoin.

Ils gravirent un escalier. Le prieur se mit à chuchoter. La salle supérieure abritait des moines en pleine séance de méditation. Ti jugea qu'ils avaient surtout l'air de dormir assis. Cette pièce élégante, située sous les toits, était réservée à ceux qui tentaient de se mettre en rapport avec l'au-delà lors de sortes de rêves à demi éveillés, dans un engourdissement propice à une semi-conscience. Ses murs étaient recouverts de fioritures en stuc formant des arabesques.

— Ceux qui viennent souvent ici portent les espoirs de notre confrérie, expliqua à mi-voix le prieur. Le décor floral de bambous symbolise la paix et la pérennité de l'âme.

Un moine vint parler à l'oreille du prieur.

— On m'apprend que nous allons devoir procéder sans tarder aux cérémonies de l'inhumation.

Ti supposa que cette hâte était due au fait qu'avec la chaleur le corps ne devait pas répandre une odeur céleste.

Ils se rendirent dans la première cour, celle où se trouvait le portail monumental du monastère. Les deux battants étaient ouverts. Debout sur le dallage, les moines s'abritaient du soleil sous des ombrelles rouges du plus joli effet. Il y avait parmi eux des paysans du voisinage, venus assister à l'événement.

On installa le juge Ti sous l'auvent de la tribune d'honneur, où l'attendait un fauteuil recouvert de brocart. Il reconnut sur les autres sièges diverses notabilités accourues en toute hâte de Pou-yang avec l'espoir de voir couronner un saint. Le vénérable parut sur le perron du premier corps de bâtiment. Il arborait le sourire du supérieur qui s'apprête à accueillir un nouveau bienheureux sur ses autels – un saint défunt, qui ne risquerait

plus de se montrer en dessous de sa réputation. Restait néanmoins une petite étape préliminaire indispensable : l'épreuve de l'ouverture du coffre.

Un religieux qui jouait sans doute le rôle d'avocat fit d'abord l'éloge du mort – bien qu'à vrai dire sa fin n'ait pas été conforme à ce qu'on pouvait attendre du moine idéal. L'hagiographe sut tourner ce détail embarrassant d'une façon avantageuse pour le suicidé. Selon lui, celui-ci n'avait fait que succomber dans son combat perpétuel et courageux contre les forces du mal, qui l'avaient pris en traître, lui bouchant les oreilles pour l'empêcher d'entendre les admonestations de leur abbé. C'était la seule façon d'expliquer que les mots du vénérable n'aient pu ramener le désespéré à la raison. Le frère qui avait pratiqué la toilette mortuaire confirma d'ailleurs qu'il avait trouvé dans les conduits auditifs du défunt des bouchons de sébum dont l'origine était indiscutablement démoniaque.

Dans le cas d'une sainteté avérée, la crémation serait obligatoire, pour que les cendres du bienheureux puissent être versées à l'intérieur de la statue revêtue d'or qu'on ne manquerait pas de lui éléver grâce aux offrandes de ses adorateurs. Dans le cas contraire, la dépouille partirait rejoindre au cimetière le cycle de la nature, tandis que son âme s'en irait aux enfers, où les trois grands juges attendaient tout mortel pour lui assigner sa place parmi la suite des simples fidèles trépassés.

On apporta en grand apparat le coffre laqué de rouge, posé sur un palanquin aux rideaux ouverts que soutenaient six moines en vêtements de deuil blancs. Les assistants s'inclinèrent sur son passage, pour le cas où il aurait contenu quelques vérités sublimes sur le point de leur être transmises. Si cette hypothèse se confirmait, la foule tomberait à genoux devant cette matérialisation de l'omniscience des juges d'En-Haut.

On déposa le coffre devant le catafalque où reposait le corps en costume mortuaire, entouré d'amulettes et de fleurs coupées. Le juge Ti vit que la boîte portait sur le dessus, tracés à l'encre noire, les caractères signifiant les patronyme et nom de religion du frère Mo.

— Les coffres des défunts sont conservés dans une pièce où seuls ont accès les trois plus hauts responsables de la communauté : l'abbé, le prieur et l'archiviste. C'est en quelque sorte la mémoire sacrée du mort qui nous est présentée en ce moment ; c'est en tout cas la meilleure partie de ce que fut sa vie. C'est le véhicule béni qui le conduira peut-être au séjour des bienheureux.

L'avocat du trépassé déclara haut et fort que la persécution dont ce dernier avait été victime de la part des forces ténébreuses était déjà une preuve de sa sainteté ; l'ouverture du coffre n'était donc plus qu'une formalité. Ti le trouva bien optimiste.

— Nous verrons bien, rétorqua l'avocat du diable.

— Vous rendez-vous compte, noble juge ? dit le prieur. C'est la première fois que l'on se permet de lire les rêves de frère Mo. Voici l'instant vers lequel a tendu toute son existence !

L'archiviste constata l'intégrité des scellés qu'il s'était empressé de poser lui-même dès l'annonce du décès. Il les fit sauter et introduisit dans la serrure la clé correspondante.

Le père abbé constata avec satisfaction que le coffre était à moitié plein, malgré l'âge peu avancé du suicidé. Mo avait eu la réputation de remplir son devoir avec constance, on l'avait souvent vu au pavillon des archives. Il avait beaucoup rêvé. Restait à examiner la teneur des rêveries en question.

Le prieur prévint le juge Ti que la lecture pourrait durer plusieurs heures. Les prélates se relayeraient pour l'assurer. Un scribe tiendrait un registre où il résumerait chaque feuillet en quelques mots.

L'examen commença par ordre chronologique, c'est-à-dire par le dessous de la pile. A la fin de chaque épisode, l'assemblée émettait des grognements de satisfaction plus ou moins prononcés.

Le premier rêve datait de plusieurs années. Il devait être survenu peu après l'entrée du jeune Mo au monastère. Il y était question de ses parents, qui le laissaient tomber dans un gouffre depuis lequel il les appelait en vain. Il n'était pas besoin d'être fin magistrat pour comprendre de quoi il ressortait, et le grognement d'approbation de l'assistance fut de pure politesse.

Ti trouva cette lecture très indiscrete – même si elle avait lieu avec l'accord du défunt, qui avait déposé de son plein gré, en connaissance de cause, et en mettant dans cet exercice toute la force de sa foi.

Le prieur espérait que le juge Ti aurait la chance d'assister à la sanctification du candidat : c'était la plus belle cérémonie qui puisse avoir lieu au monastère. Elle leur coûtait presque une saison de revenu. Ils pouvaient concéder cet effort financier : cela n'arrivait guère qu'une fois tous les dix ou vingt ans, la sainteté étant une denrée aussi rare que précieuse.

Pour le moment, il était beaucoup question d'un certain Fang, pour lequel le défunt semblait avoir nourri une profonde sympathie.

— Ce Fang était un novice qui est allé s'installer dans une autre communauté il y a deux ans, expliqua le prieur à l'oreille du juge.

Fang parti, un nommé Liu prit sa place dans les préoccupations nocturnes du rêveur. Il se fit, à l'énoncé de ce nom, un mouvement parmi la foule des auditeurs. L'homme en question devait être présent, et sa présence dans les rêves de Mo intriguait ses camarades. Ti finit par deviner que frère Mo cachait un secret très peu en rapport avec la vie éternelle : il avait une propension assez nette à tomber amoureux de ses coreligionnaires. Ce fardeau semblait l'avoir miné.

Il ne fallut pas très longtemps au juge pour supputer que frère Mo n'était pas un maître rêveur, mais un grand tourmenté, que ses conflits intérieurs portaient à de fréquents cauchemars, d'où ses visites répétées au pavillon des archives. Ti aurait juré lire de la déception sur les traits du père abbé, derrière son apparente impassibilité. Une déception grandissante à mesure qu'on égrenait les rêves de celui qui avait porté tous ses espoirs et qui s'attachait à présent à les détruire.

Ti abandonna plusieurs fois son fauteuil pour aller se rafraîchir à l'intérieur du bâtiment. On leur servit discrètement une collation pour les aider à soutenir l'épreuve. Cette lecture était interminable. Le seul avantage en était la variété. Ti n'avait jamais eu l'occasion de s'entendre raconter autant de rêves en une seule fois. Ces derniers constituaient un long conte

fantastique à rebondissements dont le héros était un petit enfant perdu ; si ce n'est que les épisodes commençaient en général à brûle-pourpoint et finissaient en queue de poisson.

Le soleil finit par disparaître au-delà du rempart et l'on alluma des flambeaux. Enfin, le lecteur annonça qu'il venait de lire le dernier chapitre de l'épopée. L'abbé se tenait sur la terrasse, très raide dans son fauteuil en bois précieux.

On examina attentivement les résumés des rêves numérotés, ce qui prit encore un petit moment. Lorsque chacun fut libre de statuer, les jurés donnèrent tour à tour leur opinion. Il y eut débats contradictoires avec pesée du pour et du contre, confrontation des arguments. Les partisans du mort peinaient visiblement. Le vague aspect poétique de certains songes était indéniable, mais il n'était guère étonnant, sur cette quantité, qu'il s'en trouvât de plus intéressants que d'autres. L'avocat du diable ricanait dans son coin : le défunt n'avait pas grand-chose pour lui, ses visions n'avaient pas gagné à être déclamées en public.

Puisque le premier magistrat de la ville leur faisait l'honneur de sa présence, le père abbé crut aimable de solliciter son opinion :

— Qu'en pense notre honorable visiteur ? demanda-t-il avec plus de lassitude que de curiosité.

Ti toussota, répondit qu'il avait beaucoup apprécié un passage ravissant sur le paradis céleste, mais conclut qu'il s'en remettait au chef de la communauté quant à l'opinion qu'il fallait s'en faire. Celui-ci se leva de son siège et, après un long silence, prononça le verdict : il brisa une baguette de bambou, ce que le juge supposa être un geste symbolique. Il n'eut pas besoin d'interroger son interprète pour en saisir la signification. Mo n'était pas un bon médium entre le monde invisible et le nôtre, celui des fidèles ou celui des gens crédules, selon le point de vue que l'on souhaitait adopter.

Privé de sanctification, le corps partit pour le cimetière, où l'attendait le lot commun de la putréfaction. Ses rêves furent renfermés dans leur coffre, qui allait être archivé avec ceux de ses prédécesseurs pour le cas improbable où quelqu'un voudrait les consulter un jour.

Les moines donnèrent un banquet en l'honneur de la noble assistance qui leur avait fait la faveur de se déplacer, car il convenait de ne pas négliger les relations publiques. Le cœur n'y était guère, mais le repas permit néanmoins de dépasser la déconvenue. Le prieur fit quelques pas pour se rapprocher du père abbé. Ce dernier semblait très las.

— Oh, comme je suis déçu, l'entendit murmurer le juge Ti tandis qu'il posait une main sur l'épaule de son subordonné.

Pour la première fois, une réelle émotion s'imprimait sur son visage. Celle d'un gamin s'apercevant qu'il n'aurait pas le jouet promis pour son anniversaire.

Cet échec était certes contrariant. Les moines risquaient de n'avoir pas de sitôt un décès susceptible de leur offrir de nouveaux saints.

## 5

*Une lettre jette le monastère dans la confusion ; une autre fait pis encore.*

Assez tôt, le matin suivant, une délégation de moines intimidés pénétra à petits pas dans l'appartement du juge Ti. Une nonne venait de se présenter au portail pour le plus grand émoi de la communauté. On aurait dit qu'un diable cornu, échappé de l'enfer, venait de toquer à l'huis. Elle prétendait être porteuse d'un message pour « Son Excellence le magistrat ».

— Dans ce cas, elle a dû vous confier une lettre, je suppose ? répondit ce dernier.

On lui tendit respectueusement à deux mains un rouleau de parchemin qui semblait brûler les doigts de son porteur. Ti reconnut le sceau de sa première épouse.

— C'est bien pour moi, je vous remercie, dit-il en saisissant l'objet.

Les moines lui jetèrent des regards apeurés, comme s'il entretenait des relations avec les puissances maléfiques de l'inframonde. Ti jugea que, dans ce repère de sorciers et d'adeptes de la magie en tout genre, une telle attitude à son égard était un comble. Il hésita à leur expliquer que sa Première effectuait là-bas une retraite spirituelle ; on risquait de le prendre pour un allié du bouddhisme, alors qu'il n'avait que faire de choisir entre des religions qui, de toute façon, ne le concernaient en rien. Ou bien on en aurait conclu que sa femme était folle à lier, ce qui n'était guère plus-flatteur.

Les moines se retirèrent en bloc et refermèrent la porte derrière eux aussi vivement que s'il se fût agi d'un antre sépulcral. Ti constata avec amusement qu'il y avait donc une chose susceptible d'effrayer ces moines habitués aux charmes, sorts et ensorcellements : c'était le fait qu'on puisse recevoir un

objet quelconque en provenance du couvent d'en face. Ils avaient trouvé sur terre des incarnations plus terribles que toutes celles de leur panthéon fantasmagorique.

Ti contempla un moment la missive avant de se décider à en briser le sceau. Il s'attendait à des récriminations amères. Le ton était au contraire très courtois. Madame Première s'adressait à lui en l'appelant « mon cher époux » et poursuivait comme si elle avait été en visite dans sa famille, à la capitale.

« Il n'a pas fallu longtemps à mes porteurs pour me conduire au couvent de la Tranquillité-Perpétuelle après que nous nous sommes quittés. L'établissement se dresse sur une colline beaucoup moins haute et escarpée que celle où vous vous rendiez. La route serpente entre les vergers, ce fut une promenade tout à fait charmante ; j'ai fait arrêter plusieurs fois mon équipage pour cueillir quelques superbes fruits. Je vous en enverrai pour compléter le régime certainement ascétique de vos moines taoïstes.

« Dès mon arrivée à la porte de l'enceinte, qui était grande ouverte en signe de bon accueil, je fus reçue par un groupe de religieuses qui s'empressèrent autour de moi, soucieuses de se rendre utiles. Elles m'expliquèrent que j'entrais là dans une sorte de grande famille. Tout le monde s'entraida et rien ne pouvait leur procurer davantage de plaisir que de me savoir à mon aise. J'en tirai un excellent présage quant au déroulement de mon séjour. Enfin elles m'offrirent l'image du havre de paix et de douceur auquel j'aspirais de tout mon être en me rendant chez elles.

« Je fus aussi tout à fait comblée quant au côté spirituel de ma retraite. Certaines nonnes ne cessaient de se jeter à terre pour prier. Jamais je n'avais vu pareille ferveur, et force me fut de constater que les religieuses des villes n'en usent pas du tout ainsi. La foi me parut ici plus solide que partout ailleurs. Ce fut un spectacle édifiant que ces femmes toujours prêtes à répondre à l'appel du Bouddha, même alors qu'elles sont occupées à tout autre chose. Je me sentis conquise par cette religion d'amour que je n'avais jamais vu exercer avec tant de conviction et d'amabilité. Ce lieu charmant, avec ses cabanons dans ce joli parc, me sembla un idéal de tranquillité devenu réalité.

« L'une d'elles était si ravie de me voir qu'elle entama une chanson de bienvenue. Elles m'expliquèrent que l'usage était ici de recevoir les visiteuses en dansant. Elles m'entraînèrent dans une ronde d'une simplicité désarmante, ce qui certes m'étonna un peu de la part de religieuses. Nous sommes habitués à les voir moins souriantes. Mais l'harmonie de cet endroit hors du monde n'engageait-il pas à se libérer des *a priori* contraignants ?

« En vérité je commençais à m'essouffler lorsqu'une dame d'allure plus sévère vint interrompre notre ronde. Elle renvoya mes compagnes d'un ton sec en leur prescrivant de rejoindre immédiatement leurs chambres. Puis elle frappa dans ses mains et d'autres femmes, moins amènes, vinrent prendre mes sacs, que les premières avaient abandonnés sur le chemin. Comme je m'étonnais qu'elle eût écarté les nonnes si serviables qui s'étaient chargées jusqu'ici de mes bagages, elle m'expliqua que j'avais pris pour des religieuses un groupe de folles peu dangereuses qu'on laissait errer en liberté dans le domaine. « Vous avez des folles, ici ? » m'étonnai-je. Elle me jeta un coup d'œil qui pouvait laisser croire qu'elle doutait de ma propre santé mentale et répondit que le couvent en était rempli.

« Je me présentai comme la première épouse du magistrat local, en visite pour une retraite spirituelle. La religieuse me parut dubitative, comme si elle avait pensé : « Elles disent toutes ça. »

« Bénédiction Perpétuelle, tel est le nom de mon interlocutrice, me conduisit à travers le parc vers les appartements qui m'étaient dévolus. Je compris bientôt ce qui faisait paraître les vraies nonnes plus austères que celles qui m'avaient accueillie : elles sont tondues et cachent leur crâne sous un sobre bonnet. Bénédiction Perpétuelle m'apprit que ce couvent était dirigé d'une main de fer par une ancienne dame du palais impérial. Vous le savez, il est d'usage, à la mort d'un empereur, que les femmes de sa maison, dont le nombre peut dépasser la centaine, s'éparpillent dans des couvents où elles prononcent leurs vœux pour signifier que leur corps continue d'appartenir au souverain défunt. Cela se fait sans regard pour leur jeunesse éventuelle. J'ai entendu dire qu'à d'autres

époques, en d'autres pays, elles se seraient jetées sur son bûcher ou se seraient empoisonnées après s'être laissé emmurer dans son tombeau. Par bonheur, nous sommes entrés depuis dans un mode de civilisation plus policé. Il suffit aujourd'hui qu'elles acceptent d'être enterrées vives dans un monastère de province où leur existence sera oubliée de tous.

« La mère supérieure fut en son temps, paraît-il, d'une rare beauté. C'est aujourd'hui une femme usée par les privations, que l'absence d'apprêts fait sans doute paraître plus âgée qu'elle ne l'est en réalité. Elle a pour nom de religion Illumination Céleste.

« Recevez-vous d'autres visiteuses, à part moi ? demandai-je à mon hôtesse.

— Oh ! Beaucoup ! me répondit-elle. Elles sont en général très satisfaites de leur séjour. Nous faisons tout pour leur procurer un calme salutaire. » J'en conclus qu'elles se montraient plus sereines à leur départ. « À leur départ ? répondit Bénédiction Perpétuelle. Cela arrive rarement. Nos pensionnaires sont très bien, chez nous. Vous verrez. » Je me demandai un long moment ce que ce « vous verrez » voulait dire.

« On me montra mon logement, assez confortable, je dois l'admettre, mais aux fenêtres curieusement garnies de barreaux. Avant de se retirer, Bénédiction Perpétuelle me recommanda vivement d'assister aux offices. Cela fait, m'a-t-elle dit, partie des soins. Je n'estime pas pour ma part devoir être soignée – je me demande s'il n'existe pas un malentendu à ce sujet ; qu'en pensez-vous ? –, mais l'office correspondait à ma soif de spiritualité, aussi m'y rendis-je volontiers.

« J'assistai à la cérémonie la plus curieuse de mon existence. Une partie du temple était grillagée. On avait parqué derrière ces grilles les furieux, les exaltés. Deux nonnes musclées se chargeaient de les rabrouer à coups de martinet quand ils faisaient trop de bruit. De manière générale, la musique, les fumées d'encens, les psalmodies ont sur leur caractère un effet merveilleux. Je vis des fous moins atteints se jeter à terre dans des crises mystiques pour célébrer la gloire du Bouddha ou demander pardon de leurs péchés. Indifférentes à

ce spectacle, les nonnes continuaient leurs offrandes et leurs prières.

« Je suivis l'office des fous en compagnie d'une dame d'allure très digne et tout à fait sensée pour ce que je pus en voir. Nous quittâmes ensemble le temple une fois la célébration terminée. J'étais assez contente d'avoir fait la connaissance d'une personne avec qui m'entretenir de sujets plus divertissants que la religion. Elle se nomme Jade-Bleu et se trouve ici depuis huit jours. Elle appartient à la meilleure société de Pou-yang. Son mari est un financier en vue dont j'avais déjà entendu parler. Quand elle m'eut quittée pour rejoindre son logement, je félicitai Bénédiction Perpétuelle de recevoir des visiteuses riches et cultivées.

« Elle est en visite, oui, me répondit la nonne. En visite permanente. Elle n'est pas ici depuis huit jours, mais depuis huit ans. Cela fait longtemps qu'elle a complètement perdu l'esprit. » Cette réponse me jeta dans le trouble le plus complet. Cette dame m'avait paru raisonner aussi sainement que moi. A y repenser, cela m'inquiète d'ailleurs un peu. J'en suis venue à me demander si Jade-Bleu n'était pas enfermée ici contre son gré. Ne pourrait-il s'agir d'une personne quelque peu originale, dont la famille aura voulu se débarrasser pour une obscure raison d'intérêt, et que l'enfermement peut-être aura rendue plus bizarre qu'elle ne l'était à l'arrivée ? Je n'aimerais certes pas être retenue de force où que ce soit, au prétexte que mon mari souhaite me remplacer par une concubine supplémentaire, jeune et jolie. C'est un point qu'il me faudra éclaircir plus tard – je parle du cas de Jade-Bleu, bien entendu.

« Je sais tout le respect que je dois à mon seigneur et maître, mais vous avouerez qu'il est parfois difficile de s'y conformer. Les limites imposées par les conventions sont trop étroites pour permettre d'exprimer les sentiments qui m'étreignent. Mais enfin, nous vivons dans un monde d'hommes ; aussi me tairai-je sur le fond de mes préoccupations, pour me contenter de rester votre servante dévouée, fidèle et à demi muette. »

Ti resta un bon moment abîmé dans ses pensées, la lettre à la main. Il parvint enfin à identifier ce malaise diffus qu'il

éprouvait depuis qu'il avait terminé sa lecture : c'était le remords d'avoir attiré sa femme dans un piège peu digne de lui. Non qu'elle en souffrît ; elle semblait s'adapter de façon très correcte à sa situation. Mais l'intelligence qu'elle manifestait, justement, faisait regretter à son mari d'avoir si mal agi envers une personne qui méritait mieux de sa part. Il avait oublié, au fil de la vie conjugale, les qualités réelles et estimables dont son épouse était dotée. Il l'avait traitée au-dessous de sa valeur, ce qui est toujours une grande faute, plus encore venant d'un homme chargé de diriger tant de monde. Mieux aurait valu discuter avec elle des problèmes qui se posaient au sein de leur foyer. Au lieu de cela, il avait préféré se débarrasser d'elle, dans l'espoir qu'un éloignement temporaire améliorerait la situation sans qu'il eût à s'en occuper. Ces réflexions flattaient médiocrement l'opinion qu'il avait de lui-même. Pis que tout, pour un magistrat, il se sentait coupable. Une partie de son esprit venait de le juger ; un verdict sans appel n'allait pas tarder à tomber, et la punition suivrait. Pour la première fois depuis leur séparation – et en réalité pour la première fois depuis fort longtemps –, son épouse lui manquait.

En attendant mieux, il rédigea sa réponse dans les termes les plus affectueux qu'il pût trouver. Il la pria de lui pardonner d'avoir passé sous silence certains détails concernant le lieu où elle se rendait. Ne perdant pas pour autant le fil de ses préoccupations, il lui exprima son désir d'obtenir quelques renseignements sur l'attitude des nonnes vis-à-vis des moines taoïstes. Il conclut en espérant que son séjour lui apporterait autant de bienfaits qu'elle avait pu le souhaiter. Pour l'heure, il ne pouvait pas faire mieux.

Restait à lui faire parvenir cette lettre. Il eut la certitude que la petite délégation de moines qui s'était réunie pour lui porter le message sulfureux venu du couvent avait laissé l'un des leurs en embuscade pour voir si des flammes sortaient de sa chambre. Il ouvrit la porte et constata qu'un moinillon désœuvré traînait effectivement dans le couloir. Il lui demanda si la messagère était toujours là.

— Il y a longtemps qu'elle est partie ! s'écria le jeune garçon, comme s'il annonçait la fin d'un tremblement de terre. Je veux dire... Elle s'en est retournée, noble juge.

Tout en parlant, il fixait des yeux la fenêtre ouverte. Le juge regarda à l'extérieur. La nonne avait laissé derrière elle, sur le chemin, un sillage de moines plus ou moins assommés. Ces gens ne pouvaient-ils s'adresser la parole simplement, sans user de leurs poings et de leurs pieds ? Cela confirmait en tout cas ce que le prieur lui avait dit quant au rapport de forces : une seule religieuse valait de nombreux prêtres. Ti se demanda s'il n'aurait pas été judicieux d'engager leur maîtresse d'armes pour former les sbires de son tribunal. Avec un contingent de cette trempe, les délinquants de Pou-yang auraient rapidement des cheveux blancs. Il ne voulait pas croire que l'enseignement du Bouddha fût seul à l'origine d'une si belle réussite dans les sports de combat. Il faudrait demander à sa Première, dans une prochaine missive, de percer cet autre secret.

Il pria le moinillon de faire porter sa lettre par un novice.

— Personne ne voudra, noble juge ! s'écria le jeune garçon avec un mouvement de recul, comme si on lui ordonnait de saisir un morceau de charbon incandescent.

Leur lâcheté commençait à irriter le juge.

— Il doit bien y avoir parmi vous un puni pour qui cette petite corvée sera une expiation, je suppose ? dit-il avec une pointe d'impatience dans la voix. Je ne vous apprendrai pas les fondements de la vie en communauté ! Discipline, écart et punition, comme chez les enfants ! Prenez ce message et débrouillez-vous pour qu'il parvienne à destination, je ne veux pas savoir comment !

Comme il était peu probable que le monastère disposât d'un service de pigeons voyageurs, Ti supposa que ses *desiderata* allait les plonger dans des problèmes inextricables. Survint Tao Gan. Le juge lui recommanda d'accompagner le moinillon pour s'assurer que son feuillet ne finirait pas dans un fossé.

Quelques instants plus tard, son secrétaire revint lui raconter comment on avait choisi le malheureux chargé de la porter. Le premier s'était fait porter pâle. Le deuxième s'était réellement tordu la cheville à peine passé le porche. Le

troisième avait rappelé que son père était un éminent donateur et protecteur du monastère.

— L'abbé a finalement dû intervenir. Il m'a remis ce pli pour Votre Excellence.

Le juge Ti déplia le bout de papier : « Je serais reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir faire porter désormais son courrier par son secrétaire personnel. Certains moines ont menacé de quitter notre communauté. Ce n'est pas que je prenne ces propos au pied de la lettre, mais ils sont le signe d'un malaise supplémentaire qui n'est agréable pour personne. Ces tiraillements nuisent à l'atmosphère de paix si nécessaire à notre méditation. J'espère que vous voudrez bien comprendre ma position. »

Était-ce lui qui avait du mal à se faire à la vie monastique ? Les vapeurs de ces petits messieurs commençaient à agacer le magistrat, bien que, pour l'instant, l'amusement l'emportât encore sur la contrariété. Il décida d'aller faire quelques pas hors de ces murs pour tâcher d'y respirer un air moins étouffant.

# 6

*Le juge Ti recherche des bribes de miracles ; il assiste à un concert tragique.*

Sous le rempart, à l'arrière du bâtiment, s'étendait un superbe jardin fleuri, au milieu duquel le juge Ti trouva un jardinier en train de biner. Il lui apparut bien vite que cet homme simple, à l'air franc, était le factotum du monastère. Chargé entre autres de curer le système d'eau indispensable à leur survie, c'était une sorte de plombier, ou d'égoutier, voué à toutes les tâches répugnantes. Il expliqua comment ses supérieurs lui affirmaient en toute occasion qu'il était bon de s'humilier pour mieux servir la divinité, qu'il ne devait pas hésiter à se salir les mains, les dieux aimant la sueur de leurs fidèles plus que le parfum des roses. Ti songea que ces beaux prêcheurs, quant à eux, n'aimaient guère transpirer dans leurs habits brodés.

Frère Den avait donc deux activités : faire pousser de superbes plantes et aller curer les fosses pleines de déjections. Tel un acrobate, il faisait le grand écart entre ces deux pôles des préoccupations humaines, la beauté et la fange. Il était voué à approcher les senteurs de la grâce d'aussi près que la puanteur triviale.

Ce qui était troublant, c'est que l'un nourrissait l'autre : les déchets servaient de compost aux belles floraisons qui finissaient sur les autels des saints.

— Vous êtes le véritable pivot de ce monastère, constata le juge avec une certaine admiration pour son abnégation.

Frère Den ne parut pas comprendre ce qu'il voulait dire. C'était certainement un homme intelligent, mais peu éclairé. Il n'avait reçu aucune éducation et ne jouissait pas de la culture nécessaire pour apprécier le côté paradoxal de son emploi – ce

qui d'ailleurs valait peut-être mieux, étant donné le triste partage qui lui avait été dévolu. Il montra au magistrat le buisson dont la floraison s'était produite hors saison et en une nuit. Le phénomène n'était plus guère impressionnant, les fleurs ayant disparu depuis lors aussi rapidement qu'elles avaient surgi. Le juge remarqua que son guide avait vis-à-vis du joli prodige une attitude presque blasée, contrairement au reste de ses frères. Il le lui décrivit comme un fait tout juste inhabituel, sans émettre aucune opinion quant à son origine miraculeuse. Il ne donnait d'ailleurs guère son avis de manière générale, se cantonnant à la stricte humilité de son statut subalterne. Ti se sentit de l'estime pour cette cheville ouvrière, en qui il devinait plus de religiosité que dans les falbalas de ses supérieurs, avec leurs chapeaux de cérémonie, leurs plumeaux à chasser les mauvais esprits et leurs ombrelles délicates pour assister aux cérémonies à l'abri du soleil.

Ayant fait le tour des questions de jardinage, Ti alla trouver le responsable de la lutte contre les incendies, frère Gao, un moine obèse, légèrement affecté et bavard comme une pie. Gao se déclara enchanté de rencontrer un « si éminent magistrat ». Il lui assena un long discours d'un enthousiasme outré pour lui signifier son ravissement de voir la foi du monastère se répandre jusque dans les hautes sphères de l'administration, dans l'élite de l'empire, chez les plus fins lettrés de la province, et ainsi de suite, tous ces qualificatifs s'appliquant à la même personne. Ti fut charmé de s'entendre dire qu'il appartenait à la fine fleur de la société ; quant à encourager la diffusion de la foi taoïste, il estima que c'était là une interprétation exagérée de sa présence entre ces murs. S'il ne s'y était produit ni rixe ni suicide, il n'aurait pas songé à s'y attarder plus d'une demi-journée.

— Votre Excellence sent-elle l'énergie exhalée par la méditation des religieux qui l'entourent ? demanda le gros moine avec une profonde inspiration, comme si la méditation produisait des parfums aussi perceptibles que celui des fleurs du jardinier.

Ti avait des préoccupations beaucoup plus prosaïques que de repérer des courants invisibles et immatériels.

— Je vois que vous n'avez pas de problème d'approvisionnement en nourriture, dit-il en jugeant l'embonpoint de son interlocuteur. En est-il de même pour l'eau potable ?

— Je puis répondre sans fausse modestie que Votre Excellence s'est adressée à la bonne personne pour cette question, dit frère Gao en se rengorgeant. En tant que responsable de la surveillance des incendies, je suis aux premières loges pour me pencher sur ce problème. En effet, la situation particulière de notre monastère rend l'alimentation en eau plus difficile que si nous avions été dans la plaine, où mares et rivières abondent.

Le juge Ti se demanda s'il allait avoir droit à un exposé complet sur les ressources aquatiques de la région.

— Je suppose qu'il se trouvait une source, sur cette colline, au moment de la construction ? coupa-t-il dans l'espoir que son guide voudrait bien aller droit au but.

— Une source, oui, certainement, répondit le gros moine, un peu décontenancé par l'interruption. Il y en a une. Mais elle est capricieuse, comme souvent les sources.

— Comment ! s'étonna le juge. La prière ne suffit donc pas à en stabiliser le débit ?

— Nous avons essayé, dit le moine sans paraître remarquer l'ironie de la question, mais cela n'a pas fonctionné. Pour pallier son irrégularité, il a été prévu depuis l'origine un système très élaboré de récupération des précipitations. L'eau de pluie est recueillie dans les gouttières en tuile qui courent le long des toits. Elle traverse ensuite un réseau de canalisations habilement dissimulé le long des murs, pour tomber dans des citernes creusées sous le bâtiment, à même la roche. Vous voyez que les forces bénéfiques ont inspiré les fondateurs de notre institution pour leur permettre de braver les impondérables d'une nature hostile.

Cela était fort bien dit. Le juge se fit montrer l'endroit où avait eu lieu l'incendie inexpliqué, que ce réseau d'inspiration divine avait permis de juguler.

— Il ne s'agit pas à proprement parler d'un incendie, rectifia le gros moine en le conduisant dans une petite cour intérieure

sur laquelle ouvrait une chapelle. Mieux vaudrait parler de combustion spontanée d'origine inconnue.

Il désigna une statue en pierre, massive, noircie sur presque toute sa surface.

— Voici Cori, dieu des abîmes, muni de son sabre qui lui sert à décapiter les créatures infernales. Nous l'implorons principalement pour soulager les maux de tête. Le jour de l'incident, peu avant l'office du soir, son effigie s'est subitement enflammée, alors qu'elle ne contient aucun matériau combustible : ni bois, ni tissu, ni rien. Le dieu s'est tout à coup trouvé au milieu des flammes. Plusieurs de mes frères sont tombés à plat ventre devant ce prodige. Pour ma part, j'ai préféré organiser son extinction. D'abord, parce que mon devoir m'interdit de tolérer le moindre feu incontrôlé à l'intérieur du monastère. Ensuite, parce que la statue est située non loin de colonnes en bois et du bord du toit, soutenu par des poutres auxquelles les flammes auraient très bien pu s'attaquer si nous avions laissé le phénomène se poursuivre. Des miracles, oui ; la chienlit, non. Je suis sûr que Votre Excellence sera de mon avis. Imaginez-vous que j'ai dû bousculer quelques-uns de mes frères pour qu'ils acceptent que soient déversés deux ou trois seaux d'eau sur Cori ! Je me suis dit : après tout, si ce feu est d'origine miraculeuse, il résistera à l'eau. Dans le cas contraire, il est...

— Je sais, l'interrompit le juge Ti. Il est de votre devoir d'y mettre fin. Et c'est ce que vous avez fait.

— Il a suffi de très peu d'eau pour en venir à bout. Cela m'a étonné, d'ailleurs : j'aurais cru Cori moins avare de ses saintes flammes. Il n'empêche que cet événement étrange a été inscrit sur les tablettes par notre historiographe, et que mon nom a été cité en bonne place.

Cela semblait être, aux yeux de frère Gao, le véritable prodige de cette journée. Ti quitta le gros moine avant qu'un mal de tête ne l'oblige à présenter ses dévotions au bon Cori. Il désirait rester assez en forme pour affronter le dernier témoin de sa liste.

Le juge Ti trouva les chanteurs en plein exercice. Frère Pa, le maître de chapelle, faisait répéter ses troupes. Ti comprit pourquoi les représentations des divinités taoïstes arboraient

toujours des mines fâchées ou grimaçantes : on leur infligeait des récitals calamiteux.

— Plus fort ! criait le maître de chant. Du souffle ! Que votre joie de glorifier le Tao s'exhale par votre bouche ! Et souriez ! Nous sommes tous des moines heureux ! Donnez-moi tout ce que vous avez ! Chassez tout nuage de votre tête ! Je ne veux pas de mauviettes anorexiques, je veux des prêtres radieux et habités par la grâce ! Une, deux ! Je veux entendre tout le monde, même ceux qui se cachent dans le fond !

Ti commençait à comprendre pourquoi ces religieux prenaient tant de plaisir à se réfugier dans leurs rêves. La vie au monastère n'était pas toujours rose. Frère Pa se dépensait sans compter ; il essuyait du revers de sa manche la transpiration qui perlait à grosses gouttes sur son front impérieux.

— Que pense Votre Excellence de notre petit exercice ? Je crois que nous sommes à peu près au point. Les fêtes de la sainteté auront lieu dans quelques jours, nous ne pouvons nous permettre de décevoir les nombreux pèlerins qui viendront y assister. D'autant que nous n'avons pas eu de nouveau saint à leur présenter depuis longtemps. Qu'au moins le décorum soit au rendez-vous !

Ce clerc semblait très épris de son art. Il se lança dans un étrange monologue, comme si son interlocuteur n'avait pas été présent.

— Ce qu'il faut faire pour être digne de la divinité, vous ne l'imaginez pas. Et ce, sans aucune chance de réussir. Nous sommes voués à ne savoir qu'après notre mort ce que valait notre vie – lorsqu'il est trop tard. D'ailleurs nos efforts ne servent pas à grand-chose puisque tout se joue dans nos rêves. Certains ont plus de chance que d'autres, on se demande pourquoi. Peut-être vaut-il mieux rester dans l'ignorance. Qu'il est malheureux, celui qui sait à l'avance quel sera son sort dans l'autre monde... Mais je m'égare. Que puis-je pour Votre Excellence ? Désirez-vous entendre un autre exemple de notre art du chant sacré ?

— Je m'en voudrais de vous fatiguer davantage, répondit le juge Ti, dont la pensée réelle était moins aimable.

Ti désirait savoir ce qui avait pu produire cette musique venue de nulle part.

— Elle semblait sortir de tous les murs, expliqua frère Pa. C'était comme si un musicien avait été caché derrière chaque cloison du monastère. Très curieux. Il s'agissait d'une musiquette sans prétention, au demeurant. Un air populaire, ajouta-t-il avec un reniflement de mépris. Je ne pense pas pour ma part qu'il s'agisse d'un phénomène d'origine divine. Ce n'est pas cette musique-là que j'espère entendre au paradis des justes.

En tant qu'enquêteur spécialisé dans les phénomènes proprement humains, le juge Ti voulut savoir ce qui suscitait cette conviction.

— Jamais les divinités n'auraient si mauvais goût ! s'exclama le musicien. Si c'est là le genre de musique que je dois m'attendre à subir dans l'au-delà, je suis horriblement déçu. Cela manquait de trompes et de percussions. Pas grandiose du tout. Humble, en un mot, trop modeste. Je fais mieux dans ma chapelle. Le répertoire céleste ne s'inspire sûrement pas des bergers joueurs de pipeau.

— C'était donc du pipeau ? demanda le juge Ti, qui tenait enfin un fait tangible.

— Je le crois, bien que le son ait eu une résonance caverneuse. Comme s'il venait des entrailles de la terre. C'était à la fois lointain et proche. Étrange chose en vérité.

— Et je suppose que votre historiographe a noté ce phénomène sur ses tablettes ?

— Il note tout. Même les efforts de mes chanteurs, avec des appréciations vexantes à l'occasion. Je le lui ai fait remarquer : à quoi lui sert de donner son opinion sur nos performances ? Il inscrit des détails dont nul ne se préoccupera jamais ! Il se prend pour un véritable esthète, sous prétexte qu'il tient le pinceau. Savez-vous qu'il va jusqu'à noter le temps qu'il fait, pour le cas où l'un de nous l'aurait prédit dans ses rêves ? On ne me fera pas croire que la sainteté va se nicher dans les nuages ou dans la pluie. Alors qu'un beau chant, juste et expressif, voilà un vrai miracle ! Je suis incompris, dans ce monastère. Ah ! si seulement je trouvais un temple en ville pour accueillir mes

capacités ! Votre Excellence en connaît peut-être un auquel elle pourrait avoir la bonté de me recommander ?

Le magistrat désespérait de rien apprendre d'utile pour son enquête quand le prieur réapparut pour lui proposer de visiter ce qu'il appelait leur « laboratoire ». Ti se laissa conduire à l'intérieur d'une sorte d'antre aux remèdes magiques, qui ressemblait plus à la grotte d'une sorcière qu'au cabinet d'un apothicaire. Il fut accueilli dans cette pièce obscure par un gnome à la figure démoniaque et grimaçante, qui manqua lui arracher un cri de surprise.

— Pardonnez-moi, noble juge, dit le moine pharmacien en ôtant son masque démoniaque. J'essayais ce nouvel accessoire d'exorcisme. Vous aurais-je effrayé sans le vouloir ?

— Pas du tout, dit le juge en se renfrognant.

Le prieur lui présenta leur frère chargé de diriger la fabrication des charmes et de s'occuper des transmissions avec l'au-delà. Ti se souvint que les taoïstes étaient obsédés par la magie, les amulettes, les sorts, les charmes et autres artefacts de la superstition, autant que par la prolongation de la vie grâce à une hygiène physique et morale. Ces deux axiomes, longévité et protection contre les démons, leur avaient permis de s'attirer la bienveillance du petit peuple. L'horreur parvint à son comble lorsqu'un novice vint livrer un sac plein de serpents vivants, destinés aux décoctions. Ti avait l'impression de visiter l'atelier d'un rebouteux. Il était atterré. On lui exposa en détail la fabrication des encens, bougies, pétards, objets divinatoires, au milieu d'un monceau d'animaux desséchés. La sainteté adoptait des détours bien surprenants, qui la menaient aux portes de l'enfer.

— Vous prendrez bien un peu de poudre de lucioles ? proposa l'apothicaire. C'est salutaire pour éclairer l'esprit de ceux qui travaillent avec leur tête.

Le juge Ti déclina poliment cette offre en songeant qu'il ne se risquerait même pas à accepter une simple tasse de thé dans un endroit aussi morbide. Le moindre ustensile pouvait avoir servi à distiller Dieu sait quelle horreur nauséabonde. On lui fit respirer les fumigations censées aider les médiums à laisser les âmes des défunt s'incarner en eux. Lorsque le jardinier apporta

un lot de crapauds capturés dans les fossés, Ti mit fin à cette visite si instructive et se replia prudemment sur ses appartements, le cœur au bord des lèvres.

Il commençait à peine à se sentir mieux lorsqu'on frappa à la porte de sa chambre. Tao Gan alla ouvrir. Une nouvelle délégation de moines blafards se tenait sur le seuil, comme un troupeau de moutons apeurés. À voir leurs faces livides, Ti craignit qu'on ne vînt lui annoncer une intoxication alimentaire générale. Il tâta instinctivement son ventre pour vérifier que son déjeuner n'était pas resté bloqué dans son estomac. L'un des religieux se mit à bredouiller d'une voix mourante.

— Si Votre Excellence veut bien nous suivre... Il s'est produit quelque chose... Le père abbé réclame votre présence.

— Encore un prodige ? s'exclama le magistrat. Votre monastère est un nid d'événements merveilleux ! Laissez-en un peu pour le reste du monde !

— Je crains que cet événement ne puisse être qualifié de merveilleux, répondit le clerc en s'effaçant pour laisser le juge le précéder dans le corridor.

Ils croisaient de plus en plus de monde tandis qu'ils approchaient de la salle où, moins de deux heures auparavant, le magistrat avait assisté à la répétition musicale. Des moines abasourdis se tenaient dans tous les coins, seuls ou en groupes, parlant à voix basse ou récitant des litanies.

La figure décomposée, le père abbé fit un geste pour l'empêcher d'aller plus loin. Ils se tenaient devant une porte donnant sur une arrière-salle. Le juge Ti s'immobilisa en se demandant ce qui se passait. L'abbé restait muet, incapable de prononcer un mot. Ti suivit son regard, qui indiquait le sol. Il se rendit compte qu'on l'avait arrêté au moment où il s'apprêtait à mettre le pied dans une flaue. Une flaue rouge. Quand ses yeux se furent habitués à la pénombre de ce recoin mal éclairé, il aperçut à l'intérieur du réduit une paire de pieds qui gisaient sur le dallage. Il y avait là un corps allongé.

Avec précaution, il enjamba la flaue sanglante et pénétra dans la petite pièce à la lumière du lampion qu'un moine élevait près de lui. Il ne lui fallut guère de temps pour identifier l'homme allongé entre les instruments de musique auxquels cet

endroit servait de remise. Les veines de ses poignets étaient ouvertes. Un petit couteau traînait non loin. Cela avait toutes les apparences d'un nouveau suicide. Tandis qu'il se penchait à la recherche d'éventuelles traces de violence, Ti sursauta : le cadavre venait d'ouvrir les yeux.

— Mais il est vivant ! s'exclama-t-il en se redressant, à la fois surpris et fâché qu'on ait omis de lui préciser ce détail.

Était-il possible qu'aucun des moines présents n'ait pensé à vérifier si le suicidé possédait encore un souffle de vie ? Les premiers mots du père abbé allèrent dans ce sens :

— Nous avons été tellement affligés... Nous n'avons pas songé... Il avait l'air si complètement mort !

Le juge Ti ordonna qu'on aille chercher de quoi le transporter et fit mander au plus vite le frère médecin. Le moribond remua les lèvres sans émettre aucun son. Il était déjà trop faible pour parler. Étant donné le sang qu'il avait perdu, cela devait faire beaucoup trop longtemps qu'il gisait là. Ti se pencha de nouveau sur lui.

— Pardonnez-moi, murmura le mourant.

Le juge Ti supposa que ces paroles s'adressaient au supérieur plutôt qu'à lui.

— Dites-moi tout, exigea-t-il, employant malgré lui le même ton dont il usait pour interroger les témoins dans sa salle d'audience. Que vous est-il arrivé ?

Frère Pa, les yeux clos, ne semblait pas pouvoir prononcer une parole de plus. Il finit pourtant par soulever les paupières. Son regard voilé fixa le juge sans le voir.

— Ce n'est pas vrai, murmura-t-il. Tout ce mépris ! Je suis sûr qu'on m'a menti. Mais je n'en pouvais plus.

— De qui parlez-vous ? demanda le juge, déconcerté par ce discours sibyllin. Qui vous a menti ? De quel mépris parlez-vous ?

Le gisant agrippa soudain d'une poigne de fer la robe du magistrat et l'attira à lui pour chuchoter presque imperceptiblement :

— Les trois juges ! Les trois juges d'En-haut ! Ils ne m'aiment pas ! Ils n'aiment pas ma musique ! Ils ne cessent de me le répéter ! Et en plus...

A bout de forces, le maître de chapelle relâcha son étreinte. Sa tête retomba sur le dallage.

— Calmez-vous, dit le juge Ti. On va vous soigner. Reposez-vous.

Mais la face presque blanche, exsangue, qu'il avait devant lui ne laissait guère d'espoir de guérison.

— En plus... répéta frère Pa avant de s'interrompre une nouvelle fois.

— Oui ? dit le juge.

Le moribond fit un effort suprême pour articuler dans un dernier souffle :

— Ils n'aiment pas mes rêves.

Sa tête pivota légèrement. Ses yeux acquièrent une fixité sinistre. Ti comprit que le musicien avait prononcé ses derniers mots.

# 7

*Le juge Ti s'intéresse aux rêves ; il enterre le rêveur.*

— J'aime beaucoup votre monastère, dit le juge Ti au père abbé en quittant le réduit où gisait le corps sans vie de son maître de chœur.

— Est-il... dit le supérieur sans pouvoir détacher son regard du recoin obscur.

— Autant qu'on peut l'être, cette fois, répondit le magistrat.

Le frère médecin, muni de sa trousse de secours, pénétra en toute hâte dans la salle de musique, où sa présence était désormais inutile. Le brancard, en revanche, allait pouvoir servir à emporter la dépouille vers la chapelle, où elle attendrait son inhumation au milieu des bougies et des fumigations rituelles. Ti recommanda au demi-sorcier de vérifier que le défunt n'avait subi aucune violence peu avant son trépas. A ces mots, le père abbé haussa les sourcils, comme si l'on venait de qualifier son monastère de coupe-gorge. Ses pommettes s'empourprèrent légèrement.

— À toutes fins utiles, ajouta le magistrat pour tranquilliser le saint homme. C'est la règle en cas de mort non naturelle. Je vous ferai grâce de l'autopsie, la cause du décès ne laissant guère de doute.

L'abbé arborait une mine de plus en plus dégoûtée. Il lui était horriblement désagréable de voir son sanctuaire ravalé au niveau d'un bouge dont les occupants tombaient comme des mouches.

— Je vais faire pratiquer d'urgence un exorcisme ! déclara-t-il en se dirigeant vers la sortie d'un pas encore plus flottant que d'habitude.

Un train de moines le suivit, la tête basse et le dos courbé, tandis qu'il marmonnait pour lui seul des imprécations contre

les démons qui poussaient son personnel à commettre des atrocités incohérentes.

Ti songea que l'exorcisme ne pouvait pas faire de mal aux vivants, à défaut de faire du bien au mort. L'endroit grouillerait bientôt de prêtres tourbillonnant dans des tenues extravagantes. A chacun ses remèdes. Quant à lui, en cas de maux de tête, il aimait mieux s'appliquer une compresse froide sur le front. Libre au père abbé de préférer l'encens et les danses invocatoires à grand renfort de chasse-mouches.

Tandis qu'il traversait cours et corridors en direction de ses appartements, Ti récapitulait mentalement ce qu'il avait retenu de son ultime conversation avec le maître de chant. Frère Pa avait eu le sentiment d'être méprisé par les juges d'En-Haut, qui le lui auraient fait savoir à plusieurs reprises sans lui dissimuler que ses rêves leur déplaisaient particulièrement. Sur ce dernier point, l'ouverture de son coffre apporterait un élément décisif. Ti fit soudain demi-tour et se dirigea vers le bâtiment des songes.

Dans la chapelle, les statues dorées semblaient le regarder avec un sourire narquois. Il eut l'impression qu'elles riaient de lui, comme si elles avaient la certitude qu'il ne percerait jamais leurs secrets mystiques. Il se sentit étranger à cet univers soumis à des règles ésotériques. « Nous verrons bien », se dit-il avec défi. Il traversa la pièce sans s'attarder et gravit l'escalier qui menait aux archives.

Dans la première pièce, il aperçut le dos de l'historiographe, penché sur ses parchemins étalés devant une fenêtre. Au bout de quelques instants, l'homme devina sa présence, sans doute à cause des craquements du parquet, et se retourna.

— Noble juge, quel honneur ! dit-il en se levant précipitamment.

— Ne vous dérangez pas, répondit le magistrat. Je désirerais m'entretenir avec le frère archiviste.

— Vous ne me dérangez nullement. J'étais en train de copier les dernières nouvelles qui nous sont parvenues du vaste monde. La particularité de mon emploi est d'être à l'écoute des moindres événements, comme si je ne vivais pas à l'intérieur d'un univers clos et coupé du reste de l'humanité. C'est le

paradoxe de mon travail. Je suis le cénobite le plus impliqué dans la marche de l'empire. Il n'est pas un accident, un incendie, une révolte, que sais-je, dont je ne doive me tenir informé pour le coucher sur nos plaquettes. Si mon frère l'archiviste est la vie intérieure de notre communauté, j'en suis la mémoire, le calendrier. C'est de la confrontation de nos deux œuvres que naît la sainteté. Je suis la fenêtre sur le monde et lui la porte de nos rêves.

Ti en profita pour s'informer des nouvelles.

— La plus étonnante est celle qu'ont apportée les marins arabes venus pratiquer leur commerce dans nos ports du sud, principalement Canton. Il paraît qu'un grand empire s'est écroulé, chez les barbares de l'ouest lointain. On l'appelait « l'empire romain ». Je serais fort surpris qu'aucun rêve de nos frères fasse allusion à ce fait si étranger à notre civilisation, mais on ne sait jamais ! Il est consigné dans mes plaquettes, entre la crue du fleuve Jaune et la mauvaise récolte du printemps dernier.

Ti demanda si ses dossiers portaient la trace d'autres morts suspectes survenues ces dernières années. Le moine répondit avec un discret sourire que rien ne venait jamais troubler la sainte harmonie du monastère... du moins jusqu'à la récente arrivée du magistrat, « cela dit sans vous offenser, noble juge ».

Ti songea que plus le temps passait, moins ces moines devaient prendre sa présence parmi eux pour une bénédiction du ciel. Encore un mort et c'est à lui qu'on mettrait le feu, plutôt qu'aux statues de leurs dieux.

L'historiographe alla frapper à la porte des archives, qui était ouverte. Il annonça le magistrat et s'inclina respectueusement sur le passage de ce dernier avant de refermer le battant.

L'impressionnante bibliothèque des songes était remplie de coffres étiquetés, entreposés sur des étagères qui s'élevaient jusqu'au plafond. Comme son frère historiographe, le petit archiviste accueillit le visiteur avec une bonhomie affable, en homme habitué à recevoir du monde en permanence.

— C'est donc ici que sont conservées les pensées nocturnes de vos défunts, dit le magistrat.

— Des vivants aussi, noble juge ! Il est seulement interdit de toucher aux coffres de ces derniers, bien entendu.

— Parce qu'on pourrait y ajouter quelque prémonition truquée, écrite *a posteriori* ?

L'archiviste épousseta un fauteuil et le plaça devant son hôte.

— Notre culte des rêves repose sur leur authenticité indiscutable, reprit-il. Je suis le garant de cette rigueur. Il faudrait me passer sur le corps pour accéder aux coffres avant le décès de leur propriétaire. Nul ne doit être en mesure de falsifier les rêves. Nonobstant ses qualités intellectuelles, l'archiviste est toujours choisi parmi ceux qui ont donné les meilleures preuves de probité, d'honnêteté, de fidélité. En cela, la sélection est plus sévère que pour devenir abbé, pardonnez mon orgueil ! Notre supérieur gouverne les mortels, les passants du monastère. Moi, je règne sur l'essence même de notre existence, je côtoie les vivants et les morts, je veille sur la conscience et l'inconscience, je protège les conversations des fidèles avec les dieux.

Ti nota que ce n'était pas le premier moine de cet endroit à faire montre d'un certain contentement de soi.

— Ainsi donc, reprit le juge sur le ton de la plaisanterie, il est impossible de vous soudoyer ?

L'archiviste sourit.

— Plutôt me laisser couper les deux mains que d'ouvrir l'un de mes coffres à mauvais escient. La clé repose jour et nuit sur ma poitrine. Si je faillais à ma tâche, il ne me resterait plus qu'à me donner la mort, comme mes malheureux frères.

Le juge sentit à travers le ton badin du moine qu'il avait pesé chaque mot de son discours. Il jeta un coup d'œil circulaire à la vaste pièce. Il s'y trouvait un lit confortable et un meuble contenant tout un nécessaire de toilette. Le moine vivait là, dormait là, mangeait là. Ti le soupçonna de ne revoir la couleur du ciel qu'à l'occasion des cérémonies d'inhumation, lorsqu'il lui fallait apporter l'un de ses chers coffres dans la cour d'honneur. Se voir forcé de l'ouvrir pour en sortir ses entrailles de papier devait être chaque fois un déchirement.

Un jeune garçon apporta le thé. Après le compliment convenu sur l'honneur d'une si auguste visite, l'archiviste proposa de lire quelques-uns des plus beaux rêves parmi les milliers entreposés sur ses étagères. C'était apparemment la requête habituelle des visiteurs venus de l'extérieur. Ti, trop poli pour refuser, eut droit à un florilège de songes. Le vieux lettré en conservait d'édifiants. D'autres faisaient montre d'une grande poésie, d'autres encore d'une imagination débordante ; tout était à l'avenant. On y trouvait de la comédie ou des scènes historiques, peuplées de hauts dignitaires de l'empire penchés sur le sort de l'univers. C'était un grand théâtre d'ombres. L'archiviste tira d'un coffre élimé, avec mille précautions et un profond respect, une feuille particulièrement précieuse parce qu'elle avait valu à son auteur une sainteté irréprochable. Le rêve racontait l'accession au pouvoir d'une femme, dix ans avant que l'impératrice actuelle ne quittât son couvent pour devenir l'épouse favorite et influente du Fils du Ciel.

Avec un clin d'œil malicieux, le moine exhuma d'un recoin quelques rêves érotiques, riches en descriptions osées et en détails minutieux. Ti rougit jusqu'aux oreilles. Il supputa que ces rêves-ci n'avaient pas dû valoir à leurs auteurs la sainteté, ce qui ne les empêchait pas d'avoir leur public. Peut-être même y avait-il eu de la part de ces moines de la malignité à dicter de telles turpitudes, sachant qu'elles seraient lues un jour devant une docte assemblée dans la grande cour du monastère. Il aurait donné beaucoup pour voir les nobles visiteurs écouter ces abominations en tâchant de garder leur air de digne impassibilité.

L'archiviste faisait preuve d'une immense mémoire. Il évoluait parmi ses coffres avec une agilité remarquable. Ti loua sa parfaite connaissance de leur contenu.

— C'est que je vis avec eux depuis l'âge de quinze ans, noble juge. Dès mon noviciat, j'ai été initié à leur conservation, en même temps que quatre de mes camarades. À la mort de l'archiviste qui nous avait formés, j'ai été choisi pour le remplacer, au terme de plusieurs épreuves dont la mémoire était la principale.

Ti songea que ces archives n'étaient rien sans leur archiviste : lui seul savait les utiliser, il en était la clé vivante.

— Ce que je me demande, dit-il, désireux d'aborder le véritable motif de sa visite, c'est si quelqu'un a pu avoir accès à ces archives et s'en servir pour influencer ses camarades, par exemple pour désespérer les frères Mo et Pa.

L'archiviste s'étant récrié, Ti demanda si les coffres avaient au moins révélé des éléments troublants ces dernières années.

Le moine resta pensif quelques instants.

— Le propre des rêves, répondit-il après avoir mûrement réfléchi, est de n'offrir d'« élément troublant », comme vous dites, que par l'interprétation de celui qui en prend connaissance. Nés de l'imagination du rêveur, ils font appel pour leur compréhension à l'imagination de celui qui les lit. Ils n'ont rien à voir avec les témoignages déposés au tribunal de Votre Excellence. Ils sont comme les messages divins : Obscurs et à significations multiples.

— Je vois, dit le juge, déçu. Ce sont en quelque sorte des témoignages rendus par des aveugles à l'intention de sourds.

— Votre Excellence a parfaitement saisi la subtilité de cet art. C'est là ce que n'entend pas notre père abbé. Il voudrait que chaque rêve contienne une mention claire disant textuellement : « Je suis l'œuvre d'un saint, il n'y a pas à discuter. » Ce n'est hélas pas ainsi que cela fonctionne. Les songes sont d'une essence impalpable, tout comme la pensée. Quel homme peut-il prétendre décrypter sans erreur le langage des dieux ?

Ces belles sentences n'avançaient guère les affaires du magistrat.

— Vous devez bien vous ennuyer, à porter seul ce lourd fardeau, supposa-t-il.

— Seul, je ne le suis jamais, répondit l'archiviste. Il y a dans ce monastère plus de quarante moines ; cela fait chaque nuit, chaque jour, autant d'occasions de rêves et de cauchemars dont je suis l'unique confident.

Il se fit un grand bruit dans l'escalier. Un moine descendait en courant de la salle de méditation.

— Encore un ! dit l'archiviste.

— Plaît-il ?

— Encore un mauvais rêve. Je ne sais pas ce qu'ils ont, depuis quelque temps. La mode actuelle consiste à dévaler cet escalier comme s'ils avaient vu le diable.

Le moine se présenta pour faire enregistrer ses visions. Le juge se leva et prit congé : il avait bien compris que c'était là pour l'archiviste un devoir qui l'emportait sur les lois de l'hospitalité.

Au lieu de descendre les marches vers la sortie, le magistrat monta vers la salle de méditation, curieux de voir le diable qui avait tant effrayé le fuyard. Il n'y avait plus personne. Il admira un moment le décor floral très travaillé dont le relief ornait les murs, puis quitta ce séjour mystique pour retrouver la cité des hommes.

Il traversait la cour lorsque le frère médecin l'aborda pour lui annoncer qu'il avait achevé l'examen du défunt sans trouver aucune trace de violences. Le corps ne portait que des marques de mortifications physiques répétées, qui n'étaient l'indice que d'une foi particulièrement tourmentée ces derniers temps. Pour conclure, il prévint le magistrat que la cérémonie dédiée aux rêves de frère Pa allait avoir lieu.

— On n'attend pas que les invités arrivent ? s'étonna le juge.

L'abbé avait décidé de régler cette question sans tarder. Ti comprit qu'il était impatient de tourner la page. Il devait être las de voir son monastère se transformer en morgue, et le frère Pa devait être un moins bon champion que Mo pour ce qui était des chances de sainteté.

Le ciel était couvert lorsque Ti alla prendre sa place sous l'auvent. Plus de petites ombrelles orangées. Un vent presque froid balayait l'assemblée. La tenue de la cérémonie ayant été un peu précipitée, le service n'avait pas eu le temps de s'organiser : nul n'avait aligné les fauteuils, disséminés un peu partout sur la terrasse. Il n'y avait personne non plus pour lui indiquer sa place. Il s'assit à côté de frère Gao, le responsable des feux. Dopé par la proximité de l'auguste visiteur, le gros moine fut pris d'une nouvelle crise de lyrisme débridé :

— Ah, noble juge ! Quelle émotion ! Voici le moment où le plus humble des moines peut tout à coup acquérir une dignité

supérieure au plus éminent d'entre nous. Toute hiérarchie est abolie, tout ordre de prééminence renversé, les règles changent du tout au tout, il n'y a plus ni gloire, ni modestie, c'est l'instant sublime où les misérables deviennent puissants, et les puissants, misérables, la nuit se fait plus lumineuse que le jour, c'est le triomphe de la vérité profonde sur la vaine apparence, c'est...

— Oui, oui, j'ai compris, c'est extraordinaire, dit le juge avec un geste d'impatience.

Il y avait moins de monde que la fois précédente : les notables de Pou-yang n'étaient pas disposés à se déplacer tous les quatre matins pour s'entendre lire des rêves sans intérêt. On sentait de la lassitude dans les rangs des fidèles.

À l'arrivée du coffre sur son palanquin, les chanteurs rendirent hommage à leur maître défunt avec une belle conviction dans la voix. On ne savait s'ils étaient émus d'enterrer l'homme qui les avait fait travailler sous sa houlette, ou heureusement surpris d'être soudain débarrassés de celui qui leur avait fait suer sang et eau. L'abbé fit signe à l'archiviste d'ouvrir le coffre. Il semblait désireux de mener cette cérémonie tambour battant.

Première déconvenue : le coffre était presque vide. Si l'abbé restait de marbre, figé dans sa douleur de voir ses moines périr les uns après les autres, on pouvait déjà voir sur le visage du prieur une moue de déception : ce n'était guère dans cette poignée de feuillets que l'on risquait de dénicher une vision miraculeuse.

Les rêves du maître de chapelle se révélèrent plus modestes que Ti ne l'aurait cru. Rien que pour cet effort d'humilité chez un homme si content de lui, le juge Ti lui aurait volontiers accordé un accessit. Était-ce là ce qui avait tant indisposé les juges d'En-Haut, pour qu'ils prennent la peine d'en informer le rêveur, et même de le tourmenter avec leurs récriminations ?

On pouvait en tout cas chercher longtemps dans ce fatras le moindre signe prémonitoire. Il fallait même se donner un coup de pied aux fesses pour leur trouver de la poésie. Certes, l'humilité faisait partie des critères de sainteté, mais les autorités du monastère la pratiquaient trop peu elles-mêmes

pour estimer qu'il y avait là un motif pouvant conduire seul à l'élévation suprême. L'atmosphère se détendit lorsqu'un rêve de frère Pa plaça l'abbé dans une situation burlesque qui amusa tout le monde, hormis l'intéressé. Ti fut sans doute le seul à comprendre le sens des derniers songes, d'affreux cauchemars où les trois juges suprêmes se moquaient avec méchanceté du malheureux, ainsi que ce dernier en avait fait la confidence au magistrat avant de pousser son dernier soupir.

Ti crut lire dans les pensées du père abbé l'idée qu'il dirigeait décidément une communauté de veaux incapables du moindre rêve de qualité. Il lui souhaita intérieurement d'éblouir son successeur au jour de sa propre inhumation.

Il y eut un coup de tonnerre. La pluie commença à tomber. Les moines se protégèrent comme ils purent tandis que le prieur prononçait son discours de clôture, résumant les vertus et faiblesses de frère Pa. Peut-être pressé par la pluie, à moins que ce ne soit par la déception, l'abbé ne perdit pas de temps et brisa la baguette de bambou dans un silence consterné que seul le bruit des gouttes vint perturber. Un instant plus tard, Ti regarda le corps du maître de chapelle partir pour le cimetière, où les insectes seraient les seuls à se féliciter de son décès.

« Encore manqué », lut-il clairement sur les lèvres de l'abbé lorsque celui-ci quitta son siège pour signifier la fin de la cérémonie. Ti se demanda ce que cette remarque voulait dire. Se pouvait-il que le supérieur ait été pressé de couronner de nouveaux saints au point de pousser au désespoir certains de ses moines et d'ouvrir plus vite leurs coffres ? Lorsqu'il émergea de ses réflexions, il s'aperçut que la pluie redoublait d'intensité et qu'il restait seul assis sur la terrasse abandonnée, comme l'ultime veilleur d'un monastère subitement déserté par ses habitants.

# 8

*Madame Première écoute le récit d'un triste destin ; elle décide de prendre le sien en main.*

Pendant que son mari se gorgeait de rêves jusqu'à ne plus pouvoir rêver, Madame Première profitait comme elle le pouvait de son séjour chez les nonnes bouddhistes. Au sortir du pavillon qui lui avait été attribué, elle croisa les aimables folles de la veille. Leur humeur semblait susceptible de varier du tout au tout sans raison précise : certaines étaient plongées dans une sorte d'extase, d'autres se montraient renfrognées, d'autres encore se balançaient d'avant en arrière en marmonnant des mots sans queue ni tête. Aucune ne parut la reconnaître.

— Pas de ronde, aujourd'hui ? demanda-t-elle. Bon. Tant pis. Une autre fois, peut-être ?

On lui répondit par un borborygme guttural inintelligible.

— Si vous voulez communiquer avec ces démentes, il vous faudra davantage de patience, dit une voix dans son dos.

Jade-Bleu se tenait sur le chemin, devant un massif de roses dont elle tentait avec peine de couper la plus belle, qui avait fleuri tout en haut, presque inaccessible.

— Ce sont mes fleurs préférées, expliqua-t-elle une fois parvenue à ses fins. La mettrai-je dans mes cheveux, ou à ma ceinture ? Qu'en pensez-vous ?

— Vous n'avez rien de commun avec ces femmes, dit Madame Première. Je suis persuadée que vous n'êtes pas folle.

— Bien sûr que non, chérie ! Qui pourrait croire que je le suis ? déclara Jade-Bleu comme s'il était impensable que sa santé mentale pût être remise en question.

Ce disant, elle déchiquetait entre ses doigts, sans paraître s'en rendre compte, la rose qu'elle venait de cueillir avec tant de

mal. Puis elle piqua dans son chignon une tige sans pétales qui ne lui donnait pas l'air le plus sensé.

— Mon mari a cru bon de me conduire ici et m'y a quelque peu oubliée, reprit-elle. Je suis victime d'un malheureux concours de circonstances.

— C'est une chose qui ne saurait m'arriver, dit Madame Première, qui ne douta de cette certitude qu'une fois qu'elle l'eut exprimée.

— Vraiment, chérie ? Vous êtes parmi nous, pourtant ; cela ne saurait être un hasard. Votre tendre époux vous a-t-il bien informée sur l'endroit où il vous envoyait ?

— Pas textuellement, admit Madame Première. Mais nous nous comprenons sans avoir besoin de tout nous dire.

— Je n'en doute pas, dit Jade-Bleu avec un sourire triste. Moi aussi, j'ai saisi ce qu'on avait fait de moi sans qu'on ait eu besoin de me l'expliquer. C'est après coup que la lumière nous vient.

Madame Première sentit une sourde inquiétude poindre en elle.

— Cela ne fait pourtant que huit jours que je suis ici, reprit Jade-Bleu, qui n'était pas à une contradiction près. Voyez-vous, mon cher époux a promis de venir me chercher le neuvième jour. Ce sera donc pour demain. Je vais bientôt devoir vous faire mes adieux, à mon grand regret.

Madame Première comprit tout à coup que sa compagne, depuis huit ans, s'en tenait à ce huitième jour, attendant chaque fois sa délivrance pour le lendemain. Cela lui parut davantage une marque de désespoir ou une tentative de survie qu'un signe patent de folie. Qui savait si elle-même, bientôt, ne s'accrocherait pas à des futilités de cet ordre pour préserver l'essentiel de sa santé mentale ?

— Y a-t-il beaucoup d'autres femmes, ici, qui ont été « oubliées » par leur famille ? demanda-t-elle.

Jade-Bleu réfléchit un instant.

— Eh bien... la plupart des nonnes, pour commencer, répondit-elle. Avez-vous une prédisposition pour la vocation religieuse, ma chérie ?

Elle lui expliqua que, parmi les jeunes femmes enfermées contre leur gré, celles qui ne devenaient pas folles ou amorphes choisissaient en général de prendre l'habit et de raser leurs cheveux, ce qui était à tout le moins la meilleure manière de demeurer en ces lieux – la plus logique en tout cas. Elle avait pour sa part renoncé à la logique et trouvé à l'intérieur d'elle-même son propre équilibre.

— Savez-vous combien de cadettes encombrent leur famille au moment où l'on marie leurs aînées, ou lorsqu'il convient de trouver à leurs frères les meilleurs partis possibles ? Un petit cadeau à ce couvent coûte moins cher qu'une dot ou que l'entretien d'une branche supplémentaire de la famille. On ne peut reprocher aux parents avisés ce calcul d'intérêt collectif, ni de se résoudre à des séparations déchirantes, n'est-ce pas ? Une fois le choix fait, ils ont raison de s'abstenir de visites : mieux vaut trancher complètement.

Madame Première trouva qu'elle faisait preuve d'une lucidité, d'une résignation, que seules pouvaient apporter les limites du désespoir. Pour sa part, quelque chose en elle refusait d'accepter ce sinistre constat.

— Vous devez vous tromper, répondit-elle. Je suis sûre qu'il n'y a pas tant de méchantes gens pour alimenter tout un couvent, religieuses et folles incluses.

Jade-Bleu eut un sourire plein d'indulgence pour cette naïveté à laquelle Mme Ti semblait si désireuse de s'accrocher.

— Vous devriez rencontrer Doux-Avril, répondit-elle. Son cas est particulièrement édifiant. Par ailleurs son histoire est tout à fait distrayante, je vous la recommande. Voulez-vous que nous allions la trouver ? Elle passe le plus clair de ses journées à bêcher le potager.

Madame Première était libre de son temps. D'autre part, l'inquiétude qui la rongeait réclamait quelque soulagement. Une nouvelle connaissance serait la bienvenue.

Au bout de quelques minutes, elles se trouvèrent au milieu des choux et des arbres fruitiers qui assuraient la base alimentaire de la congrégation. Une jeune personne d'apparence frêle mais agréable était occupée à désherber.

Madame Première remarqua que l'on devinait en elle des charmes indéniables malgré sa mise sans apprêts.

— Voici Doux-Avril, annonça Jade-Bleu. Justement, je voulais vous donner ceci, dit-elle à la jeune nonne en sortant de sa manche un joli mouchoir brodé. Je l'ai terminé hier.

La religieuse cessa de bêcher, s'essuya les mains sur son vêtement et prit le mouchoir comme si on lui confiait un dépôt sacré.

— Racontez donc votre histoire à mon amie, qui est nouvelle et qui s'ennuie, dit Jade-Bleu. Non seulement votre destin est emblématique de ce qui arrive aux filles d'ici, mais il possède une certaine beauté. C'est presque un conte traditionnel, si l'on excepte le fait que l'héroïne n'est pas sauvée à la fin par le beau prince monté sur un dragon.

Doux-Avril posa sa bêche et s'assit sur une souche où les deux femmes prirent place à ses côtés. Elle commença son récit d'une jolie voix flûtée. Son aisance à le raconter laissait penser qu'elle avait dû le répéter souvent. Ce devait être l'une des fables préférées du couvent.

— Je suis née dans une famille sans prétention, expliqua-t-elle. Mon père occupe chez un maître tisserand un emploi de comptable qui nous a toujours permis de vivre à notre aise, mais sans plus. Lorsque je fus en âge de me marier, mes parents firent appel à une entremetteuse pour me trouver un bon époux — bon selon leurs critères, c'est-à-dire un homme de fortune équivalente à la leur, dont le statut et la réputation ne les feraient pas rougir en présence de leurs voisins. Le fiancé pressenti, un veuf deux fois plus âgé que moi et chargé d'enfants, mourut subitement peu de temps avant les noces, ce qu'à vrai dire je tins plutôt pour une chance, sur le moment. Mes parents, assez superstitieux de nature, furent atterrés par cette contrariété, dans laquelle ils virent un mauvais présage. Il faut vous dire que cet homme avait accepté de payer mon trousseau. Ce marché était très avantageux pour mes parents, qui avaient encore trois garçons à marier, et dont deux filles avaient déjà été casées à grands frais. Ils n'avaient pas fini de rembourser la somme empruntée pour les dernières noces, et n'étaient pas disposés à se jeter dans un surcroît de dépenses.

Je les accompagnai au temple de la Vérité-Suprême, où mon père consulta les bâtonnets divinatoires pour savoir s'ils allaient trouver très vite un prétendant aussi peu difficile que le premier. Ce que les bâtonnets lui répondirent ne lui plut pas, quoique je le soupçonne de n'avoir guère été capable d'en décrypter le sens. Cette méthode est assez ambiguë pour permettre au consultant de voir dans la réponse le message qu'il attend ou qu'il redoute, selon que ses craintes l'emportent ou non sur son espoir<sup>1</sup>.

Pour mon malheur, mes parents se résignèrent à faire les frais d'un oracle. Ils engagèrent un prêtre taoïste fameux pour ses dons de clairvoyance, qu'on leur avait recommandé. Vous le savez, les sujets de notre empire se tournent vers l'une ou l'autre des religions selon leurs besoins. Les taoïstes, maudite soit cette engeance, sont particulièrement prisés pour les liens qu'ils entretiennent avec l'au-delà.

Madame Première constata que Doux-Avril, à l'image du reste de la communauté, ne portait pas les taoïstes dans son cœur.

— Le prêtre se rendit chez nous, où il fut reçu en grand apparat, accompagné de trois clercs qui l'assistaient. Ces derniers installèrent l'autel devant lequel allait se tenir la cérémonie de consultation des esprits. Ces prêtres aiment user d'un enfant innocent pour leur servir de médium avec les dieux. Par mesure d'économie, il fut décidé que mon petit frère en tiendrait lieu. On commença par nourrir grassement tout ce monde pour les remercier par avance de leurs bons offices. Une fois repus, les moines allumèrent encensoirs et bougies, et exécutèrent les danses propitiatoires. Le prêtre accomplit ses passes magiques. Il donna à boire à Petit Frère le liquide destiné à le mettre à même d'entendre la voix des dieux. Ce breuvage devait contenir une forte dose d'alcool. Mon frère, au bout d'un moment, prononça des phrases incompréhensibles que le prêtre se mit en devoir de nous traduire. Selon lui, les dieux avaient

---

<sup>1</sup>La personne désireuse de connaître son avenir tire au hasard un bâtonnet marqué d'un numéro qui renvoie à un livre de divination rempli de formules sibyllines.

prédit que je serais la cause d'un épouvantable scandale qui éclabousserait la réputation de tous les miens. Vous imaginez la tête que firent mon père et ma mère ! Celle-ci se mit à gémir, et mon père à frapper le sol de son front en suppliant le prêtre d'intercéder pour nous auprès des puissances infernales. Mais cet affreux bonhomme se montra inflexible. Ce qui avait été dit allait avoir lieu, il n'y avait pas à y revenir. Il finit même par se fâcher, déclarant qu'on ne pouvait marchander avec les dieux : leur parole n'était pas à vendre – quoique, à vrai dire, leur expression ait eu un coût très net et tout à fait matériel. Ils avaient annoncé ce qui allait advenir comme on lit une phrase dans un livre, et voilà tout. Mes parents devaient se résigner à leur sort et se préparer à ce qui ne saurait manquer d'arriver. Ayant parlé, le prêtre laissa ses assistants replier leur matériel et nous quitta en nous conseillant d'accepter notre malheur. La maisonnée était sens dessus dessous. Mes parents étaient bien récompensés de leur investissement, en vérité !

La résignation n'est hélas pas le trait dominant de leur caractère. Comme il est naturel, ils cherchèrent un moyen d'éviter le scandale promis. La meilleure solution leur parut de me conduire en ce couvent. Entre ces murs, point de bruit, point d'éclat, point de danger.

— Vous avez été enfermée à vie parce qu'un inconnu a déclaré que vous seriez cause d'un déshonneur ? demanda Madame Première, qui n'en croyait pas ses oreilles.

— Pas seulement d'un déshonneur. D'une catastrophe retentissante, tels furent ses mots. Il vint tout de suite à l'idée de mes parents qu'il ne pouvait s'agir que d'une affaire de mœurs. On ne compte plus les jeunes femmes mal mariées qui trompent leur mari. Les histoires policières qui courrent les rues sont pleines de ces aventures qui tournent mal et conduisent au meurtre l'un ou l'autre des conjoints. C'est cela que virent mes parents lorsque le prêtre leur fit sa sinistre déclaration. Plus les jours passaient, plus ils se persuadaient du caractère inéluctable de mon malheur conjugal.

— La petite a des parents adorables, dit Jade-Bleu. Leur prédit-on une chute ? Ils décident de couper la jambe ! Je leur prédirais bien la migraine pour les voir se couper la tête !

— Quelle fut votre réaction quand vous vous vîtes enfermée ici, ma pauvre enfant ? demanda Madame Première avec compassion.

— Cela se fit progressivement. Un moine bouddhiste leur indiqua le couvent de la Tranquillité-Perpétuelle, dont le nom sonna comme une promesse miraculeuse à leurs oreilles. Ils m'attirèrent ici sous prétexte de demander sa protection au Bouddha. « Une retraite spirituelle », avaient-ils dit.

L'expression fit frémir Madame Première. N'avait-on pas utilisé la même à son endroit ? Combien de fois ces mots allaient-ils lui revenir en pleine figure ? Doux-Avril était trop émue pour continuer. Ce fut Jade-Bleu quiacheva le récit.

— Le lendemain de leur arrivée, ses parents avaient disparu. La mère abbesse lui apprit ce qu'il en était. Son père avait payé son entrée au couvent, il y avait consacré le maigre pécule prévu pour son trousseau. Elle ne les reverrait plus. Les portes étaient ouvertes, mais elle n'osa pas rentrer en ville par ses propres moyens pour se présenter à eux contre leur volonté. Je ne vois pas moi-même quelle contenance prendre devant mon cher époux s'il lui arrivait de m'oublier ici au-delà du neuvième jour. Il me semble que j'aimerais mieux rester l'attendre.

— Moi, je n'attends plus personne depuis longtemps ! reprit Doux-Avril. Au début, bien sûr, j'ai espéré qu'ils changeraient d'avis et reviendraient me chercher. Il faut croire que, loin de moi, leur cœur s'est endurci au point de n'être plus accessible à la pitié. J'ai soudoyé le marchand de riz pour qu'il leur porte une lettre. Aucune réponse ne m'est jamais revenue. Quand j'ai perdu l'espoir, j'ai cru devenir folle.

— Mais finalement, dit Jade-Bleu en lui passant une main dans le dos, elle a préféré devenir nonne et s'occuper l'esprit par le travail. Je ne sais si j'aurais fait le même choix, à sa place.

Madame Première songea que, d'une certaine façon, la prédiction s'était réalisée : cette réclusion était un scandale et chacune de celles qui en avaient connaissance en faisait retomber la faute sur ses parents.

Tandis qu'elles méditaient sur ce triste sort, une nonne approcha. Elle se planta devant Madame Première et tira de sa manche une lettre qu'elle lui tendit. Le pli avait été trouvé sur le

portail. On supposait que le moine qui l'avait apporté était arrivé au petit jour et s'en était retourné sans demander son reste – « avant d'avoir été repéré » aurait été l'expression juste. La lettre était bien sûr de son mari. Elle ne l'ouvrit pas sans ressentir une désagréable appréhension au souvenir de ce qui était arrivé à Doux-Avril, et plus encore à Jade-Bleu, bien que celle-ci niât l'événement jusqu'à affecter de n'en conserver aucun souvenir.

Ti la priaît de découvrir par quel mystère les nonnes étaient si habiles aux arts martiaux. Il avait de l'emploi pour leurs méthodes. Elle devina entre les lignes qu'il se voyait presque venir prendre lui-même quelques leçons utiles, quoiqu'il ne fût pas de sa dignité de se laisser frapper par une femme – ni d'ailleurs par quiconque. Les combattantes auraient-elles assez de respect envers lui pour ne pas le brutaliser ? Elle espéra que non.

Elle fut néanmoins rassurée par le contenu de la missive : une personne à qui l'on prend la peine de confier une mission revêt donc encore quelque importance aux yeux de l'expéditeur. Il lui reconnaissait au moins un reste d'existence. Tout n'était pas perdu. Isolée dans ce couvent, elle en venait à douter des quinze dernières années de sa vie conjugale. Se pouvait-il qu'elle se soit trompée aussi longtemps sur les sentiments réels que lui portait son mari ? Elle ne savait plus que penser.

Mme Ti demanda à Doux-Avril à quel endroit les nonnes s'entraînaient au combat. La religieuse lui indiqua un terre-plein, à l'arrière du monastère, où elles avaient coutume de s'adonner aux arts martiaux lorsque le temps s'y prêtait.

Madame Première et Jade-Bleu parvinrent sur le petit champ au beau milieu d'un exercice. L'épouse du magistrat constata que les nonnes comptaient dans leurs rangs des maîtresses d'armes qui leur faisaient subir un entraînement rigoureux. Des mannequins revêtus d'une robe de moine taoïste faisaient les frais de leurs efforts. Elle songea que la cible de leur courroux était ainsi parfaitement identifiée. La tête d'un de ces pantins éclata sous la violence d'un coup de pied. La paille dont elle était rembourrée vola de tous côtés. Madame Première ne

put s'empêcher d'imaginer à la place la cervelle du religieux et détourna les yeux avec horreur.

— Pourquoi ces saintes femmes ne supportent-elles pas les moines ? demanda-t-elle.

— Je crois qu'ils ont tenté de les chasser d'ici par tous les moyens, dit Jade-Bleu. Principalement en intriguant à tous les niveaux de l'administration.

— Il nous a bien fallu nous défendre comme nous le pouvions ! clama une nonne qui se trouvait à portée d'oreille des deux femmes.

— Je doute que votre aptitude à combattre ait beaucoup d'effet sur les mandarins comme mon mari, répondit Mme Ti.

— Sur eux, non, admit la nonne. Mais sur l'application de leurs décisions, certainement. Le premier officier qui est venu nous voir s'en souvient encore. Il y a longtemps que les préfets ne trouvent plus personne pour exécuter leurs sentences contre nous. Les paysans aussi nous respectent, bien que les moines aient tenté de les convaincre que nous attirions le mauvais œil sur leur bétail. Ces taoïstes ont pour eux la magie, leurs petits tripotages de rebouteux ; nous avons pour nous les forces plus tangibles de nos poings, sans compter notre foi et notre bon droit. Cela a suffi à nous préserver jusqu'à présent. Ah, j'oubliais : le Bouddha veille sur nous. C'est tout de même autre chose que leurs trois juges d'En-Haut, que personne n'a jamais vus, avec leur aréopage de démons, tous plus grotesques les uns que les autres.

Puisque son mari avait pris le risque de l'y engager, Madame Première sollicita l'honneur de suivre quelques-unes de ces leçons d'arts martiaux. L'arrière-pensée de mettre de l'ordre dans sa maisonnée à son retour n'était pas non plus pour rien dans sa décision.

— Croyez-vous que l'on puisse donner quelques coups bien placés tout en étant vêtu d'une robe longue ? demanda-t-elle.

— Nous vous apprendrons quelques astuces, répondit la nonne. Savez-vous que l'on peut infliger des blessures sérieuses à un agresseur rien qu'avec le peigne à chignon que vous portez dans vos cheveux ? Lui crever un œil, par exemple.

— Comme c'est intéressant, répondit Madame Première en se demandant à qui elle aurait aimé crever l'œil.

La suite de la leçon lui permit aussi de se demander à qui elle aurait souhaité démettre une épaule ou fouler une cheville. Ce séjour spirituel se révélait plein d'enseignements utiles pour l'amélioration de sa vie de famille.

## 9

*Le juge Ti a des mots avec l'abbé ; il trouve la paix dans un cimetière.*

Ti sollicita un entretien privé avec le père abbé. Il souhaitait savoir ce qui, selon le religieux, avait pu pousser son maître de chœur à en finir si brutalement avec la vie.

— Pardonnez-moi de venir vous entretenir d'un sujet si peu plaisant, dit-il en pénétrant dans le salon de réception du supérieur.

— Vous faites allusion au fait que frère Pa n'aït pas atteint la sainteté, je suppose ? répondit le vieux moine en lui indiquant un fauteuil.

— Non, je fais allusion à son décès prématuré.

— Ah ! Il est vrai que nous chercherions en vain, en ce moment, des sujets plaisants dont nous entretenir.

— Maître, n'êtes-vous pas intrigué par cette propension actuelle de vos disciples à mettre fin à leurs jours ?

— Je suis plus qu'intrigué ! répondit le supérieur sans bouger un cil. Je suis atterré ! Affligé ! Horrifié ! En un mot, tout cela est fort regrettable.

Il avait l'air de s'en ficher comme de sa première robe safran.

— À l'avenir, ajouta-t-il, nous prendrons soin de nous assurer que nos postulants ne sont pas atteints de... de tristesse chronique. C'est bien le mot, je crois. Ces accidents sont contagieux, c'est évident. Un événement lamentable renforce la tristesse chez les autres frères, qui, à leur tour, plongent dans le désespoir. Heureusement, les fêtes de la sainteté vont nous offrir à tous un dérivatif salutaire. Quoiqu'il en soit, tout le monde va être trop occupé pour se permettre de nourrir des

idées noires. La sainteté est le remède à tous les maux, ne croyez-vous pas ?

Ti songea que la légèreté du père abbé était une autre sorte de remède tout aussi efficace pour fuir la réalité des choses. L'estime qu'il avait pour lui baissa de plusieurs crans. Un homme aussi peu charitable envers ceux qui lui étaient confiés devait être imbu de lui-même plus qu'il n'était pensable.

— Ne comptez-vous pas prendre des mesures pour endiguer cette vague de suicides ? demanda le juge.

L'abbé lui jeta un regard étonné :

— Mais les mesures se prennent d'elles-mêmes. Les événements s'enchaînent... dans une succession... qui laisse tout loisir aux forces positives de s'exercer... pour rétablir l'ordre. Exorcisme, méditation, travail, et nous revoilà dominés par le yang. Que souhaiter de plus ?

Ti se demanda si cet homme était bien apte à diriger une communauté, *a fortiori* une communauté en détresse.

— Je suis inquiet, confessa le magistrat, décidé à faire un effort pour parler le même langage que son interlocuteur. Je me demande si un esprit maléfique ne se joue pas en ce moment de vos pauvres moines.

Le supérieur le regarda avec intensité.

— Certes, répondit-il. A propos, votre séjour parmi nous est-il appelé à se prolonger longtemps ?

Ti sentit que l'on pensait avoir identifié l'élément perturbateur et que cette hypothèse n'était pas flatteuse pour lui.

— Je pense qu'il serait bon d'instaurer une surveillance mutuelle et permanente entre vos disciples, annonça-t-il, afin qu'aucun ne sombre plus dans une mélancolie fatale.

L'abbé resta un instant interloqué. Ti eut la certitude qu'il était sur le point d'éclater de rire.

Une surveillance constante ? Vous ignorez visiblement ce que sont nos fêtes de la sainteté ! Ils n'auront pas un instant à eux ! Ce sont trois jours de travail ininterrompu : préparation, réalisation, nettoyage. Ils n'auront pas le temps d'avoir de mauvaises pensées, croyez-moi. Mon monastère sera, ces jours prochains, l'endroit le plus sûr de l'empire. Il tiendra à la fois de

la grosse auberge, du sanctuaire, de l'ermitage... Cela fait beaucoup pour quarante hommes. Enfin, trente-huit. Je défie quiconque de trouver le temps de méditer sur sa petite personne ! Celui-là aura toutes les chances d'accéder à la sainteté, j'en suis sûr ! Une telle capacité de renfermement !

Ti ne put s'empêcher de songer que cette accession à la sainteté aurait bien arrangé les affaires du supérieur. Comme si celui-ci avait suivi sa pensée, il ajouta :

— Je me donnerais moi-même la mort si je pouvais penser offrir un saint de plus à notre chère communauté. Tel est le but de nos existences. Mes prétentions ne vont hélas pas jusque-là. Je connais mes rêves : il ne s'y trouve ni prédiction, ni poésie remarquable, ni...

Ti fut certain qu'il s'apprêtait à dire « ni générosité envers autrui », le troisième grand motif de sainteté. Ce n'était certes pas son point fort. L'abbé s'interrompit et sa phrase resta en suspens, créant un léger malaise entre les deux hommes. Ils se comprenaient parfaitement, ce qui ne signifiait pas pour autant qu'ils s'appréciaient. Ti devinait que l'abbé l'aurait volontiers renvoyé à Pou-yang le jour même. Ses moines et lui seraient restés de nouveau entre eux, sans témoin gênant, pour continuer de se suicider à qui mieux mieux. Quant au supérieur, il avait parfaitement senti que chacune de ses paroles lui faisait descendre une marche dans l'estime que lui portait son hôte. Ils avaient beau se renvoyer l'un l'autre toutes les marques d'une politesse convenue, l'oppression de ce lieu clos empêchait de dissimuler tout à fait ses sentiments.

— Je suis convaincu que vos chers moines ont le supérieur qu'ils méritent, dit le juge Ti avec toute la suavité dont il était capable.

L'abbé se raidit un peu. L'insulte était très nettement perceptible sous le compliment. Il n'eut pas besoin de réfléchir longtemps pour répondre avec la même acidité que les habitants de Pou-yang avaient exactement la même chance avec leur magistrat. Ti s'inclina en manière de remerciement et se retira. L'abbé le regarda sortir, figé comme l'une de ses statues dorées. Ti sentit d'invisibles poignards lui transpercer le dos comme il franchissait la porte. Il songea que si l'un des habitants du

monastère était capable de nourrir des projets de meurtres envers ses prochains, le meilleur candidat se trouvait dans cette pièce.

Il se demanda si l'un des chanteurs aurait pu vouloir se débarrasser du maître de chœur par colère ou par rancune. Certes, tous avaient dû en avoir envie. L'un d'eux était-il allé jusqu'à proférer des menaces ? Il n'y avait qu'une seule façon de le savoir. Il alla trouver Tao Gan, occupé à trier des papiers.

— Que fais-tu ? demanda le magistrat.

Le secrétaire répondit qu'il avait reçu un abondant courrier du yamen. Les scribes lui faisaient parvenir des résumés des affaires courantes et quelques documents officiels que le juge aurait à ratifier. Ti avait presque oublié qu'il existait un tribunal dont il avait la charge, à l'extérieur de cet univers de paix et d'harmonie où il résidait depuis quelques jours. Les affaires courantes étaient à mille lieues de ses préoccupations actuelles.

— Tu ne fais donc rien d'important, conclut-il. Cela tombe bien, j'ai des projets pour toi.

Tao Gan resta silencieux, s'attendant au pire.

— Tu vas te présenter au prieur. Demande-lui de t'inclure dans la chorale. Avec la vie que leur faisait mener le maître de chœur, on ne refuse sûrement pas les recrues volontaires.

Le secrétaire parut embarrassé.

— C'est que... noble juge... je chante comme une calebasse fêlée.

— D'après ce que j'ai entendu des répétitions, tu ne dépareras pas le groupe. Par ailleurs, leur chef est mort, personne ne te fera de remarque blessante.

A bien y repenser, il s'aperçut qu'il n'avait pas envisagé l'état désastreux de la chorale comme motif de suicide pour son directeur. Il rejeta aussitôt cette idée absurde. S'il avait dû mettre fin à ses jours chaque fois que le personnel de son tribunal, scribes, portiers ou sbires, s'était comporté de façon stupide, il ne serait plus de ce monde depuis longtemps et ses collègues non plus.

Il recommanda à son secrétaire de recueillir des renseignements sur l'état d'esprit du maître de chœur peu avant son décès : avait-il confié à quelqu'un ses problèmes avec les

juges d’En-Haut, qui selon lui n’appréciaient pas ses rêves ? Était-il particulièrement triste ou effrayé par quelque chose ? Ses chanteurs montraient-ils des symptômes similaires ?

— Je vois, répondit Tao Gan. Votre Excellence m’envoie là-bas moins pour chanter que pour écouter ce qui s’y dit.

— C’est cela : ouvre grand tes oreilles et chante comme tu pourras, cela m’importe peu.

Tao Gan ne put s’empêcher de penser que son patron en prenait à son aise : il risquait de le fâcher avec les divinités taoïstes, assez chatouilleuses sur le plan des égards qui leur étaient dus. Le juge Ti devina sa contrariété.

— Sois content, dit-il. J’aurais pu t’envoyer curer les fosses à purin avec le jardinier.

Il songea que l’idée n’était d’ailleurs pas mauvaise et la rangea dans un coin de son esprit pour une utilisation ultérieure.

Lorsque le secrétaire quitta la chambre pour aller débuter sa carrière de choriste, il croisa un moine qui s’inclina profondément sur le seuil en attendant qu’on l’invite à entrer. Le religieux se présenta comme le maître des cérémonies, venu informer leur honorable visiteur du déroulement des festivités qui devaient débuter le lendemain dès l’aube.

— J’espère que Votre Excellence ne verra pas d’obstacle à se lever avec le soleil ? demanda cette sorte de chef du protocole.

Cela rappela au magistrat les fêtes du Nouvel An : chaque année, il quittait son palais au point du jour pour aller en procession, avec tout son personnel, honorer la divinité au temple des Murs et des Fossés. L’apostolat de ses fonctions publiques avait de ces impératifs. Quelques tasses d’un thé bien fort lui permettraient de renouveler cet exploit. Il lui serait toujours possible de somnoler dans son fauteuil durant les discours officiels.

Le maître des cérémonies lui apprit que les principaux notables viendraient le saluer personnellement, comme il se devait envers un hôte aussi prestigieux. Il était aimablement prié de bien vouloir revêtir son costume d’apparat, afin que tous les pèlerins puissent voir, même de loin, que le premier magistrat de Pou-yang les honorait de sa présence. Ti se sentit

utilisé. On faisait de lui une idole parmi celles que le monastère allait présenter à l'adoration des curieux. Devait-il s'attendre à voir déposer des offrandes à ses pieds ? Allait-il devoir énoncer des fadasises ou des prédictions obscures, comme sans doute l'avaient fait *post mortem* chacun des saints de la maison ?

— Je vois qu'on m'a trouvé de l'emploi, constata-t-il.

Le moine avait dressé en outre la liste assez longue des actes que le juge aurait à accomplir durant la fête, tels que bénédictions, discours ou participation aux banquets. Il ne manquait plus que de lui faire pincer les joues des petits enfants et débiter des compliments aux épouses des notables.

C'en était trop. Il était pris au piège. On faisait de lui un ours savant. Mais comment se rebeller sans froisser ses hôtes, pour qui rien n'importait hormis leurs festivités, leurs rêves et leur fichue sainteté, et surtout pas la susceptibilité d'un petit magistrat peu soucieux d'y contribuer ? Il ressentit l'impérieuse nécessité d'aller respirer un air moins vicié par le calcul et l'intérêt. Il y avait justement un endroit où la nature était reine et qu'il n'avait pas encore visité. Il quitta le bâtiment, contourna la muraille et se rendit au cimetière.

Une fois sur la route, il fut tenté de continuer à pied vers Pou-yang. À peine sorti de la forteresse blanche, ces murs lui semblaient déjà étrangers, lointains, comme si le sortilège qui le retenait ici avait perdu de sa force. Il aurait tout donné pour pouvoir remonter sur son cheval et rentrer chez lui, où nul rêve, nul rêveur, nul moine suicidaire, nul abbé égoïste ne viendrait perturber son petit confort ordinaire.

Quelques caractères gravés sur un rocher signalaient que l'enclos était dédié au silence et au repos. Un sentier conduisait à un plateau, en contrebas du chemin, où l'on était environné de buttes recouvertes d'herbes folles. Sous chacune, un moine dormait pour l'éternité, oublié de tous, regrettant peut-être cette sainteté qu'il n'avait pas atteinte, délesté en tout cas de ses rêves, solidement enfermés dans un coffre de la salle des archives, ces rêves qu'il avait notés en vain tout au long de sa vie à l'attention d'une communauté qui n'en avait que faire. Ceux-ci, au moins, n'essaient pas de lui faire jouer un rôle dans des cérémonies où il n'avait aucune part.

Après s'être promené un moment entre ces monticules qui l'incitaient à des réflexions sur le sens de sa vie, il parvint à un endroit où la terre avait été remuée plus récemment. Les herbes n'avaient pas eu le temps de s'en emparer. Il avait devant lui les deux dernières sépultures, celles des malheureux frères Mo et Pa.

Il n'était pas seul. Ti s'aperçut que le jardinier, entre autres besognes dégoûtantes, était chargé d'inhumer les corps et d'entretenir les lieux – sans doute parce qu'on lui prêtait des qualités de pelleteur. Il avait aussi la tâche de décorer le cimetière, bien que Ti fût convaincu qu'il s'y adonnait en partie de sa propre initiative.

Ti fit mine de méditer un moment sur les tombes des deux désespérés. Le jardinier venait de fleurir les deux tumuli et restait là, à les regarder, les yeux perdus dans le vide. Ti fut touché de voir qu'il y avait tout de même quelqu'un pour pleurer les perdants de cette grande loterie fantasque de la sainteté.

— Quel échec de finir dans la terre, quand chacun de nous rêve d'être inhumé à l'intérieur d'une statue dorée à son image, l'entendit-il marmonner entre ses dents.

Il sentit au fond de cet homme une puissante nostalgie. Le jardinier n'était pas loin de verser des larmes sur ces tombes. L'idée frappa soudain le juge Ti qu'il pouvait avoir devant lui un excellent candidat au suicide.

— J'espère que vous ne vous sentez pas désespéré, mon ami, dit-il avec inquiétude.

— Oh, non, répondit frère Den. J'ai trouvé en moi-même des ressources d'espoir.

Ti fut heureux de se l'entendre dire. Au reste, il ne pouvait interroger un à un les trente-huit moines restants et garder l'œil sur les plus tristes d'entre eux. Cette tâche, seul l'abbé aurait pu l'organiser. Et ce dernier n'en avait nulle intention. Ti décida néanmoins, puisqu'il en tenait un, de pousser l'entretien un peu plus loin.

— Vous aussi, vous passez vos matinées à écrire vos rêves ? demanda-t-il.

— Je ne sais pas écrire, répondit le moine d'une voix neutre.

Enfin un homme qui n'était pas obsédé par la rédaction de ses délires nocturnes ! Ti le trouvait de plus en plus sympathique.

Il lui demanda si quelqu'un n'avait pas tenté, récemment, de lui donner des idées noires, ou s'il avait été témoin de quelques faits qu'il aurait réprouvés au point de voir ses convictions ébranlées, ou si certains de ses camarades lui avaient fait part de leurs préoccupations morales. À ce flot de questions, la réponse fut invariablement non. Le jardinier était le tranquille résidant d'un monde parfait. Le juge Ti en fut ravi pour lui, bien que cela n'arrangeât nullement ses propres affaires.

— Ne trouvez-vous pas qu'il règne ici une sorte d'angoisse morbide et destructrice ? dit le magistrat.

Le jardinier se raidit soudain. Il parut se refermer.

— Je n'ai rien remarqué, répondit-il en ramassant ses outils. Si Votre Excellence n'a plus besoin de moi... J'ai du travail par-dessus la tête.

Ti le regarda s'éloigner en se demandant ce qu'il avait pu dire pour provoquer ce changement d'attitude. Il eut la conviction que l'homme voulait absolument éviter de parler de quelque chose qui le dérangeait. Mais, comme il ignorait tout à fait de quoi il pouvait s'agir, Ti fut incapable de trouver le biais qui eût permis de changer cette discussion en interrogatoire.

# 10

*Le juge Ti fréquente de grands rêveurs ; il côtoie de petits profiteurs.*

Le lendemain était le quinzième jour du mois lunaire. Le soleil, en se levant, donna le signal des festivités annuelles. Ti avait mal dormi. Toute la nuit, les coups de marteaux des ultimes préparatifs avaient résonné à travers le bâtiment. On avait monté les autels, aménagé les étals, suspendu les lampions, cloué les dernières potences où seraient accrochés les étendards... Tout en se retournant sur sa couche, il s'était dit plusieurs fois que si la fête était à l'image du déploiement d'activité qu'elle suscitait, il n'allait pas regretter d'y assister.

Le maître des cérémonies vint en personne lui rappeler que les réjouissances allaient débuter. Ti fut persuadé qu'il s'était en réalité déplacé pour vérifier que leur visiteur était levé et avait bien enfilé sa robe d'apparat « vert magistrature » avec le bonnet noir qui complétait la tenue. L'examen parut satisfaire l'organisateur. Il souhaita au juge une excellente journée de fête et se retira.

Ti se rendit dans la première cour. Le gratin du monastère se tenait déjà en rang d'oignons sur le perron. Les coups d'œil discrets des religieux lui firent comprendre qu'il était le dernier et qu'on l'avait attendu. Une aube pâle pointait au-delà du portail, au-dessus duquel on avait accroché une immense banderole proclamant en lettres gigantesques : « Gloire aux grands rêveurs, gloire au Tao. »

Puisqu'on était désormais au complet, le père abbé fit le geste que chacun guettait. Un gong résonna puissamment. Les moines ouvrirent en grand le portail. Un flot de pèlerins qui avaient dû piétiner à l'extérieur depuis les dernières heures de la nuit s'engouffra dans la cour. Nombre d'entre eux portaient

des bagages contenant le nécessaire pour passer la nuit au monastère, et aussi des cadeaux sur lesquels comptait la communauté. Les moines, en robe safran, les accueillirent en les saluant tous très bas comme des hôtes de marque et leur indiquèrent le sens de la visite. On avait prévu à leur intention un parcours compliqué qui allait leur prendre la journée. Ils ne venaient pas seulement assister au spectacle de la sainteté : c'était une véritable épreuve d'endurance destinée à montrer aux juges d'En-Haut la fermeté de leur foi. Ils offraient leur sueur aux dieux, comme aurait dit le père abbé, en échange des rêves divinatoires dont ils escomptaient un enseignement ou l'apaisement de leurs angoisses ; on n'avait rien sans rien, pensa Ti.

Les noms des saints étaient brodés sur de longs étendards suspendus tout autour de l'esplanade. On les retrouvait sur des panneaux portés à dos d'homme en procession, qui firent leur apparition lorsque les cuivres et les tambours commencent à retentir. Cette musique-là, songea le juge, avait une origine parfaitement identifiée, contrairement à celle qui avait tant troublé les moines le mois précédent, la mélodie non identifiée qui semblait sourdre des murs. Un groupe de musiciens soufflait tant qu'il pouvait dans ses cors et ses trompes, ou frappait de grosses caisses de toutes ses forces. Les chanteurs entonnèrent leur hymne de glorification. Ti se demanda un moment quelles étaient ces étranges paroles, une langue ésotérique, réservée au culte, ou un charabia local. Il finit par comprendre que les chanteurs psalmodiaient les noms des saints accrochés un peu partout. Il ne suffisait pas aux religieux d'en recouvrir les murs, il leur fallait aussi en remplir les airs. Il aperçut Tao Gan au milieu des choristes, dans une belle robe de moine prêtée pour l'occasion. Comme le récital ne prévoyait pas de solo, on ne percevait pas du tout sa voix de « calebasse fêlée ». Ti le trouva néanmoins totalement ridicule dans son vêtement trop court, étiqueté aux épaules, ouvrant la bouche comme une grenouille en rut. Puis il se dit que lui-même devait avoir fine allure, au milieu des clercs satisfaits de leur personne, sur cette terrasse à présent en plein soleil. Sa répugnance à se

trouver là devait lui donner l'air emprunté d'un candidat aux examens venu recevoir le dernier prix de sa promotion.

Ti avait craint que ces festivités ne soient qu'une longue démonstration de superstitions en tout genre. Il n'en était rien. Si démonstration il y avait, c'était seulement du fait que ces moines avaient les deux pieds bien arrimés au sol. Il y avait de part et d'autre de la cour plusieurs étals où les pèlerins pouvaient se procurer tout ce que réclamait l'adulation des saints : des statuettes-souvenirs en cire dorée, des rouleaux de prières, de l'encens, des amulettes protectrices contre toutes espèces de démons, mauvais sorts et maladies, et des bougies où des formules magiques certainement très efficaces étaient inscrites en caractères rouges. C'étaient de véritables échoppes. « Pourquoi se limiter à quelques jours par an ? » se dit le juge. Il se demanda ce qui retenait ces prêtres de se transporter sur les marchés avec tout leur barda, ce qui aurait donné sa touche finale au mauvais goût de cette activité lucrative. Puis il songea qu'ils le faisaient sûrement.

Concert et défilé se poursuivirent pour la plus grande gloire des saints rêveurs. Ti estima que c'était beaucoup d'honneur pour quelques poignées d'hommes qui n'avaient rien fait sinon rêver, leur vie durant ! Son administration de tutelle aurait-elle jamais l'idée d'instaurer un culte similaire en l'honneur de ses meilleurs magistrats ? Ti s'imaginait bien en statue de cuivre dans une chapelle dédiée aux « saints juges de l'empire ». Il ne s'y voyait pas en mauvaise place. Cette interminable cérémonie lui confirmait que les honneurs allaient rarement aux plus méritants.

Au fil de la journée, comme on le promenait de cour en cour pour distribuer son salut aux pèlerins, il eut l'occasion de découvrir les multiples attractions – impossible de les nommer autrement – offertes aux pieux visiteurs. Dans la grande salle de prière, les moines lettrés se relayaient pour lire à haute voix les rêves qui avaient valu la sainteté à leurs auteurs, avec une belle emphase et même des sanglots parfaitement mimés aux passages les plus émouvants.

On avait sacrifié les plus belles fleurs du jardinier pour décorer les buffets, payants bien sûr, où l'on pouvait se procurer

des galettes, du riz, des gâteaux et diverses sortes de thés aromatisés.

Le prieur s'était changé en guide et faisait visiter les lieux en gratifiant ses clients d'un cours d'histoire locale. Ti apprit au passage que le bâtiment existait depuis deux siècles. On avait couronné moins d'une vingtaine de saints durant ce laps de temps, dont le fondateur de la communauté. Ce dernier avait rêvé qu'un grand monastère s'élèverait sur cette colline. Le moins que l'on pût faire avait été de lui accorder la sainteté pour ce rêve qu'il s'était activement occupé de réaliser.

Dans la chapelle des rêves, les fidèles imploraient les maîtres rêveurs de leur souffler durant leur sommeil la solution à leur problème. En remerciement préalable, ils déposaient des offrandes devant les statues pour se concilier la bienveillance de leur saint préféré. De là venait sûrement l'importance pour les moines de renouveler le contingent, fût-ce avec lenteur. Ti calcula mentalement qu'ils avaient élu un saint tous les dix ans en moyenne. Ce qui signifiait que, sur la quarantaine de moines actuelle, trois environ seraient déclarés saints. Il était étrange de penser qu'il côtoyait quotidiennement trois anonymes appelés à être pour ainsi dire déifiés et à bénéficier d'un culte dès leur trépas. Ti se voyait incapable d'émettre un pronostic à ce sujet : il n'aurait pas parié une sapèque sur aucun d'entre eux.

Les pèlerins qui avaient reçu une réponse satisfaisante l'année précédente honoraient eux aussi les statues. Chacun avait son favori. L'un des rêveurs, par exemple, avait prédit la naissance d'un héritier dans la famille impériale, cet enfant qui était aujourd'hui l'empereur. On l'implorait pour obtenir la survenance de garçons dans les foyers qui en manquaient.

La bibliothèque faisait partie du parcours. L'archiviste était débordé. On le priaît de tirer de ses coffres quelques beaux rêves sur tel ou tel sujet. Les curieux n'oublaient pas de déposer une offrande consistante dans une urne prévue à cet effet. On leur proposait aussi des extraits des meilleurs songes, recopiés à la demande par les scribes du monastère. Ceux-ci les rédigeaient sur de beaux parchemins estampillés aux armes de la congrégation. L'imagination n'avait pas de limites.

« Mais c'est un piège à imbéciles, cet endroit ! » se dit le juge Ti, affreusement surpris. Il éprouvait presque de l'admiration pour la faculté de ces moines à exploiter la mémoire de leurs défunts. Il comprenait mieux à présent l'obsession du père abbé à couronner de nouveaux saints : la sainteté n'était pas seulement la raison d'être de ce monastère, elle était son moyen d'existence, sa principale ressource, sa rente. Ils recyclaient du cadavre comme jamais le magistrat ne l'avait vu faire par aucun des criminels sur qui il avait eu à enquêter. Ce n'était plus un sanctuaire, c'était un atelier à débiter de la sainteté au poids.

La hiérarchie de la communauté se chargeait du prosélytisme. Le prieur encourageait les gens à proposer leurs fils comme novices – surtout les familles riches, susceptibles d'apporter argent et soutiens, notamment dans la lutte contre les nonnes d'en face, qui n'étaient pas oubliées dans les discours. Il fut plusieurs fois demandé à la foule de prendre parti contre elles. Le prieur alla jusqu'à expliquer à Ti qu'il pourrait donner l'un de ses rejetons à la religion, tout en cherchant à l'endormir de flatteries telles que « le descendant d'une si éminente lignée aurait toutes les chances de devenir un jour notre abbé... voire davantage ». Le magistrat eut l'impression de séjourner dans une secte venimeuse, capable d'arracher les petits enfants à des parents aux idées brouillées par ces beaux discours.

Pour la première fois, il saisit quelles qualités faisaient du père abbé un excellent chef pour cette communauté. Immutabilité de la Voie Sacrée n'hésitait pas à mettre la main à la pâte, flagrant les notables avec onctuosité, sans jamais se départir de sa dignité. Il était parfait dans son rôle d'amphitryon mâtiné de saint homme. Il se situait exactement à mi-chemin entre les humains et les dieux, entre la terre et le ciel, affable et prévenant quand il le fallait, secret et dévot le reste du temps. Il flattait le bourgeois sans cesser de faire sentir à ses visiteurs l'honneur qu'il leur faisait en daignant s'abaisser à leur niveau. Ti comprit pourquoi sa propre présence était si pénible au religieux : il n'entrait pas dans le jeu. Ses pensées n'étaient pas manipulables. Il n'était pas un bon client ; à peine un ustensile,

un hochet que l'on agitait devant les naïfs, faute de lui avoir trouvé un meilleur emploi. En un mot, il n'était ni taoïste, ni à genoux devant leur dogme, leurs fanfreluches, leur décorum, et avait le culot de ne pas s'en cacher. Il était le représentant d'un pouvoir central sur lequel leur église n'avait pas encore réussi à mettre la main. Sa manière d'être, son confucianisme pragmatique leur rappelaient cet échec provisoire et renforçaient l'aspect déplaisant de leur cohabitation forcée.

Le soir, la parade se renouvela aux flambeaux. On tira une dizaine de coffres de leurs étagères pour leur faire exécuter une petite procession à travers les corridors au son des tambourins et des clochettes. On pouvait reprocher beaucoup de choses à ces moines, sauf d'y aller de main morte dans le divertissement de leurs hôtes. Ce fut l'apothéose, avec feu d'artifice, illuminations, guirlandes de lampions multicolores portant chacun un caractère tel que « prospérité », « longue vie » ou « fertilité ». Ti jugea ces préoccupations très terre à terre. La statue en carton-pâte d'un juge d'En-Haut, trois fois plus grande que son modèle, fut dévoilée. Ces défunts étaient sanctifiés une seconde fois. Le juge Ti avait assisté à des cérémonies impériales à la capitale ; il n'avait pas souvenir d'avoir rien vu de plus majestueux, rien d'un mysticisme plus démonstratif ou plus efficace, en tout cas. Le mélange des genres, la foi et l'épate bourgeoise entremêlées, était détonnant.

Afin de loger les pèlerins, le vaste réfectoire avait été aménagé en dortoir. La plupart déroulaient sur le sol les nattes qu'ils avaient apportées avec eux. C'était encore l'occasion pour les moines de faire leur miel. Ils proposaient tout ce que les imprévoyants avaient pu oublier : location de nattes et de coussins, vente de nourriture, de bougies, d'articles pour offrandes, de litanies-souvenirs, de prières. Ti apprit que le monastère vivait la moitié de l'année avec les bénéfices de cette seule journée. Il ne s'en étonna pas. Ils faisaient tout pour que la moisson soit bonne. L'ensemble monastique était à présent devenu une grosse auberge, un caravansérail grouillant de vie et de désordre, exactement comme l'avait annoncé l'abbé.

Le juge Ti dut parader toute la journée, bon gré mal gré, en habit vert et bonnet noir. Pour éviter d'être exploité, il lui aurait

fallu se cantonner dans ses appartements, une injure impossible à infliger à ses hôtes. Pour la première fois de sa carrière, il se sentit aussi déguisé que les exorcistes, avec leurs chapeaux ridicules et leurs étoles multicolores. On ne lui permit d'aller se coucher que lorsque la nuit fut fort avancée. Rompu, vanné, il vit encore transporter le coffre – non à rêves, celui-là – qui passait de caisse en caisse, se remplissant chaque fois un peu plus des sapèques généreusement versées par les adorateurs des rêves. Les monnaies de cuivre, d'argent, et même d'or s'accumulaient.

« Qu'il est bon de jouir d'un lieu dégagé de toutes les trivialités de la vie matérielle, songea le juge Ti. Vivent le détachement et la méditation ! »

Il put enfin aller se coucher dans la merveilleuse atmosphère de sainteté et d'altruisme qui avait baigné toute cette belle journée.

# 11

*Le juge Ti rêve à son tour ; il se dispute avec un archiviste récalcitrant.*

Ti fit cette nuit-là un rêve étrange. Un géant écrasait du pied le mur d'enceinte, qui s'ouvrait en deux sous le choc. Le soleil se décrochait du ciel pour tomber dans la cour, et une brume bizarre envahissait le monastère. A son réveil, il se dit qu'il avait été influencé par l'ambiance onirique des lieux. Avait-il fomenté dans son sommeil une sorte de vengeance imaginaire contre la communauté qui l'avait tant fatigué la veille ? Il se promit d'en faire part à l'archiviste : il y avait peut-être là-dedans quelque message à déchiffrer qui puisse servir son enquête.

Une fois quitté ses appartements, il constata que les festivités se poursuivaient sur un moindre pied, mais toujours avec conviction. Bien que le quinzième jour de la lunaison fût passé, on ne songeait pas à renvoyer ces visiteurs venus de loin, qui souhaitaient s'attarder pour continuer leurs œuvres de piété. Quel pêcheur délaisserait un banc de poissons sous prétexte que sa partie de pêche est terminée ? On trouvait toujours quelques galettes à leur vendre, et le stock d'objets de dévotion était inépuisable. Ti croisait dans tous les couloirs des curieux qui parcourraient ces lieux comme si Lao-tseu les avait habités en personne, ou comme si son fantôme était susceptible d'être découvert au détour d'une promenade.

Tao Gan vint rendre compte de sa mission chez les chanteurs. Le bilan de leur état moral était hélas satisfaisant, probablement meilleur que jamais depuis la mort de leur maître. Quant à savoir si l'un d'eux aurait pu avoir envie de l'expédier dans l'autre monde, la réponse était un grand oui général. Mais nul n'avait eu de mots assez durs pour laisser

supposer qu'il était allé jusqu'à lui trancher les veines dans l'arrière-salle.

Le juge Ti tritura un moment sa moustache avec une mine contrariée.

— Connais-tu le moine qui s'occupe de la prévention des incendies ? demanda-t-il.

Tao Gan eut un sourire d'ironie.

— Un gros benêt bavard, qui passe son temps à assommer le pauvre monde avec ses discours, qu'il débite sur un ton affecté ?

— Je te délie de tes engagements envers la chorale. Tu vas t'attacher à ses pas. J'ai toujours pensé que nous manquions d'un spécialiste du feu, au yamen. Demande-lui de t'enseigner son savoir, de te former. Et tente de voir s'il n'aurait pas pu provoquer lui-même ce prétendu prodige de la statue en flammes. Après tout, il était le mieux placé pour cela.

Tao Gan s'inclina poliment et garda pour lui ce qu'il pensait de ces petits stages improvisés chez tous les originaux du monastère. Il alla enfiler une robe plus simple et plus ancienne, qu'il regretterait moins si elle finissait en cendres.

Quant au juge Ti, ces allusions aux incendies lui avaient remis son rêve en mémoire. Les détails commençaient déjà à s'estomper. Il était temps de se rendre aux archives pour en conférer avec la personne habilitée.

L'archiviste avait consacré les premières heures de la matinée à copier les rêves de la nuit qu'étaient venus lui raconter ceux des moines qui avaient été visités durant leur sommeil, en dépit de leur épuisement. Ti lui trouva l'air las, les traits tirés, il avait des poches sous les yeux. Le pauvre homme se préparait à affronter, pour la seconde journée consécutive, l'appétit de merveilleux des pèlerins. Il savait que, le premier jour, les rêves que la foule des visiteurs lui demandait de consulter avaient une certaine portée morale. Le deuxième jour, en comité restreint, les curieux se permettaient des privautés. Ils réclamaient du corsé, des grivoiseries, se régalaient des rêves érotiques, et ne reculaient devant aucune des cochonneries que les défunt avaient pu laisser dans leur franchise naïve ou leur frustration exhibitionniste.

— Vous n'imaginez pas ce que c'est, dit-il avec un soupir. Ils arrivent ici l'air patelin, tournent autour du pot ; en réalité ils savent très bien ce qu'ils veulent. Ils finissent par me demander si nous conservons vraiment tout, et s'il n'y a pas chez certains moines, de moindre importance, bien sûr, des rêves un peu osés, où les messages de l'au-delà s'incarneraient dans la chair douce et ferme de quelques créatures lascives. Et ils ne me lâchent plus que je ne leur en aie lu des plus salaces. Nos moines sont des hommes ; ils ont une fâcheuse tendance à vivre en imagination ce qui leur est inaccessible de par la vie érémitique. En fait, nos visiteurs aiment à se repaître de la misère d'autrui. L'humanité n'est pas belle, noble juge, non, je sais de quoi je parle ! J'aime mieux mes chers rêves, qui n'ont rien à voir avec le regard lubrique que certains posent sur eux. L'être humain salit les plus belles choses.

Il brassa des monceaux de papiers estampillés.

— Il y a tant de monde, tant de désordre, durant ces fêtes, c'est à ne plus savoir où donner de la tête. Ce n'était pas ainsi, il y a quelques années. L'abbé a perdu la tête, ma foi, de pousser les affaires à ce point. On dirait, excusez le mot, du commerce, ni plus ni moins.

— J'aimerais, si vous le permettez, vous toucher un mot du motif de ma visite.

— Pardonnez-moi, noble juge ! Où avais-je l'esprit ? Je n'ai plus ma tête à moi.

— Je suis sûr que vous retrouverez votre tête au plus vite, dit le juge.

Il lui résuma son rêve de la nuit passée, le géant qui écrasait le mur d'enceinte, le soleil tombant dans la cour et la brume envahissante.

— Que pensez-vous que cela veuille dire ?

— Que vous aimez le radis noir et les grillades ? suggéra l'archiviste, que le magistrat trouva décidément bien fatigué.

Le moine lettré coucha consciencieusement tout cela sur un parchemin daté et estampillé, ainsi qu'il en avait l'habitude, et le remit à son auguste visiteur :

— Ce texte vous sera utile si vous avez un jour l'impression que votre rêve s'est réalisé. Dans le cas contraire, cela vous fera un petit souvenir de votre passage chez nous.

Ti prit congé et s'en alla, son document à la main, surpris de se voir ravalé au rang de ces badauds amateurs de fantastique et de colifichets qui emplissaient la maison. Une idée le frappa au bout de quelques instants. « Quel idiot je suis ! » s'écria-t-il devant deux moines qui se demandèrent d'où lui venait cet éclair de lucidité. Il eut la conviction que l'archiviste lui avait fait passer un message, peut-être involontairement. Il savait de quoi serait faite la prochaine calamité à s'abattre sur la congrégation. Son interlocuteur avait répété plusieurs fois l'expression « perdre la tête », comme quelqu'un qui, à force de penser à ce qu'il ne doit pas dire, ne cesse de se trahir lui-même. Ti retourna en toute hâte à la bibliothèque.

Il ne trouva pas tout de suite l'archiviste et s'attendit presque à tomber sur des têtes tranchées jonchant le sol. Il commençait à s'intéresser aux coffres quand le bonhomme apparut sur le seuil de la pièce.

— Noble juge ? Vous avez oublié quelque chose ? Puis-je vous aider ?

Il fallut quelques instants au magistrat pour reprendre contenance.

— Tout à coup un détail m'est revenu... en tête, répondit-il.

A ces mots, le lettré se figea comme si une sorcière grimaçante était entrée par la fenêtre. Ti, au contraire, était excité à l'égal d'un chien de chasse qui aurait flairé le terrier du lapin. Il se lança à son tour dans la divination :

— Vous avez reçu ce matin un moine dont le rêve vous a troublé. Il y était question de tête. Votre frère a prédit une nouvelle catastrophe. Un décès. C'est bien ça ? Je lis dans vos yeux que je ne me suis pas trompé.

Le silence de l'archiviste était plus éloquent qu'un long discours. Il se décida à ouvrir la bouche, dans un ultime effort pour décourager le magistrat :

— Votre Excellence comprendra que je ne peux rien dire : ces dépôts sont sacrés, le secret doit être respecté. Il nous est absolument impossible d'en discuter aujourd'hui.

Ti, qui n'avait pas l'intention d'attendre une vingtaine d'années pour aborder le sujet, poursuivit ses réflexions sans tenir compte de l'interruption.

— Rien n'empêche n'importe quel moine de prédire n'importe quelle catastrophe pour se rendre intéressant. Mais vous, vous avez peur. C'est cela qui m'intrigue. Que craignez-vous ? Qu'est-ce qui vous pousse à croire qu'il y a une menace dans le rêve que l'on vous a rapporté ce matin ?

L'archiviste restait muet.

— Il ne peut y avoir qu'une seule explication, poursuivit le juge : le moine qui a prédit voici une heure ou deux que quelqu'un allait perdre la tête avait fait d'autres prédictions qui vous forcent à porter foi à ses dernières assertions. Je suis sûr qu'il avait vu en rêve certains des faits qui se sont produits récemment dans votre monastère. C'est ça ? Répondez-moi ! C'est votre magistrat qui vous parle !

L'archiviste gardait les yeux baissés.

— Je suis navré, murmura-t-il. Vous n'obtiendrez rien de moi. J'en ai déjà trop dit.

Ti s'enflammait.

— Qu'avait-il annoncé, les fois précédentes ? La floraison de l'arbuste ? La statue en flammes ? La musique venue de nulle part ? Les deux suicides ?

La réponse le frappa soudain sans qu'il fût besoin de l'exprimer.

— Il avait tout prédit. Chaque événement. L'un après l'autre. N'est-ce pas ? Il n'en a pas oublié un seul. C'est cela qui vous fait peur. Tout ce qu'il imagine se réalise. Vous savez donc maintenant que l'un de vous ne gardera pas longtemps sa tête sur ses épaules. Parce qu'il s'agit d'un être humain, n'est-ce pas ? Vous ne feriez pas cette figure-là si l'affaire était moins grave.

Ti dut s'asseoir. L'archiviste se tenait debout au milieu de sa bibliothèque, les mains croisées sur le bas de sa robe, comme un élève pris en faute.

— Eh bien, je constate avec plaisir que votre abbé va finir par obtenir satisfaction – lui ou son successeur. Il y a bien un futur saint entre ces murs. Et des plus virulents. Un vrai moulin

à annoncer des calamités, en vérité. Depuis quand cet homme vous livre-t-il des rêves prémonitoires ?

— Je supplie Votre Excellence d'avoir pitié de moi, murmura le lettré.

— Qui est-ce ? Quel est ce génie du sommeil révélateur ? Quel est son coffre ?

Ti se tourna vers les étagères où reposaient les boîtes laquées et verrouillées. Il en manipula certaines, qu'il reposait pour en saisir d'autres. Elles étaient toutes semblables. Seul le nom inscrit sur le couvercle les différenciait. Il y en avait plusieurs centaines. Il lui aurait fallu des semaines pour les ouvrir toutes.

— Dire que je l'ai là, sous mon nez ! ragea-t-il. Lequel est-ce ? Comprenez-vous qu'il s'agit d'un témoignage de première main sur tous les événements douteux qui ont eu lieu ici, dont deux décès inexplicables ?

Il était à présent comme un chien affamé devant qui l'on agite un bout de viande sans l'autoriser à y mordre.

— Je vais tous les ouvrir ! lança-t-il par bravade. Donnez-moi la clé !

— Vous n'en avez pas le droit ! s'exclama l'archiviste, horrifié, comme si l'on se proposait de mettre le feu à la chapelle avec les moines à l'intérieur. C'est contraire aux usages de notre congrégation. Les coffres ne peuvent être ouverts que par moi jusqu'au décès de leur propriétaire. C'est la règle, elle est de bronze.

Ti prit son plus beau ton de magistrat pour répondre, comme s'il s'adressait à lui depuis l'estrade de sa salle d'audience :

— J'espère que vous vous rendez compte que vous faites entrave à la bonne marche de la justice. Quoi qu'il se produise dans les heures à venir, ce sera de votre faute. Vous êtes un obstiné !

Dans sa colère, il saisit l'un des pinceaux dont l'archiviste se servait pour consigner les rêves et le brisa entre ses mains, laissant les morceaux s'éparpiller sur le parquet. Ce pinceau avait eu plus de chance que lui : il avait tracé le texte que Ti aurait tant souhaité connaître.

— Si vous ne pouvez me révéler l'identité du rêveur, dites-moi au moins qui va mourir, que je puisse empêcher un malheur. Je vous somme de me répondre. La non-dénonciation de crime est passible de la peine de mort pour complicité.

L'archiviste se mit à genoux comme un condamné qui offre sa tête à la hache du bourreau.

— Je l'ignore, répondit-il. Je supplie Votre Excellence de me croire. Le rêve ne se prononce pas sur ce point. Mais, même si je le savais, il me serait impossible de le révéler à Votre Excellence. Je reconnais ma culpabilité. Elle vient de la stricte observance de notre règle, qui vaut plus que nos misérables vies. Que Votre Excellence fasse de moi ce qu'elle voudra.

Le juge Ti résista à la tentation de le prendre au mot et de lui faire administrer trente coups de bâton dans la cour du monastère pour lui apprendre à respecter la loi. Mais ils n'étaient pas ici au yamen. Il convenait, avec ces moines retors, d'user de diplomatie. Il devait bien exister un moyen de faire céder cet entêté sans user de violence.

Ils furent interrompus par un « hum » poli qui venait de l'entrée. Trois pèlerins se tenaient dans l'encadrement de la porte, l'air embarrassé. Ti supposa que c'étaient de nouveaux amateurs de saletés venus se faire lire des rêves égrillards.

— Ah, voici les trois petits porcs, dit-il. Je vous laisse à vos activités édifiantes. Quand vous aurez changé d'avis sur la prééminence de votre règle obtuse sur la justice impériale, faites-moi prévenir. Je suis comme vous : toujours disponible, de jour comme de nuit, quand l'urgence le commande.

Il quitta la pièce et descendit l'escalier sans cesser de remâcher son acrimonie. Il restait certain que l'archiviste avait peur. Le pauvre homme était terrifié à l'idée de ce qui allait se produire. Ne se pouvait-il, après tout, qu'il fût lui-même le rêveur auquel des songes prémonitoires annonçaient infailliblement les catastrophes ? Ti balaya cette idée en se reprochant de devenir aussi superstitieux que ses hôtes. Il était de plus en plus convaincu qu'il y avait à la base de tout cela une immonde machination parfaitement tangible, bien réelle et d'origine humaine. L'homme lui semblait assez pervers par nature pour n'avoir pas besoin que des juges d'En-Haut

viennent le manipuler ou lui révéler l'avenir. L'archiviste avait la conviction de posséder un secret majeur ; c'était ce qu'on appelait dans le métier une piste, la seule et unique depuis que Ti résidait entre ces murs.

Il fallait se hâter d'obtenir de l'abbé la permission de transgresser la règle, ne serait-ce que pour la première et la dernière fois dans l'histoire du monastère. Il souhaitait absolument ouvrir le coffre du religieux qui avait connaissance des événements avant qu'ils ne surviennent. Seul le supérieur pouvait lever l'interdit et forcer son archiviste à révéler le nom du rêveur – encore ce dernier point n'était-il pas absolument certain. L'obstiné ne risquait-il pas de se laisser couper les mains plutôt que de parler ? C'étaient les mots qu'il avait employés la veille. Quel orgueil, songea Ti, que de placer ses fonctions au-dessus de sa vie même ! Au vrai, il était lui-même censé périr plutôt que de trahir son empereur. Aurait-il, face à la mort, le courage de tenir cet engagement ? L'archiviste, lui, avait bien l'air de s'orienter vers ce choix. C'était là l'ennuyeux.

## 12

*Le juge Ti discourt sur un crime qui n'a pas encore eu lieu ; il a lieu.*

Ti alla tout droit de la bibliothèque aux appartements du supérieur. Il dut insister auprès du clerc pour être introduit sur-le-champ. L'abbé était plongé dans un puissant effort de spiritualité : il préparait son allocution de clôture des festivités, au milieu de laquelle il avait inséré une diatribe bien sentie contre les nonnes possédées du diable qui hantaient les parages. Il se leva à l'entrée du magistrat, que le clerc s'était décidé à annoncer, constraint et forcé, devant l'insistance de l'intrus. L'entretien débuta par les compliments d'usage chez tous les Chinois bien éduqués :

— Votre Excellence a-t-elle pu se reposer ? s'enquit poliment l'abbé. Je crains que la journée d'hier ne vous ait paru bien fatigante. C'est en général ce qui arrive lorsqu'on est peu rompu à une pratique appliquée de la dévotion.

Ti se demanda un instant ce qu'il voulait dire par là. Il s'obligeait à tous les signes extérieurs de la piété, ainsi que l'y contraignait sa situation en vue. Ce n'était sans doute pas assez pour ce saint homme que d'allumer des bâtonnets d'encens au temple de Confucius ; il fallait encore venir dépenser ses économies chez les adeptes de la magie, et se prosterner devant un démon grotesque en papier mâché censé incarner les mille périls de la damnation.

Le juge le remercia de ses bonnes intentions et le félicita pour la magnificence de la fête. Il insista sur l'ambiance de recueillement et de sainteté « qui avait particulièrement retenu son attention au fil des innombrables stands ». Comme ceux-ci ne proposaient guère que des souvenirs onéreux et des plats chauds, le supérieur ne put se leurrer sur l'opinion de son invité.

Les impératifs de la courtoisie étant remplis, ne fût-ce qu'à *minima*, ils purent passer aux questions intéressantes.

Ti lui expliqua que l'archiviste avait enregistré ce matin même un rêve prémonitoire dont il était fort à craindre qu'il ne se réalise.

— Quelle bonne nouvelle ! s'exclama l'abbé. Comme c'est aimable à vous d'être venu me l'annoncer ! Je suppose qu'il ne vous a pas révélé la teneur de ce rêve ?

Le juge lui répéta le peu qu'il en savait : il s'agissait d'une tête que quelqu'un allait perdre sous peu, et cette certitude était appuyée par le fait que le même rêveur avait prédit les calamités précédentes. L'abbé se rembrunit, mais non pour la raison que Ti aurait pu croire :

— Je suis douloureusement surpris. Comment ! Notre archiviste galvaude le contenu de ses coffres ? Je vais devoir lui dire deux mots. Il n'aurait jamais dû vous faire part de ce qu'il savait avec tant de précision.

Ti énonça le véritable motif de son intrusion : il désirait avoir accès au coffre du rêveur qui avait fait ces prédictions. Il avait présumé de ses facultés de persuasion. L'abbé ne voulut rien savoir de ses raisons :

— Dois-je comprendre que vous me demandez de mettre à bas la structure de notre congrégation, ce qui en fait le pilier, notre dogme le plus sacré ? Est-ce bien là votre requête ?

— Je crois que c'est cela, maître. N'y voyez pas de mal.

— J'aurais de la peine à y voir du bien ! Est-il utile que je vous réponde ? On en fera des gorges chaudes à travers tout le pays, si je vous obéis. Qui viendra encore honorer des rêves ouverts à tous vents ? Je ne parle même pas des pressions dont vous voudriez que je me rende coupable sur la personne de notre archiviste, par définition le plus consciencieux de nos chers frères. Je n'ai aucune autorité pour lui imposer des ordres contraires à sa conscience. Quand bien même je me livrerais à cet abus, il serait de son devoir de ne pas en tenir compte, et il le sait très bien. Je crois que vous ignorez sur quels fondements repose notre communauté, noble juge. Laissez-moi vous les rappeler.

Ti avait déjà eu droit à ce genre d'exposé dans la salle des archives. Plutôt que de subir un nouveau sermon, il préféra repartir à l'assaut :

— Il y a des principes supérieurs à ceux édictés par les hommes pour leur vie en commun. Je veux parler de la justice. De l'équité. De la protection des faibles. Pouvez-vous considérer sereinement la mort prochaine d'un de vos moines ? Ne craignez-vous pas qu'une telle responsabilité ne vous donne des cauchemars ?

Immutabilité de la Voix Sacrée se montra aussi immuable que son nom l'indiquait.

— Laissez-moi m'arranger avec mes rêves, répondit-il, c'est un domaine que je maîtrise assez bien. Je m'abstiens pour ma part d'empêtrer sur vos prérogatives lorsque vous vous trouvez dans votre tribunal. Ici, dans notre monastère, il convient de respecter notre foi, qui seule régit notre existence. Qu'importe s'il arrive aussi à ces règles de mettre nos vies en péril ! La mort ne fait-elle pas partie du grand équilibre de l'univers ?

Ti changea de point d'attaque.

— L'archiviste prétend ignorer qui sera la victime de ce « rêve ». Cela peut être n'importe quel habitant de cette maison. Le prieur... Le cellier... Moi... Vous !

L'abbé déglutit péniblement, mais se reprit aussitôt. Il ne croyait guère à sa propre mort pour ce jour-là et pensait pouvoir jouer sa vie à quarante contre un.

— Je m'en remets aux vœux du Ciel, répondit-il avec dans les yeux la fermeté du martyr qui entrevoit déjà les dieux tutélaires.

Ti eut envie d'applaudir cette interprétation magistrale, digne d'un acteur chevronné. En réalité, l'abbé aurait vendu toute sa famille comme esclave sur le marché le plus proche pour avoir une chance de consacrer un saint dans les années à venir. Ce n'était pas la sérénité céleste qui faisait briller ses yeux, mais le reflet de l'or et de la gloire que lui apporterait pareil événement. Il se voyait déjà paradant au milieu des notables, recevant des plis de la cour impériale, établissant des correspondances avec les plus grands penseurs de l'empire, et accueillant des pèlerins venus des quatre coins du pays, au point

que l'on devrait bâtir une véritable ville au pied de la colline pour les loger.

Le sourire béat sur les lèvres d'Immutabilité de la Voie Sacrée ne laissait aucun doute sur la vision d'avenir qui s'offrait à sa contemplation : tout autour de leur promontoire s'étalaient les toits aux cheminées fumantes d'innombrables habitations. Plusieurs auberges de bonne tenue seraient construites. Une route large et entièrement pavée conduirait au portail de leur sanctuaire, sur laquelle se presseraient les fidèles soucieux de montrer leur foi aux juges d'En-Haut, dont sa congrégation représenterait la plus frappante incarnation. Il voyait une foule immense serpenter de haut en bas de la colline. Tel était le tableau radieux qui seul pouvait dépeindre les effets d'une sainte renommée tant méritée – et surtout tant désirée.

— Y aurait-il le feu à votre monastère, vous conseilleriez à vos moines de se laisser brûler vifs si cela pouvait vous apporter le moindre espoir de célébrité, conclut sombrement le juge. Nous allons voir très vite les effets de votre choix.

— Vous ne comprenez pas, répondit l'abbé : il n'y a pas de choix. La route est tracée. Elle est toute droite, seulement vous ne la voyez pas.

Ti se dit qu'au moindre virage intempestif ils verseraient tous dans l'abîme.

— Figurez-vous, reprit le juge, que ma hiérarchie à moi appréciera peu d'apprendre que des morts suspectes se sont produites à répétition, sous mon nez, sans que j'aie rien fait pour en établir la cause. Je ne relève pas des juges du Ciel, moi, mais de l'administration de Chang-an, qui est bien présente et ne se contente pas de beaux sermons.

— Soyez en accord avec le Ciel, le reste n'est que détails, répondit le supérieur, qu'aucun argument terrestre ne semblait devoir atteindre.

Ti se sentit las. Il perdit l'espoir de lui faire entendre raison.

— Craignez que ce cauchemar ne prenne forme ! prévint-il.

Dans les yeux du père abbé, il lut que tous les souhaits du cher homme allaient au contraire à la réalisation de cet événement. Ti perdit de sa sérénité.

— Je dis, moi, que si tête tranchée il y a, c'est qu'un furieux se sera promené dans votre bâtiment avec un objet coupant. Or, arrêter ce genre de criminel est de mon ressort. C'est ma fonction, voyez-vous. J'y suis rompu, comme vous à manipuler la bave de crapaud et les plumeaux à démons.

Le supérieur était figé et pâle comme le marbre. Seuls les doigts de sa main droite reprirent vie pour déplier un éventail, auquel ils imposèrent plusieurs petits battements secs qui évoquèrent irrésistiblement au juge le plumeau précité.

— Fi, siffla l'abbé entre ses dents. Vous vous trompez de couvent. Allez voir chez les forcenées d'en face. Un fou armé, ici ! Il faut beaucoup d'imagination pour se le représenter.

Il voulait dire qu'il n'y avait qu'un juge stupide ou dément pour enfanter la vision d'un prêtre aux yeux rouges, l'écume aux lèvres, en train de rôder dans les corridors obscurs, à l'affût d'une victime sur qui abattre une hache déjà dégoulinante de sang.

— En tout cas, reprit l'abbé, la tenue de notre communauté s'est beaucoup améliorée depuis votre arrivée. Quand partez-vous ?

Ti n'avait pas l'intention de se laisser mettre à la porte sous prétexte qu'il avait déplu.

— Je m'en irai à la minute où j'aurai tiré cette affaire au clair, soyez rassuré.

L'ambiance ne pouvait pas être plus fraîche. Il comprit soudain qu'il perdait son temps avec le supérieur et tourna les talons.

— Où allez-vous ? couina l'abbé dans son dos. Je viens avec vous ! Attendez-moi !

Ti quitta la pièce sans répondre. Il reprit le chemin de la bibliothèque, bien décidé à faire parler cet archiviste du diable, coûte que coûte, si mutique qu'il fût. Il se demanda jusqu'à quel point il pourrait aller dans l'intimidation sans outrepasser les bornes de l'hospitalité. Sans doute faudrait-il éviter de distribuer les coups de bambou qui faisaient l'ordinaire de son tribunal.

Des pas retentirent derrière lui. Il s'aperçut que l'abbé courait à sa suite pour l'empêcher de rien faire sans son aval.

Après lui venaient ses clercs, ébahis, comme une portée de canards suivant leur mère.

— Attendez-moi ! criait le supérieur, que son étroite robe brodée et ses habitudes de lenteur ne prédisposaient pas à disputer des courses de fond.

Ti fit la sourde oreille et pénétra dans la chapelle du pavillon des rêves.

— Ti ! cria-t-on dans son dos. Écoutez ! Nous devons pouvoir trouver un arrangement !

Le juge se retourna alors qu'il s'apprêtait à s'engager dans l'escalier. L'abbé se tenait à quelques pas de lui, fragile et cassant comme du verre. A présent que l'élan du juge était stoppé, le religieux reprenait ses esprits :

— J'en appelle à ce que vous voyez sur ces murs pour vous faire revenir à la raison ! s'exclama-t-il, désignant les saints rêveurs statuifiés et dorés qui les regardaient se disputer d'un œil perplexe.

— Ce que vous me montrez là, répondit Ti, c'est la fortune amassée par vos prédécesseurs grâce au culte. Nul ne peut barrer le chemin de la justice avec de l'or.

Le père abbé crut nécessaire d'effectuer quelques nouveaux battements d'éventail pour chasser cette vilaine idée.

— Notre or, c'est le signe de notre bon droit ! glapit-il. La bénédiction palpable des juges d'En-Haut ! Je vous interdis de cracher sur notre or !

Ti trouva les juges d'En-Haut bien matérialistes, fort préoccupés, en tout cas, des richesses de ce monde. Il lui demanda ce qu'il entendait par « un arrangement ».

L'esprit du père abbé, qui n'avait prévu nul arrangement d'aucune sorte, mais avait lâché une phrase au hasard pour empêcher Ti de monter, se mit à fonctionner à la vitesse d'un cheval au galop.

— Je vous propose de rentrer dans votre yamen, à Pouyang, tandis que moi, ici, je mènerai l'enquête dans le respect de notre règle. Je pense pouvoir obtenir de l'archiviste la permission de glisser furtivement un œil dans l'un de nos coffres, peut-être à l'occasion de l'enregistrement d'un nouveau

rêve... Je vous remettrai un rapport circonstancié, bien sûr. Ainsi tout le monde devrait être content. Qu'en pensez-vous ?

Le juge se demanda s'il avait l'air à ce point demeuré pour qu'on lui tende des pièges aussi grossiers. Ayant pris une grande inspiration pour se calmer, il commença par remercier l'abbé des efforts qu'il déployait pour établir un compromis.

— Vous trouverez bon, cependant, que je ne m'en serve pas. Il n'est pas question que j'aille régler cette affaire à vingt lieues d'ici. Je vois que les usages de la magistrature vous sont aussi étrangers qu'à moi les passes magiques et les rites d'exorcisme. Aussi resterai-je sur place pour m'occuper de vos criminels, tandis que vous vous contenterez d'invoquer ces forces invisibles dont vous êtes si friand, et nos brebis respectives seront bien gardées.

Sans doute parce qu'il vivait depuis toujours dans une communauté fermée où l'obéissance aux ordres – aux siens en l'occurrence – était de rigueur, l'abbé peina à réagir à cette opposition inattendue avec toute l'efficacité qu'il aurait souhaitée. Tandis qu'il restait immobile, se demandant ce qui lui arrivait, Ti s'engouffra dans l'escalier et gravit les quelques marches qui menaient de la chapelle à l'étage des archives. A peine entendit-il les « Ti ! » horrifiés qu'une voix plaintive laissait échapper au niveau inférieur.

L'archiviste n'était pas dans sa bibliothèque.

— Où est-il encore passé, celui-là ? bougonna le juge Ti.

Il entra dans le local de l'historiographe, qu'il trouva à son écritoire, et n'hésita pas à le secouer par les épaules.

— Où est votre frère ? Répondez !

Le lettré bredouilla qu'il n'avait pas dû aller très loin, étant donné ses lourdes obligations de la journée. Ti était déterminé à fouiller le bâtiment si nécessaire. Dans l'escalier, il se heurta à l'abbé, qui en profita pour le prier de réexaminer son offre de service. Ti repoussa ce paquet de brocarts d'un geste impatient et monta plus haut.

La salle de méditation était toujours cette belle pièce obscure aux décorations murales chargées. On y discernait la silhouette d'un homme assis en tailleur, en plein exercice de relaxation. Ti songea que ces moines étaient vraiment enragés

de rêves pour s'acharner à méditer alors que leur maison était en pleine effervescence.

Quelque chose faisait ressembler ce religieux aux statues de leurs saints. Lorsque les yeux du juge se furent un peu accoutumés à la pénombre, il comprit pourquoi : son vêtement luisait légèrement dans la faible lumière de la fenêtre. « Les voilà qui s'habillent en doré, à présent ! » se dit-il en hochant la tête de gauche à droite.

Il y eut un discret siffllement derrière lui. L'abbé se tenait sur le seuil et lui faisait signe de quitter la pièce :

— Laissez mes fils méditer en paix ! dit-il dans un souffle. Ne respectez-vous plus rien, malheureux ?

Ti se tourna vers le méditant, qui n'avait pas bronché. Il se demanda quel rêve de haute volée pouvait l'absorber à ce point. « Excusez-moi de vous déranger, dit-il. N'auriez-vous pas vu votre archiviste, par hasard ? Il a quelque chose à me dire. » L'homme ne répondit pas. Ce vêtement luisant continuait d'intriguer le magistrat, qui s'approcha et posa deux doigts sur l'étoffe, à la hauteur de l'épaule. Le tissu était humide. Il leva les doigts à hauteur de ses yeux : ils étaient rouges. La robe n'était ni en or, ni même brodée d'aucun métal : elle était trempée de haut en bas. Trempée de sang. Imbibée. Spongieuse.

— Vous êtes infernal ! siffla l'abbé en réitérant par gestes ses appels à le rejoindre.

Il se décida à quitter le seuil et pénétra dans la pièce, résolu à avoir avec cet invité sans façons une explication franche mais douloureuse.

Ti effleura le bonnet du moine assis devant lui. Le religieux parut faire « oui » du menton. Mais la tête poursuivit son mouvement vers le bas jusqu'à se détacher totalement du buste. Elle roula sur le parquet.

Les deux hommes restèrent un moment stupéfaits devant cette abomination.

— Là ! Que vous avais-je dit ? lança Ti lorsqu'il eut repris ses esprits. Si vous m'aviez écouté, nous n'en serions pas là. Où est cet abruti d'archiviste, à présent ? Pas question qu'il refuse de m'indiquer le bon coffre, cette fois ! Ou je le fais traîner dans les geôles de mon yamen pour complicité de meurtre !

L'abbé fixait du regard la tête coupée avec une expression d'indicible horreur.

— Je ne crois pas qu'il vous répondra, noble juge, murmura-t-il.

— Il ferait beau voir, par exemple ! Et pourquoi ça ?

Immutabilité de la Voie Sacrée déglutit péniblement.

— Parce que c'est sa tête qui est par terre, répondit-il en désignant d'un doigt tremblant ce qui n'était plus qu'un objet amorphe.

## 13

*Le juge Ti reconstitue un meurtre ; il scelle un pacte.*

Le corps sans tête, déjà rigide, restait figé dans la position du lotus, comme une statue du Bouddha vandalisée par les barbares.

— J'ai connu des moulins ouverts à tous vents où les assassins commettaient leurs meurtres en liberté, s'exclama le juge Ti ; mais comme ici, jamais.

— J'ai besoin de m'asseoir, murmura l'abbé, qui chancelait, appuyé d'une main aux stucs de la cloison.

Ils entendirent des cris d'orfraie. Des clercs qui s'étaient aventurés sur le seuil avaient aperçu la scène et dévalaient l'escalier en hurlant.

Ti examina la jolie pièce devenue à présent le lieu du crime. Il n'y avait pas d'autre issue. Le meurtrier était forcément arrivé et reparti par l'escalier. Mais dans ce bâtiment, où chacun avait cent raisons de se rendre chaque jour, nul ne prenait garde aux allées et venues, surtout en cette période de fête. Entre les fidèles venus allumer des bougies aux pieds des statues de la chapelle, les rêveurs soucieux de faire enregistrer leurs visions à toute heure du jour ou de la nuit, et les moines méditant sous les combles, ce n'était pas un passant de plus ou de moins qui risquait de faire une différence digne d'être remarquée. Ce lieu était secret comme un débit de boissons en centre-ville.

Ti agrippa l'historiographe, qui approchait à pas comptés, l'œil rivé au cadavre décapité, une main sur la bouche :

— Avez-vous vu passer quelqu'un d'inquiétant, ces dernières heures ? demanda-t-il.

— Non, noble juge, murmura le religieux. Personne. A part vous.

Il convenait d'établir à quel moment et avec quelle arme avait eu lieu l'assassinat. Ti voulut jeter un coup d'œil à la blessure, mais l'obscurité qui régnait l'en empêcha. Il exigea qu'on arrachât en toute hâte le frère médecin à ses potions.

— Que puis-je pour le service de Votre Excellence ? demanda ce dernier un instant plus tard. Souffrirait-elle en quelque endroit de son anatomie ?

— Ce n'est pas moi qui ai besoin d'être examiné ; c'est lui, répondit le juge en désignant les deux morceaux du corps posés sur le parquet. Comme vous le voyez, il est peu probable qu'il souffre encore où que ce soit.

Le préparateur sursauta en découvrant la chose inerte qui avait été leur archiviste.

— En l'absence de contrôleur des décès, reprit le magistrat, je vous serais reconnaissant de me donner votre avis sur cette dépouille.

— Je ne suis guère habitué à ce genre... d'accident. Ce n'est guère d'usage, entre nos murs... Jamais je n'ai vu...

Son regard croisa celui de son supérieur, qui lui fit signe d'obéir.

— Mais je vais faire de mon mieux, conclut le médecin en pâlissant un peu plus.

Il entama un examen minutieux tout en faisant ses commentaires à voix haute :

— La tête a été séparée du tronc... par un objet tranchant... une lame effilée...

— Je m'en doute, merci, dit le juge. Quand vous nous aurez dit qu'il est mort et qu'il s'est vidé de son sang, la boucle sera bouclée, mais je ne serai pas plus avancé.

Le médecin se fit apporter une lampe, qu'il approcha du cadavre.

— Si j'en juge par la netteté de la plaie, la tête a été détachée en une seule fois. Pour appliquer un tel coup, il fallait être muni d'un sabre, ou à la rigueur d'une bonne hache. Ce n'est pas le genre d'objet qui passe inaperçu dans un sanctuaire tel que le nôtre. Je peux vous assurer que l'ensemble de nos frères n'en dispose pas. Cela n'appartient pas à la panoplie réglementaire de l'exorciste.

— Voilà un point intéressant, approuva le juge. Avez-vous une opinion sur la façon dont le meurtrier s'y est pris ?

L'expert en potions réfléchit un instant.

— Étant donné la position du corps, je dirais que notre archiviste s'était isolé quelques instant pour tâcher de retrouver la paix à travers la méditation. Ces journées de réjouissances sont particulièrement éprouvantes pour lui. Vous savez certainement combien nos visiteurs sont avides de lectures oniriques d'une haute portée.

Ti avait cru comprendre cela, quoiqu'il valût mieux ne pas en préciser les raisons.

— L'assassin a dû arriver par-derrière, depuis l'escalier, auquel notre archiviste tournait le dos puisqu'il regardait vers la fenêtre. Il s'est approché et a asséné un coup unique, ainsi que je l'ai dit, qui a suffi à détacher le... le chef de notre malheureux lettré. Le sang s'est mis à gicler et a imbibé la robe. Puis l'assassin a saisi la tête et l'a reposée en place, dans un souci de mise en scène dramatique qui, outre qu'elle n'est pas du meilleur goût, me semble témoigner d'un esprit troublé. Il faudrait demander à notre prieur, qui connaît mieux ces questions que moi, à quel démon ce type d'action facétieuse le fait penser. Peut-être devrions-nous prévoir un exorcisme en conséquence...

Le prélat amateur de fantastique pointait de nouveau sous l'homme de science, au grand dam du magistrat.

— Excellente idée ! s'exclama l'abbé, qui reprenait vie tout à coup. Je vais organiser un exorcisme de première catégorie, avec toutes les options ! Nous n'allons pas ménager l'encens ! Le mal va reculer, c'est moi qui vous le dis !

— Je vous interdis de vous livrer aux moindres falbalas dans cette pièce, rugit le juge. Il n'est pas question de mettre du désordre sur le lieu du crime.

— Oh, mais nous n'avons pas besoin d'être sur place, rétorqua l'abbé, offusqué. La chapelle conviendra très bien. Nos « falbalas » ne nuiront nullement à votre enquête, noble juge. En outre, je vous sais gré de vos marques de considération.

Ti estima qu'il pouvait conclure la séance :

— Eh bien, chers frères, je vous remercie de votre collaboration. Grâce à vous tous, nous savons à présent que l'archiviste a été tué sans que quiconque ait vu son agresseur, lequel peut être n'importe qui, armé d'un instrument qui n'est pas d'usage dans ce monastère. Maintenant que mon enquête a bien progressé, je pense pouvoir la poursuivre seul.

Il descendit à la bibliothèque, bien décidé à s'attaquer aux rêves remisés dans les coffres. Pressentant une intention de ce genre, l'abbé le suivit de près, ainsi que l'historiographe, nouveau responsable des lieux.

Trois murs tapissés d'archives du sol au plafond les entouraient. Ti se dit qu'il suffirait d'ouvrir les boîtes des trente-sept moines encore vivants. Alors qu'il approchait de l'étagère la plus proche pour déchiffrer les étiquettes, le supérieur fit aux coffres un rempart de son corps :

— Moi vivant, jamais !

Ti songea qu'au train où allaient les choses cet obstacle avait des chances d'être bientôt levé.

— Ne me tentez pas, répondit-il.

L'abbé résolut d'en appeler aux mille divinités du panthéon taoïste, opulent et peu sévère sur les critères de recrutement. Il n'avait égrené que les dix premiers noms du catalogue, lorsque Ti renonça à entendre la suite.

— Il suffit d'avoir la clé, dit-il en se tournant vers l'historiographe. Où l'archiviste la rangeait-il ?

— Au bout d'une chaîne pendue à... à son cou, répondit le lettré.

— Eh bien, au moins, elle ne sera pas difficile à retirer. Allez me la chercher.

— Moi, noble juge ? glapit le religieux d'une voix blanche.

Ti lui fit signe d'obtempérer sur-le-champ. Le moine se dirigea d'un pas mal assuré vers l'escalier. On entendit un bruit de chute. Aux mines que firent les clercs qui ne s'étaient pas encore enfuis, on comprit que l'historiographe venait de s'évanouir.

Dans un sursaut, l'abbé fit appel à ses ultimes capacités de nuisance pour dissuader le magistrat d'attenter à la virginité de ses chers coffres :

— J'écrirai au ministère des Cultes s'il le faut ! couina-t-il d'une voix haut perchée. Cela ne se passera pas comme ça !

Le ministère des Cultes était loin, la réponse mettrait des semaines à leur parvenir. Ti songea qu'il avait le temps d'apprendre par cœur le contenu des rêves d'ici là. Cependant, il ne pouvait se dissimuler qu'il lui serait difficile de mener son enquête sans la coopération des témoins de premier plan, c'est-à-dire des moines. L'idée de provoquer une crise religieuse ne lui plaisait pas non plus. Le temps de marchander habilement sa bonne volonté lui sembla venu.

Il proposa au supérieur d'échanger le respect de l'intégrité des coffres contre la bienveillance de la communauté tout entière pour résoudre l'énigme. L'abbé, soulagé par ce revirement inopiné, lui promit un soutien sans restriction ni arrière-pensées.

Pour ce qui était des arrière-pensées, Ti se dit qu'il valait mieux ne pas se bercer d'illusions ; mais la promesse était bonne à prendre, et il n'hésiterait pas à la rappeler à son auteur aussi souvent que nécessaire.

Il éprouva le besoin d'aller respirer à l'air libre, loin des miasmes morbides qui imprégnaient le pavillon, et sortit dans la cour. Le soleil lui fit du bien. Autour de lui passaient les pèlerins, indifférents à l'angoisse ambiante, ignorants du drame qui venait de se produire. Ti avait toujours été frappé par le contraste entre l'atmosphère de deux endroits extrêmement proches mais séparés par un simple mur. Une mince paroi suffisait à rendre hermétique le lieu d'un crime. On pouvait assassiner quelqu'un dans des conditions atroces à deux pas d'une foule qui continuait de vaquer à ses activités comme si de rien n'était. Les plus grandes souffrances n'étaient pas plus communicables que les petits tracas. Un meurtre dans une pièce close pouvait être tenu aussi secret que les pensées du meurtrier renfermées dans son crâne. On pouvait passer à côté du crime sans rien en voir, tout comme on pouvait s'adresser à une personne sans se douter un instant qu'il s'agissait d'un assassin. Tant que les choses seraient ainsi, sa profession conserverait sa raison d'être. Il était la fenêtre sur le crime, et aussi sur le cerveau du criminel.

Il eut envie, quand cette enquête serait classée – ce qui s'annonçait pour l'instant problématique –, d'un petit voyage bien tranquille dans un lieu champêtre. Il pressentit que ce besoin venait de l'oppression imposée par ces murailles omniprésentes, cette ambiance calfeutrée et mortifère. Les grands espaces lui manquaient, la solitude aussi. Il en venait à souhaiter que le meurtrier fou se mît à éliminer un grand nombre de religieux autour de lui : cela ferait de la place. Il se voyait bien terminer par un duel entre l'assassin et lui, les seules personnalités intéressantes du lieu, dans un monastère rendu désert par la mort.

L'abbé, suivi de son aréopage de clercs ahuris, passa devant lui pour regagner ses appartements. Le religieux crut bon d'en profiter pour lui délivrer ses consignes :

— Je compte sur vous, noble juge, pour conserver le secret sur tout cela. Inutile d'alarmer nos chers hôtes. Vous me comprenez ?

Ti comprenait fort bien. L'abbé n'avait pas envie de voir ses pèlerins plier bagages dans la panique et s'enfuir de ce lieu mal famé sans intention d'y remettre les pieds l'an prochain. Le juge ne voulait pas la ruine du petit commerce ; il acquiesça. Ti n'avait eu nulle intention, de toute manière, d'empoigner un porte-voix pour annoncer aux badauds qu'un événement horrible venait de se produire presque sous leurs yeux. Cela lui rappelait ses premières enquêtes, à la capitale, lorsqu'il était employé au ministère et qu'il se trouvait toujours l'un de ses supérieurs pour lui prodiguer des conseils de modération et de discréction aussi vexants qu'inutiles.

Enfin seul, il s'assit sur le socle d'une colonne pour réfléchir un peu. L'heure était venue de résumer les divers éléments dont il disposait. Bien que le monastère fût momentanément rempli de pèlerins, le coupable était certainement l'un de ses hôtes habituels, l'un des moines, aussi curieux que cela pût paraître. L'un d'eux, pris de folie, avait entrepris de débiter ses frères en morceaux. De plus, un secret mystérieux semblait pousser au suicide ceux que le sabre n'atteignait pas. Autres certitudes, le forfait du meurtrier avait été prémedité, l'homme était dépourvu de scrupule et son mobile était impénétrable. Ti

songea que cette histoire ne ressemblait pas à une affaire criminelle ordinaire, mais à une devinette pour apprentis magistrats qu'un maître implacable aurait cherché à coller.

N'était la réaction horrifiée des religieux, il aurait presque pu se convaincre qu'il se trouvait en présence d'un vaste complot de la communauté tout entière, tramé dans un but pervers de publicité. Mais l'abbé n'avait pas trop l'air de goûter l'idée que son monastère passe désormais pour le plus fameux coupe-gorge de la région.

L'historiographe, encore un peu verdâtre bien que l'on devinât à sa mine que son estomac s'était récemment vidé, approcha d'un air penaude. Il s'excusa de déranger le magistrat au milieu de ses réflexions. Le prieur désirait savoir s'ils étaient autorisés à faire discrètement porter le corps dans la chapelle des défunts, afin qu'on pût procéder à sa toilette funéraire et à la mise en bière. Ti répondit qu'ils pouvaient en faire ce qu'ils voudraient, mais les pria de ne surtout rien déranger à l'intérieur de la salle de méditation. Le plus simple était d'ailleurs d'y poser des scellés, comme il l'aurait fait si le meurtre s'était produit en ville.

— Faites chercher mon secrétaire, ordonna-t-il, et dites-lui de m'apporter mon sceau officiel.

Tao Gan arriva quelques minutes plus tard, chargé du sceau en cornaline dont son maître ne se séparait jamais. Ce dernier tira de son étui de brocart le symbole de son autorité. Le secrétaire déposa un peu de cire molle sur une bande de papier qui fermait l'entrée de la salle, et le magistrat y imprima sa marque, où chacun pouvait lire les deux caractères signifiant « Tribunal du juge Ti ».

Cette formalité accomplie, les deux hommes redescendirent par l'escalier. En lui-même, l'enquêteur cherchait qui dans cette maison pouvait avoir à sa disposition un instrument coupant. Il y avait bien sûr les frères cuisiniers. Sûrement aussi le jardinier, pour abattre les arbres. Les fabricants de sorcelleries, pour émincer leurs cochonneries. Bref, un peu tout le monde, à des degrés divers. Sans parler du médecin, qui avait fort bien pu mentir dans son interprétation du meurtre et découper soigneusement sa victime au scalpel. Malgré ce qu'en disait cet

homme, il était plus facile d'exclure ceux qui n'avaient accès à aucune arme que l'inverse. Dans le camp des brutes armées, il pensa au frère Gao, le combattant du feu, qui possédait certainement une hache solide pour abattre des poutres branlantes ou enfoncer les portes closes.

Émergeant tout à coup de ses pensées, Ti remarqua la robe de son secrétaire, roussie au bas de l'ourlet. Il se dit que son dévoué serviteur, d'ordinaire tiré à quatre épingles, profitait de leur séjour à la campagne pour se négliger. Puis il se souvint qu'il l'avait envoyé s'aguerrir au combat contre les flammes. L'exercice semblait avoir laissé des traces. Il y avait par ailleurs dans l'air une légère odeur de cochon grillé.

— Y a-t-il du porc au menu, ce soir ? demanda Ti.

— Je l'ignore, noble juge, répondit Tao Gan. J'ai passé la matinée à recueillir l'enseignement de frère Gao. J'ai tout appris en ce qui concerne la lutte contre les incendies. Sans ménager mon humble personne, oserai-je préciser.

Il souleva son bonnet. Ti put apercevoir plusieurs mèches de cheveux partiellement calcinées sur le dessus de son chignon. Il identifia du même coup l'origine de l'odeur de grillades qui chatouillait ses narines.

Tao Gan en profita pour lui faire son rapport. Il n'avait pas quitté le gros pompier bavard ; cela faisait déjà un suspect d'éliminé, il n'en restait plus que trente-six. Mais si frère Gao n'était pas coupable, sa hache, elle, avait peut-être un lien avec l'affaire. Ti s'intéressa à l'instrument : était-il assez affûté pour détacher une tête à la volée ?

Tao Gan, qui n'était pas au courant des derniers rebondissements, haussa les sourcils :

— C'est une question que je ne m'étais pas posée, noble juge, pardonnez-moi. Je prendrai soin de m'en assurer la prochaine fois que je l'aurai entre les mains.

— Inutile de l'essayer sur l'un des moines pour vérifier, néanmoins, lui recommanda le juge.

Au reste, si Tao Gan avait pris cette idée au sérieux, Ti aurait eu quelques noms à lui suggérer pour ses expérimentations.

## 14

*Le juge Ti s'aperçoit que les moines se suivent et se ressemblent ; il discerne l'origine d'un prodige.*

Ti commença à croiser à travers le monastère des moines fort occupés à chuchoter entre eux, l'air effaré. D'évidence, la nouvelle du meurtre se répandait. Le plus ennuyeux pour le magistrat était que ces hommes, souvent, le désignaient du regard. Ils ne pouvaient s'empêcher de lier deux événements : la mort épouvantable de l'un d'entre eux et la présence d'un élément étranger, non religieux, non inféodé à leur obédience, relevant d'un pouvoir central suspect, et habitué, comme par hasard, à côtoyer ce genre de faits tragiques et déroutants. De là à penser qu'il avait été envoyé en mission secrète pour déstabiliser un monastère indépendant, dont l'audace avait irrité en haut lieu, il n'y avait qu'un pas. Ils se sentaient tous des âmes de courageux philosophes, opprimés par un gouvernement inique. Quant à l'effarement des moines, il ne se rapportait pas au crime lui-même, mais à l'incertitude de ce qu'allait devenir leurs rêves s'il leur en survenait de beaux et de brillants, comme c'était, à les en croire, leur lot quotidien.

La disparition de l'archiviste était une catastrophe pour la congrégation. Bien que modestement cantonné dans son bâtiment, il était un maillon indispensable de la chaîne onirique. Sans lui, plus d'enregistrements, plus de mémoire, plus d'espoir de sainteté. Ils n'étaient plus que des coques vides dont le contenu s'évaporerait sitôt formé. L'archiviste était le granit dans lequel ils avaient l'habitude de graver toutes les émotions remarquables et palpitantes qui éclairaient leurs nuits.

Pour la première fois, les réjouissances passèrent au second plan. Le monastère était comme un village en train de fêter le

Nouvel An, apprenant soudain que les greniers étaient en feu : finis pétards, serpentins et cotillons, la moitié des villageois ne pensait plus qu'à trouver des seaux d'eau pour les lancer sur l'incendie, l'autre se demandait ce qu'ils mangeraient cet hiver. Il n'y avait pas de tâche plus urgente que de trouver un remplaçant à l'archiviste décapité, moins pour noter les petites divagations de chacun que pour rassurer l'ensemble. Cela devait avoir lieu au plus vite, l'inscription des nouveaux rêves ne devant pas être interrompue un seul jour.

Malgré les promesses qui lui avaient été faites, Ti se vit tout à coup dans l'incapacité de rencontrer aucun responsable de cette belle institution. Tous avaient été convoqués pour une réunion impromptue chez leur chef vénéré. Au bout d'un temps qui lui sembla interminable, il vit sortir le gratin du monastère, ainsi qu'un petit lot de moines plus jeunes à l'air plus ou moins dépité.

Le prieur lui résuma les débats. Le poste avait été provisoirement confié au meilleur élève du défunt, en attendant une probable confirmation ultérieure si ses services donnaient satisfaction, ainsi qu'on l'espérait.

Ti se fit indiquer l'heureux élu. Il le jugea fluet, déjà voûté par l'étude, pas impressionnant pour deux sous. Une voix, sans doute issue de quelque mauvais génie réchappé des exorcismes, lui souffla d'approcher ce nouveau gardien pour voir si l'on ne pourrait pas glisser un œil dans ses coffres, « tout en conservant le plus grand respect pour les règles de la congrégation », bien sûr. Il s'empressa d'aller vérifier ce point.

Seul dans la bibliothèque, son nouveau royaume, le suppléant était en train d'effectuer un bref cérémonial à l'intention du défunt dont il venait de prendre la place. Ti le regarda brûler de l'encens et faire tinter des clochettes tout en psalmodiant des prières conciliatoires. Ce petit jeune homme ne lui sembla pas un obstacle insurmontable entre les parchemins et lui. Il le couva de l'œil attendri du loup pour l'agneau égaré.

Le magistrat se jeta sur sa proie dès que celle-ci eut terminé ses dévotions et l'attaqua par les compliments d'usage sur sa nomination. Dès qu'il le sentit mûr, il lui sortit sa tirade sur les règles monastiques, sûrement pas incompatibles avec une

rapide et respectueuse consultation des rêves contenus dans les précieux coffrets. Le jeune lettré ne broncha pas le moins du monde.

— Certainement, noble juge, répondit-il avec un sourire d'une parfaite courtoisie. Moi mort, Votre Excellence pourra se livrer à tous les examens qu'elle voudra. Je crains cependant que cela ne demeure impossible tant qu'il me restera un souffle de vie.

Quand il eut saisi que ce freluquet au sourire niais venait de lui opposer un refus ferme et définitif, Ti fut beaucoup moins sûr d'avoir gagné au change. Il rappela au récalcitrant que l'abbé avait ordonné à ses ouailles de lui apporter toute l'aide possible.

— Immutabilité de la Voie Sacrée nous a effectivement fait part de cette décision, noble juge. Je crois cependant me souvenir que l'intégrité de nos coffres représentait la contrepartie de notre participation. Serait-il possible qu'une subtilité de cet accord m'ait échappé ?

Ti eut envie de l'étrangler de ses propres mains, quitte à faire endosser le crime par l'assassin qui rôdait entre ces murs. Cette solution repoussée, il ne lui resta plus qu'à espérer que le meurtrier en ferait sa prochaine victime, et qu'ainsi ses supérieurs se verraiient contraints de revenir à la raison.

Le magistrat s'apprêtait à descendre l'escalier tout en remâchant ses idées de meurtre, quand il s'entendit héler à mi-voix. « Psst ! » sifflait-on dans son dos. Il se retourna et vit l'historiographe qui lui faisait signe de le rejoindre dans son local.

— Puis-je solliciter quelques instants d'entretien avec Votre Excellence ? chuchota le lettré en refermant doucement la porte sur eux.

L'archiviste lui avait adressé quelques mots avant de monter dans la salle de méditation, dont il n'était jamais redescendu. Il lui avait paru très perturbé. Ti l'exhorta à lui faire part du moindre détail. Selon l'historiographe, le lettré s'était montré de plus en plus inquiet au fur et à mesure que s'étaient produits les petits miracles. Au premier, il avait eu l'air surpris. Les deux suivants, il avait semblé les prendre comme une manifestation de la fatalité. A la mort de frère Mo, le suicidé de la muraille,

son étonnement s'était mué en désarroi. Le décès du maître de chant l'avait laissé pantois. Et ce matin même, il ne tenait plus en place. C'était pourtant un homme aux nerfs solides, habitué à entendre les délires les plus incongrus qui passaient par la tête de ses frères. Il ne se laissait pas facilement déconcerter.

Depuis son local, l'historiographe avait eu maintes fois l'occasion d'entendre les leçons que prodiguait son camarade aux jeunes moines qu'il formait en vue de son remplacement. Contrairement à ses professions de foi, il arrivait au lettré de laisser échapper des confidences au sujet des rêves de certains moines, lorsque ces songes ne lui semblaient pas tirer à conséquence, principalement parce qu'ils ne risquaient en aucun cas de valoir la sainteté à leur auteur :

— Notre regretté défunt croyait à l'éducation par l'exemple. Il leur parlait de la manière dont il convenait de traiter certains de nos frères lorsqu'ils arrivaient avec des rêves que la morale réprouve, mais que l'archiviste est bien forcée d'enregistrer. La conscience est la moitié du problème qui se pose dans cet office, noble juge. Notre ami avait parfois l'impression d'être là pour soulager les esprits de nos moines autant que pour noter leurs rêves. C'est ce qu'il disait souvent.

Ti fut satisfait d'apprendre qu'il était le seul à qui l'on refusait obstinément l'accès à des secrets pas si bien gardés que ça. Il demanda à son interlocuteur, son premier témoin un tant soit peu coopératif, son opinion sur ce qui avait pu se passer dans la salle du meurtre.

— Je pense que le démon loge dans notre monastère et vient se confesser régulièrement dans la salle d'à côté, dit le religieux dans un souffle. Aujourd'hui, il a emporté son confesseur avec lui aux enfers. Mon pauvre frère ! Quelle destinée tragique !

C'était là une explication à laquelle le juge n'avait pas songé. Si tous les auteurs des crimes qu'il devait élucider avaient été des démons échappés des entrailles de la terre, il aurait eu moins de verdicts à prononcer.

— Voilà pourquoi ces phénomènes devraient à présent s'arrêter d'eux-mêmes, conclut l'historiographe avec un soulagement naïf. Plus de démon, plus de tourments.

— Croyez-vous ? répondit le juge en baissant la voix à l'exemple de son témoin. Et si votre démon avait expédié l'archiviste aux enfers tout seul ? S'il était resté ici, lui, pour continuer ses exactions ?

— Alors nous serions perdus, noble juge ! dit le moine avec un sursaut d'effroi mystique.

Ti posa d'un air compatissant une main sur l'épaule du pauvre égaré dont il venait de briser les espoirs de sûreté, puis se retira. Il y avait quelque chose à tirer de ce fatras de superstitions effarouchées. Les conclusions de Ti étaient désormais inébranlables : l'archiviste, prévenu des incidents avant qu'ils ne surviennent, avait d'abord pris ce prodige pour un signe de sainteté retentissant et s'en était réjoui. Ceux-ci devenant de plus en plus dramatiques, il avait craint une autre sorte d'origine, démoniaque peut-être, néfaste sûrement. Ti eut la conviction que le meurtrier avait joué au chat et à la souris avec ce malheureux, pour un motif qui lui échappait encore. Il avait maintes fois remarqué comme le crime pèse sur la conscience du criminel jusqu'à le pousser à trouver un confident, quel qu'il soit, un proche, un inconnu, son épouse ou son chien. Le principe de confession du monastère l'avait tout naturellement amené à choisir l'archiviste pour remplir cet usage. Le magistrat n'avait en revanche jamais rencontré le cas d'un assassin qui confessait ses forfaits *avant* de les avoir commis ! En cela, l'affaire qu'il était en train de traiter, s'il parvenait à la résoudre, mérirait sûrement d'entrer dans les annales du ministère.

Il se trouvait de nouveau dans la cour lorsqu'il croisa une curieuse procession. L'abbé marchait à la tête d'un groupe de prêtres en costumes d'apparat chamarrés, les bras chargés d'ustensiles divers. Le supérieur avait ses propres méthodes pour combattre les mauvais instincts minant l'humanité. L'idée lui était venue d'organiser une séance de spiritisme afin de s'adresser à l'archiviste à travers la mort pour lui faire dire le nom de son assassin.

Ti jugea l'idée d'une exquise simplicité. Comment n'y avait-il pas songé plus tôt ? Elle était excellente ! Non qu'il espérât grand-chose du témoignage du mort – un nombre très réduit

d'entre eux s'était présenté jusqu'à présent à son tribunal pour lui faciliter le travail –, mais cela allait occuper le bonhomme un certain temps et le laisserait libre, lui, de courir le monastère pour mener son enquête à sa guise.

— Veuillez lui demander quel est le bon coffre à consulter, tant que vous y êtes, vous me rendrez bien service, lança-t-il à l'adepte du dialogue avec les empires d'outre-tombe.

L'abbé fut tenté d'ordonner qu'on jetât hors de chez lui ce mécréant qui savait leurs chances d'établir une fructueuse communication avec l'au-delà. Il se contenta néanmoins de poursuivre son chemin, drapé dans la dignité qui seyait à sa position, l'air plus pincé que jamais.

Ti regarda la petite troupe s'engouffrer dans la chapelle des rêves avec son attirail de statuettes, de bougies et d'instruments variés. L'abbé le faisait penser à un charlatan qui, par malchance, aurait fini par croire à ses propres entourloupes. Alors qu'il s'en croyait débarrassé pour un moment, Immutabilité de la Voie Sacrée jaillit du bâtiment comme un lutin de sa grotte et l'agrippa :

— Je sais qui est le coupable ! J'y ai bien réfléchi et la solution m'est apparue dans toute sa luminosité ! Même pas eu besoin de rêve pour ça !

— Puis-je demander avec admiration à Votre Sainteté le nom de l'assassin que je m'épuise à poursuivre avec tant de maladresse ? demanda le juge.

— Ce sont les nonnes d'en face, bien sûr ! Elles ont inventé un nouveau moyen de nous tourmenter. Elles s'introduisent entre nos murs, déguisées en novices, et truident mes hommes avec leurs méthodes de femmes perverses !

Ti lui fit humblement remarquer que les méthodes en question concernaient le combat à mains nues ou au bâton, et non le maniement du sabre ; faute de quoi ses moines, au lieu de souffrir du bas-ventre, se seraient depuis longtemps changés en eunuques. Il n'était pas sûr d'ailleurs qu'une femme, si féroce fût-elle, ait la puissance nécessaire pour décaper d'un seul coup un archiviste osseux.

— Vous ne les connaissez pas ! s'écria l'abbé. Elles sont assistées par des forces ténébreuses ! Elles sont capables de

tout ! Lorsque la nuit tombe, elles se changent en renardes et viennent hanter les alentours dans l'espoir d'attirer mes pauvres fils dans leurs pièges.

— Et pour quoi faire, grands dieux ?

L'abbé lui jeta le même regard qu'à un enfant dont les questions candides laissent penser qu'il est peut-être prématûrément révélé la vérité sur les choses de la vie.

— Vous savez bien, noble juge... dit-il dans un murmure, avec des gestes évocateurs. Elles veulent les attirer hors du chemin de la sainteté... Avec leurs appas démoniaques...

Ti se dit que la chose la plus logique, mais aussi la plus cruelle à faire, aurait été d'enfermer le pauvre homme dans l'asile de fous tenu par ces dames. Il y avait sa place au moins autant qu'à la tête de cette communauté d'olibrius obsédés par la damnation et par la perversité d'autrui.

Il comprit bien vite que le supérieur se méfiait de lui presque autant que des femmes-renardes qui rôdaient dans le voisinage. Il entendait de temps à autre le glissement discret de chaussons sur le dallage. Lorsqu'il se retournait, il apercevait des pans de robes safran disparaissant derrière les piliers. « Il ne manquait plus que ça ! » songea-t-il. Nouvelle idée brillante, l'abbé le faisait surveiller par des espions, de peur sans doute qu'il n'enfreignît d'autres règles sacrées, au risque de mettre en péril l'équilibre apparemment si délicat de la communauté. Ti songea qu'il en serait quitte pour semer ses anges gardiens à la première occasion, lorsque la nécessité s'en ferait sentir. C'était à présent, autour de lui, la maison des murmures et des coups d'œil furtifs. Il n'avait plus l'impression d'être dans un lieu saint, mais de faire un stage dans une école de police gérée par l'administration impériale. Il avait heureusement sur eux, en ces matières, l'avantage de l'expérience.

L'abbé sortit déçu de son entrevue avec les fantômes. Des mânes de l'archiviste, il n'y avait rien à tirer : comme l'avait expliqué le médecin, le malheureux n'avait pas vu son agresseur, qui avait surgi dans son dos. Quant aux démons, qui, eux, connaissaient la vérité sur toute chose et sur chacun, ils ne voulaient pas prendre parti.

— Nous voilà bien ! dit Ti. Ce n'est pas de chance ! Et on ne peut même pas leur faire administrer le fouet pour les faire parler, comme j'en use dans mon tribunal. Le monde infernal est moins bien fait que notre appareil judiciaire.

Le supérieur poussa un profond soupir, sans que Ti pût déterminer si c'était regret de cette communication si difficile avec les forces occultes, ou exaspération devant l'ironie d'un hôte de moins en moins le bienvenu.

Ti s'aperçut qu'il avait négligé une procédure à laquelle il n'aurait pas manqué de se livrer si l'enquête s'était déroulée dans un milieu habituel. Il convenait d'aller consulter les affaires personnelles du frère Mo, le suicidé du premier jour. Il s'enquit de ce qu'on en avait fait. La famille n'était pas encore venue les réclamer. Elles attendaient dans une malle, au fond d'une armoire, dans le vestiaire des moines. Il s'y rendit, talonné par son secrétaire. Tandis que le magistrat suivait d'un œil attentif les gestes de celui-ci, Tao Gan eut la surprise de tirer de la malle une torche à demi consumée et un flacon d'alcool qui évoquaient davantage l'attirail du pyromane que les menus objets d'un religieux tranquille. Ils exhumèrent une lettre inachevée, où le moine suicidaire exprimait son désarroi à l'un de ses parents. Il y était question d'un personnage indéterminé et menaçant qui souhaitait le pousser à commettre des actes répréhensibles. Ti songea que la plupart des frères connaissaient les petits secrets du pauvre Mo, notamment sa passion un peu forte pour certains de ses camarades. Secrets, menaces et flacon d'alcool menaient directement à l'incendie de la statue du dieu Cori. Voilà au moins un miracle qui n'avait guère eu besoin d'intervention divine pour se produire. Ti se tourna vers Tao Gan, qui replaçait les objets dans leur malle :

— La communication est si aisée, dans ce monastère, que lorsqu'un moine a un problème il préfère se tuer plutôt que d'en référer à son supérieur.

## 15

*Le juge Ti entend un dieu ; il écoute un saint.*

Pris d'une inspiration subite, Ti monta l'escalier du pavillon au lieu de le descendre. Puisqu'il avait à se concentrer sur les éléments épars de son enquête, le mieux n'était-il pas de se rendre dans le lieu prévu à cet effet ? Il déchira les scellés de papier qu'il avait lui-même posés sur la porte quelques heures plus tôt et pénétra dans la belle pièce obscure où les moines recherchaient des visions diurnes susceptibles de compenser celles qu'ils n'avaient pas eues durant la nuit. Le sang, sur le parquet, avait séché. Les claustres des fenêtres ne laissaient filtrer que de petites taches de lumière. Les yeux du juge durent s'habituer à la pénombre avant de discerner les contours de la pièce.

Il y avait sur des sofas un assortiment de coussins permettant de s'allonger à son aise. Ti s'aménagea un siège confortable en en calant deux sous ses fesses et le troisième entre son dos et la paroi.

Comme il se sentait gagné par le calme pénétrant de l'endroit, un bruit le tira de ses réflexions brumeuses. Il lui sembla qu'on lui avait parlé. Il tendit l'oreille. « Ti ! » perçut-il à peu près distinctement. « Allons bon ! songea-t-il. Voilà que j'entends des voix ! J'ai dû m'assoupir, ou bien je rêve tout éveillé. »

« Ti ! » répéta le murmure caverneux. C'était presque un frottement d'air contre les pierres, à peine un mot. On aurait pu croire que le vent, s'infiltrant dans un conduit de cheminée, avait provoqué cette illusion de parole. Il songea que c'était curieux, car il n'y avait aucune cheminée. Un vieux brasero vide, couvert de suie, attendait dans un coin en prévision des frimas. « Étrange phénomène acoustique », se dit le juge. Il sursauta.

Le son se faisait de nouveau entendre, sous une forme plus affirmée.

— C'est le troisième juge d'En-Haut qui s'adresse à toi, mauvais fonctionnaire ! articula une voix dont les paroles ne laissaient à présent plus aucune place à l'ambiguïté.

— Voilà une plaisanterie de mauvais goût, répondit le juge assez bas, pour meubler son désarroi. Où êtes-vous donc ? Connaissez-vous la peine encourue pour outrage à magistrat ?

Il se leva et parcourut la pièce à la recherche de son interlocuteur impertinent. Il ne lui fallut pas longtemps pour constater qu'il était seul, à moins que quelque plaisantin ne fût caché dans un placard secret.

— Je te vois ! reprit la voix. Je t'observe depuis les neuf cercles divins du Ciel. Ne cherche pas à m'échapper. Je te regarde même lorsque tu te crois absolument seul, pauvre mortel !

— Eh bien, c'est très inconvenant de votre part, répondit le juge en donnant de petits coups sur les cloisons pour voir si quelqu'un pouvait se dissimuler à l'intérieur. Je suis sûr que Votre Excellence céleste a mieux à faire que de s'intéresser à mes exercices de réflexion.

Il se demanda si le troisième juge d'En-haut était un peu dur d'oreille, ou s'il y avait quelque défaillance dans la transmission, car Sa Céleste Éminence ne parut pas l'avoir entendu.

— Infâme Ti ! reprit le spectre. Te crois-tu seulement digne de la mission dont tu te dis chargé ? As-tu cette fatuité, pitoyable imbécile ?

Le magistrat trouva assez corsé de s'entendre insulter par un dieu d'une religion à laquelle il n'adhérait même pas. S'il s'était agi du fantôme de Confucius, à la rigueur, il aurait pu concevoir que le Maître lui fasse quelque reproche sur sa manière d'envisager une sagesse ancestrale d'une puissante élévation. Mais se faire reprendre comme un enfant de 5 ans par une divinité spécialisée dans l'exploitation de la crédulité populaire, cela lui parut un comble.

— Écoutez, mon cher ami, répondit-il, occupez-vous de vos moines, je m'en tiendrai à mes assassins ; abstenons-nous de mélanger le yin et le yang.

Ce qui l'ennuyait le plus, c'est que la pièce ne comportait aucune niche où quelqu'un aurait pu se tapir. Il ne comprenait absolument pas d'où venait cette voix qui semblait sourdre des murs, de tous les côtés à la fois. Ti avait l'impression d'avoir basculé dans un monde étranger, où des dieux s'adressaient à vous de façon sonore sans que vous les ayez du tout sollicités.

— Je crains que vous ne vous trompiez d'interlocuteur, reprit-il pour gagner du temps. Vous devriez consulter le supérieur de cette institution. Il sera beaucoup plus réceptif que moi à vos discours, il est bien plus habilité à...

Le spectre, impatienté ou complètement sourd, lui coupa la parole :

— Ti ! Misérable pourceau ! Attends la fin de mon message avant d'ouvrir ta bouche immonde !

Le juge du Ciel s'énervait dans son univers éthéré. Pouvait-il être caché dans une sorte de faux plafond ? Ou s'adressait-il à lui depuis le toit ? Ti entreprit de grimper sur le brasero afin d'en avoir le cœur net.

— Ta présence dans ce monastère compromet le jaillissement de ma lumière divine ! rugit l'être supérieur et néanmoins sujet à l'agacement.

Ti songea que, sur ce point au moins, ils étaient parfaitement d'accord : lui non plus n'avait pas l'intention de s'arrêter à n'importe quel miracle de pacotille au nom duquel on se permettait d'entraver son travail. La voix reprit, plus rocailleuse que jamais :

— Je t'ordonne de quitter ces lieux sur-le-champ et de rejoindre la ville sordide où tu exerces habituellement tes déplorables activités. Faute de quoi je me verrai obligé de te frapper de mon foudre pour t'apprendre à respecter les oracles venus d'En-Haut. M'as-tu bien compris, ver de terre infâme ?

Ti avait bien compris, mais ne croyait pas devoir répondre à une personne, fût-elle mythique, qui s'adressait à lui sur un ton si irrévérencieux. Le plafond ne présentait aucune faille susceptible de laisser passer une voix aussi tonitruante. Il

manqua tomber de son brasero, retrouva son équilibre *in extremis* et regagna péniblement le plancher. Il se tint un moment au milieu de la pièce, les doigts perdus dans les poils de sa barbe, en se demandant si la voix mystérieuse allait reprendre ses injures.

« Eh bien, se dit-il, si j'étais un moinillon crédule et gavé de fantastique bon marché, je m'enfuirais à travers cet escalier, que je dévalerais quatre à quatre en me croyant poursuivi par tous les démons des enfers. »

Étant donné que les pensionnaires de cet établissement baignaient dans une atmosphère de mystère, il pouvait difficilement leur reprocher d'agir ainsi. Lui-même devait à sa longue expérience de mandarin pragmatique de parvenir à repousser les élans de panique qui menaçaient de lui faire perdre ses moyens.

Il ne put refréner tout à fait un frisson d'angoisse. Les forces invisibles lui lançaient un défi : mener à bien son enquête contre leur volonté, ou rentrer chez lui la queue basse et l'étendard en berne. C'était le genre de défi qu'il se sentait obligé de relever. Il nota qu'il allait s'opposer à une divinité pour la première fois de sa carrière. Dans cette ambiance monacale, ce genre d'aléa était sans doute inévitable.

Il descendit néanmoins les marches comme abruti par un coup sur le crâne. C'était un choc que l'épaisseur de son bonnet ne pouvait atténuer.

Un peu partout, les moines rangeaient en hâte les vestiges des festivités qui venaient de s'achever. Ils désiraient procéder sans tarder à la cérémonie d'ouverture du coffre de leur archiviste. Ils proposèrent aux derniers pèlerins d'assister à l'événement, présenté comme le couronnement des fêtes de la sainteté, et poussèrent les autres vers la sortie. « Sauf que si l'on ne sanctifie pas l'archiviste, songea le juge, il s'agira plutôt des fêtes des aspirations déçues et de l'amertume organisée. »

Installé dans la tribune d'honneur, il vit entrer l'abbé et ses principaux clercs, en vêtements de brocart et chapeaux à pompons, dans un ordre qu'il commençait à bien connaître. Si cette succession de décès ne s'interrompait pas, ils seraient bientôt plus nombreux dans le cimetière que dans cette cour, à

porter les catafalques et à s'incliner devant des piles de vieux papiers. Il allait falloir songer à recruter.

L'abbé prononça un bref discours sur le cœur<sup>2</sup> de l'archiviste, qui allait s'ouvrir comme une fleur pour livrer son parfum délicat et merveilleux. L'un des prêtres se lança dans un vibrant éloge du postulant à la sainteté : mort pendant un exercice de méditation, autant dire qu'il s'en était allé directement vers les domaines radieux réservés aux élus. Il n'était en quelque sorte jamais sorti de son rêve. En cela, il était bien parti pour figurer dans leur panthéon.

— Comme tous ceux qui décèdent dans leur sommeil, remarqua l'avocat du diable, aussi tranchant que l'arme qui avait mis fin aux jours du postulant.

La défense répliqua sur un ton entendu que, d'un si grand lettré, on ne pouvait pas espérer moins que de le voir atteindre le stade suprême. C'était émettre le verdict sans se donner la peine de passer par le procès, une méthode assurément avantageuse pour le parti du défunt.

Comme l'archiviste avait passé la majeure partie de sa vie entre ces murs, la lecture commença par une longue série de rêves d'adolescence assez convenus, faits de peur de grandir et d'émois juvéniles contrariés.

Le ton changea subitement peu après sa nomination au poste qu'il devait occuper jusqu'à sa méditation fatale. Les rêves devinrent de moins en moins compréhensibles, jusqu'à atteindre un hermétisme complet. Ti se demanda quelle pouvait être la signification de ce salmigondis de mots sans queue ni tête. Il soupçonna le rêveur d'avoir cherché à embrouiller ses futurs juges par un discours emberlificoté, se prêtant à mille interprétations différentes. L'idée était judicieuse. Malheureusement, l'abbé n'était pas encore désespéré au point de se prêter à pareil stratagème.

Cette série passée, le principe changea. L'archiviste, qui avait apparemment échafaudé des théories sur ce système onirique, semblait avoir forcé ses rêves, ou du moins la glose

---

<sup>2</sup>Le cœur était traditionnellement considéré comme le siège de la pensée, plutôt que le cerveau.

qu'il en avait faite lui-même en les consignant. Il leur avait fait subir une sorte de remodelage, afin de leur donner une tournure plus ou moins prophétique. Il prétendait par exemple avoir rêvé que l'abbé était élu par ses pairs au siège qu'il occupait actuellement. Cela aurait pu passer pour un bel exemple de prémonition. Ce rêve, ou qui se voulait tel, aurait eu plus de poids s'il s'était produit plusieurs années, et non deux semaines seulement, avant ladite élection. Une brève consultation du livre où l'historiographe notait les événements internes du monastère leur apprit que, la veille de cette vision, par un curieux hasard, un débat avait permis de dégager les grands mérites du futur abbé, dont l'élection était dès lors devenue assez prévisible. L'archiviste n'avait fait que parier sur le favori.

Un autre rêve contenait la prédiction d'un grand déplacement de population. Mais la lecture en parallèle d'un autre livre, celui des événements extérieurs à la communauté, annonçait la nouvelle d'une crue particulièrement dramatique. Fallait-il être visité par les puissances occultes pour en déduire qu'une inondation dévastatrice, suivie d'une migration sanitaire, risquait de se produire ?

La comparaison avec le livre des faits avérés contredisait douloureusement les efforts de l'archiviste pour convaincre ses lecteurs de ses talents de médium. Il aurait dû se renseigner un peu mieux sur les activités de son collègue, dans la pièce à côté, avant de commander ses visions. La seule conclusion qu'on pouvait en tirer, avec la meilleure volonté du monde, était qu'il s'était montré singulièrement influencé par les événements, grands ou petits, qui parvenaient à sa connaissance.

Tout cela manquait tristement de merveilleux. Plus on lisait, plus l'impression générale était au contraire empreinte de matérialisme, voire de calcul. L'opinion que l'on se faisait du défunt n'en sortait pas rehaussée.

La déception des clercs était indescriptible. Le fait de côtoyer les rêves des autres n'avait inspiré à leur archiviste que des songes creux, froidement élaborés. Il faisait penser à ces amateurs d'art qui sont très critiques sur la production d'autrui, mais personnellement incapables de livrer aucune œuvre de qualité. L'intellectualisation de ses rêves leur avait ôté toute

fraîcheur, toute poésie. Ils étaient aussi plaisants à lire qu'un extrait du calendrier à l'usage des administrations publiques. Même les frères Mo et Pa s'en étaient mieux tirés que lui ; ils avaient au moins pour eux l'avantage de la franchise et de l'ingénuité.

Le système de vérification était bien rodé, on ne pouvait pas biaiser. Ti comprit que les petits malins se faisaient immanquablement démasquer, alors qu'ils n'étaient même plus là pour voir leurs tentatives réduites à néant. Si grande que fût l'envie de la communauté de célébrer de nouveaux saints, les juges se montraient inflexibles et exigeants. Ils voulaient de la sainteté d'airain, non tissée de coton. On ne plaisantait pas sur la qualité des rêves, qui était leur raison de vivre à tous. Le rite était conçu de façon à éviter qu'elle ne soit galvaudée. Cela rappela au magistrat ses examens littéraires sous l'œil des académiciens de Chang-an. Le prieur essaya de considérer les choses sous un angle positif :

— Ce n'est pas comme les bouddhistes d'en face, qui vendent de l'illumination à tire-larigot, souffla-t-il à l'oreille du juge. La sévérité de notre règle est notre souffrance, mais elle fait toute notre gloire.

« Et elle vous coûte un prix fou en efforts d'abnégation », compléta intérieurement le spectateur. Il se demanda combien de temps le père abbé se retiendrait d'aménager un peu les règles d'appréciation des coffres. Il devait être tentant de revoir les critères à la baisse pour couronner un ou deux nouveaux saints, dont la survenue opportune relèverait tous les dix ans l'éclat de son institution.

Le juge Ti en était là de ses réflexions lorsque l'atmosphère changea brusquement. Le niveau des rêves se redressait sur la fin. L'archiviste se mit à cauchemarder à tout-va. Il rêvait chaque nuit qu'un démon cornu, la bouche pleine de fumée, venait se confier à lui pour sa plus grande douleur. Plus le coffre se vidait, plus le moine était sujet à de véritables dilemmes, agité de pensées contraires, partagé entre l'exaltation et l'effroi. Il ne dormait plus en paix. Ti se prit à le plaindre. Il n'avait pas supposé que cet homme avait pu connaître des nuits aussi terrifiantes.

Enfin se produisit un fait curieux. L'archiviste rêva des trois prodiges qui avaient perturbé la communauté. L'espoir subsista quelques instants, le temps pour l'historiographe de vérifier que ces rêves s'étaient produits juste *après* que les incidents – floraison miraculeuse, musique inexplicable et incendie de statue – eurent eu lieu. « Zut ! » sembla penser le père abbé, visiblement désappointé.

Ti vit là la confirmation de ce qu'il avait soupçonné : le coupable s'était bel et bien confessé à l'archiviste avant de commettre ses forfaits. Condamné au silence, le brave homme revivait en rêve ce qu'il avait l'obligation de taire dans la vie courante. Ses rêves commettaient en quelque sorte les indiscretions qu'il n'était pas en droit de se permettre. C'était une manière de soupape. Pour qui, comme le juge Ti, connaissait la clé de l'intrigue, ces cauchemars étaient le simple décalque fantasmé des confidences qu'il avait reçues dans la salle des archives.

De là à la prémonition, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. Le lettré vit en rêve deux de ses frères se suicider. Le calendrier établi par l'historiographe confirma qu'il s'agissait à présent non de souvenirs, mais bien de prémonitions. L'archiviste avait vu par deux fois son démon familier pousser des moines à se tuer. Il n'avait pas décrit la façon dont les hommes étaient morts, mais avait indiscutablement prédit le fait que quelqu'un allait succomber à une mort violente, chaque fois avec un jour d'avance sur la réalité. Les auditeurs étaient abasourdis.

— Nous nous trouvons indubitablement devant un cas de double vue, parvint à articuler son avocat, sans croire encore lui-même à la bonne fortune qui lui tombait dessus.

Les moines auraient eu du mal à obtenir des prédictions plus précises et plus évidentes. On n'était plus là dans la réinterprétation des nouvelles de la veille.

Ti eut un instant l'impression qu'on lisait les confessions de l'assassin en personne. Mais la mort brutale de l'auteur de ces récits le disculpait : il ne pouvait pas s'être lui-même tranché le cou et avoir replacé son chef sur ses épaules. Ti devina que le

brave homme atteignait au stade suprême par ricochets, mais il fut le seul à pouvoir pousser la logique jusque-là.

Troublé, l'abbé hésitait à se prononcer. Il avait l'air complètement perdu, ne parvenant pas à se faire à l'idée que les calamités qui s'étaient abattues sur son établissement pouvaient lui valoir un saint.

Le juge tira de sa manche une carte de visite, se fit apporter un pinceau, et traça quelques mots qu'il lui fit passer discrètement : il sollicitait un entretien urgent et l'enjoignait à remettre son verdict à plus tard. L'abbé leva les yeux du petit message, croisa le regard du magistrat et hocha la tête de gauche à droite. Il n'estimait pas possible de différer un événement aussi extraordinaire. Sans prononcer un mot, il quitta son fauteuil, saisit la baguette de bambou, mais, au lieu de la briser comme Ti l'avait vu le faire les deux premières fois, il la baissa du bout des lèvres, la déposa doucement sur le catafalque et s'inclina très bas. Une immense exclamation s'éleva de la foule. Les moines se jetèrent à plat ventre devant la dépouille de leur nouveau saint.

Un instant plus tard, on ne percevait plus que le crépitement des flambeaux dans le silence de la nuit qui venait de tomber. Il n'émanait plus de l'assistance qu'une unique respiration collective. L'esprit de l'archiviste était monté au Ciel, mais ses rêves tiendraient compagnie à ses frères aussi longtemps que durerait le monastère.

# 16

*Madame Première s'initie aux arts martiaux ; elle conduit une révolte.*

Tandis que le juge Ti assistait avec accablement à l'apothéose d'un rat de bibliothèque auréolé de ses cauchemars, son épouse s'initiait aux mystères du bouddhisme combattant. Vêtue d'une robe de campagne qu'elle ne craignait pas de froisser, elle agitait ses bras en tous sens. Ses longues manches battaient l'air. On les avait lestées de boules de plomb dont les coups meurtriers étaient capables de semer la terreur chez n'importe quel groupe d'assaillants du sexe fort. Il s'agissait d'une technique d'autodéfense féminine dont la renommée lui était parvenue, mais qu'elle n'avait jamais eu l'occasion d'observer de ses yeux. Elle avait à présent l'impression de pouvoir composer un traité sur la question.

Son style, néanmoins, manquait de fermeté. Elle visait avec difficulté un mannequin de paille, que l'extrémité de son habit aurait dû heurter avec plus de force, et ratait sa cible une fois sur deux. Ses spectatrices la regardaient avec perplexité se fatiguer pour rien.

— Je crois savoir ce qui ne va pas, dit l'une d'elles en lui faisant signe d'interrompre ses efforts. Vous êtes bien la femme d'un magistrat ?

Madame Première acquiesça du menton tout en tâchant de reprendre haleine. La nonne plaça sur la tête du mannequin un bonnet noir rappelant vaguement le couvre-chef des hauts fonctionnaires, et sur ses épaules un fichu vert, couleur de la robe que portaient les juges lorsqu'ils siégeaient. À l'aide d'un morceau de charbon, elle dessina sur le visage et sur le buste la longue barbe sombre emblématique de cette corporation.

— Essayez de nouveau, dit-elle.

Madame Première assena au premier essai un coup d'une violence et d'une précision telles qu'il renversa le mannequin et faillit le faire éclater comme une baudruche.

— Je crois que je progresse, dit-elle en posant sur son œuvre un regard étonné.

— Vous voyez, expliqua la bonzesse : tout est question de motivation personnelle.

Bénédiction Perpétuelle, la religieuse qui l'avait accueillie à son arrivée, avait aussi son avis sur ces fulgurants progrès :

— Je pense qu'à votre retour vous devriez avoir avec votre époux un échange de vues qui sera plein d'enseignements. Je subodore entre vous une légère divergence d'opinions.

Madame Première contemplait la dépouille désarticulée qui gisait sur le sol. Depuis quelques instants, pour une raison inexpliquée, ses griefs envers son mari se faisaient moins pesants.

Elle avait oublié d'apporter à la supérieure le petit cadeau qu'elle avait prévu pour la remercier de son hospitalité. Elle sollicita une entrevue afin de remettre à Illumination Céleste la broderie à motifs de pigeons en vol qu'elle avait réalisée de ses propres mains.

— Vous brodez à merveille, nota l'abbesse, moins en manière de remerciement poli qu'à la façon d'un constat pragmatique.

Elle examina avec soin la pièce de drap à la lumière de la fenêtre. « Ce sera un grand bienfait pour notre communauté si votre séjour est appelé à se prolonger », ajouta-t-elle sur le ton d'une patronne qui vient d'embaucher une nouvelle ouvrière dans son atelier.

Madame Première chercha dans sa mémoire quelle était la durée prévue pour son séjour, mais fut incapable de se rappeler si ce détail avait été évoqué avant son départ. Il lui sembla qu'il y avait là une omission de plus en plus regrettable. Elle rangea dans un coin de son esprit la promesse d'écrire au plus tôt à son mari pour qu'il n'oublie pas de la réclamer, au cas où un départ de sa propre volonté se révélait problématique.

L'abbesse lui demanda aimablement si elle était satisfaite de sa retraite. Comme Madame Première se disait enchantée, elle

l'autorisa à se promener où elle le désirait, mais lui recommanda d'éviter, au fond du parc, le bosquet de bouleaux, qui n'était pas selon elle un endroit propice à la promenade.

C'est bien sûr là-bas que l'épouse du magistrat se rendit dès qu'elle en eut l'occasion. Le soir même, elle se perdit aux extrémités du domaine. Et, par un étrange effet de la fatalité, ses pas avaient précisément choisi de s'égarer dans la zone interdite. Elle ne vit rien tout d'abord, rien en tout cas d'horrible ou de remarquable qui justifiât la mise en garde ni, partant, la curiosité qui en avait découlé. Le chemin la conduisit à travers la futaie et aboutit à une série de petits pavillons en bois qui lui tournaient le dos. Les ayant contournés, elle constata que l'unique fenêtre de chaque édicule était munie de barreaux solides et que les portes en étaient soigneusement verrouillées.

Elle entendit des cris inarticulés. S'approchant, elle aperçut derrière ces barreaux des femmes, mais aussi des hommes, plus ou moins en haillons. Des furieux, pour la plupart. C'était là qu'on les remisait. Certains déclamaient des discours sans queue ni tête. D'autres pleuraient. Elle comprit qu'elle se trouvait dans l'enclos des fous récalcitrants dont on ne pouvait rien faire. Sa présence les excitait. Plusieurs lui lancèrent des appels frénétiques. Deux ou trois la supplierent de les délivrer. Ce qu'elle avait vu jusqu'à présent du couvent représentait le paradis ; elle venait de découvrir son enfer. Lorsque ce spectacle lui devint insoutenable, elle s'enfuit à toutes jambes sans se soucier de sa direction et se perdit tout à fait.

Madame Première se dit que sa retraite spirituelle prenait une étrange tournure. Elle était venue rencontrer Bouddha, mais avait davantage l'impression de côtoyer les bataillons infernaux. Étant issue d'une famille de hauts fonctionnaires, le confucianisme dans lequel elle avait baigné sa vie durant lui permettait de prendre de la distance vis-à-vis de ces démonstrations délirantes. Confucius parlait de l'esprit, de la raison, de l'intelligence. Il engageait à envisager les événements de façon concrète. Elle s'accrocha à l'idée qu'il n'y avait là que des personnes malades et non des possédés ; la meilleure preuve en était que toute la sagesse éthérée de l'Éveillé avait échoué à les guérir. C'étaient de pauvres âmes souffrantes que

leurs parents avaient éloignées de la cité des hommes. Elle songea, non sans amertume, qu'on l'avait envoyée dans la décharge humaine de la province. Pourtant, la compassion et une certaine curiosité l'emportaient sur son ressentiment. Son époux, qui montrait si peu de véritable attention envers autrui, aurait gagné à l'accompagner dans ce séjour aux confins de la raison et de la douleur.

Lorsqu'elle émergea de ses pensées, ce fut pour constater qu'elle était incapable de retrouver son chemin. « Bon, se dit-elle. Il suffit de suivre le mur d'enceinte dans un sens ou dans l'autre, je finirai bien par rencontrer quelque chose. »

Une ombre, un froissement du feuillage la firent sursauter. Elle se réfugia derrière un arbre, juste à temps pour voir la petite novice Doux-Avril qui se hâtait sur le chemin. Elle nota immédiatement que la jeune fille avait fait un effort de toilette. Elle avait remplacé son bonnet par un foulard de couleur vive noué de façon à dissimuler l'absence de cheveux. Elle parvenait à être jolie sous son habit austère. Madame Première s'apprêtait à quitter sa cachette pour lui demander sa route, quand elle la vit se glisser dans une fente du mur d'enceinte juste assez large pour la laisser passer. Durant un instant, elle crut que la demoiselle venait de s'enfuir du couvent sous ses yeux. Une hypothèse plus vraisemblable lui vint bientôt à l'esprit, que confirma un coup d'œil par la fente du mur : la novice s'était rendue à un rendez-vous amoureux avec un garçon de son âge, qui l'enlaçait tendrement sous les frondaisons. La couleur de son vêtement n'était pas inconnue à l'épouse du magistrat. Elle tira de tout cela trois conclusions. Un, Doux-Avril mentait à sa communauté. Deux, elle voyait un jeune homme. Trois, ce dernier était un moine taoïste du temple d'en face, qui appartenait à l'engueance honnie par ses camarades. Madame Première pressentit un contentieux entre ses sœurs et elle.

Alors qu'elle se retirait pour les laisser roucouler en paix, à défaut de le faire dans la légalité, l'honneur et la vertu, elle vit arriver au loin entre les arbres un groupe de religieuses munies de bâtons, qui n'avaient pas l'air d'être en promenade. À n'en pas douter, elles comptaient faire passer à l'intrus le goût de lutiner les jeunes bouddhistes. Madame Première était trop

opposée à la violence pour les laisser accomplir leur dessein sans rien faire. Elle revint sur ses pas aussi vite que possible et se pencha à travers la fissure.

Les amoureux étaient plus que jamais en train de réconcilier la science du Tao et la recherche du nirvâna. Madame Première plaça pudiquement une main sur ses yeux et lança des « psst » par la brèche du mur, que son embonpoint l'empêchait de franchir.

D'abord effrayés d'avoir été découverts, les amoureux le furent plus encore lorsque Madame Première leur eut annoncé qu'une troupe en armes s'apprêtait à leur faire un mauvais sort.

— Il ne nous reste plus qu'à nous enfuir immédiatement, conclut Doux-Avril, qui n'avait pas trop l'air de regretter le couvent.

— Où irez-vous, mes pauvres enfants ? demanda l'épouse du magistrat.

La novice avait une idée sur la question.

— Chez mes parents ! répondit-elle. Nous irons leur demander de l'aide ! Ils me doivent bien ça ! Et s'ils refusent, j'ameuterai le quartier !

Madame Première songea qu'ils allaient être enchantés. Doux-Avril la remercia de sa générosité en l'appelant par son nom.

— Vous êtes Mme Ti ? dit le moine avec surprise. Alors cette lettre est pour vous. Je me suis chargé du courrier afin d'avoir un prétexte pour venir ici.

Il lui remit un pli portant le cachet de son mari, qu'elle fourra dans sa ceinture. Elle songea qu'il s'en était fallu de peu que le jeune homme ne se soit enfui dieu sait où avec le courrier qui lui était destiné.

A quelques pas de là, elle croisa le bataillon de nonnes en colère. Les religieuses lui apprirent qu'on avait repéré des allées et venues suspectes dans cette zone. Elles lui indiquèrent le chemin du couvent et lui conseillèrent de retourner sans tarder à ses appartements pour n'en plus sortir.

Tout en cheminant, Madame Première songea que Doux-Avril allait finalement accomplir la prédiction de l'oracle : elle serait bien la cause d'un scandale qui allait éclabousser

l'honneur de ses parents, malgré tous les efforts déployés par ces derniers. Quoi de pis qu'une religieuse qui se laissait enlever et défroquer pour épouser un moine d'une autre religion ? Ses parents avaient eux-mêmes provoqué le raffut qu'ils avaient tant cherché à éviter, quitte à enterrer leur fille dans la première communauté venue. La solution était à présent entre leurs mains. Ils s'étaient montrés assez amateurs de prêtres taoïstes ; que penseraient-ils de voir leur cadette faire entrer l'un d'eux dans leur parentèle par la fenêtre ?

Dans la première cour du couvent, elle rencontra l'abbesse à l'affût, curieuse de connaître les événements qu'elle avait déclenchés en envoyant ses soldates à la poursuite de l'importun.

— Savez-vous si l'on a attrapé le... le rôdeur ? demanda la religieuse lorsque Madame Première passa à sa hauteur.

En proie à un soudain accès de colère, l'épouse du magistrat répondit sèchement qu'il ne fallait pas s'étonner de voir les novices se rebeller. C'était un accident prévisible si l'on se permettait d'accueillir des femmes venues là par tromperie et retenues par force.

— Depuis quand se préoccupe-t-on de la volonté des femmes ? s'étonna la supérieure.

— Entre leur demander leur avis et les spolier de tous leurs intérêts, il y a de l'espace pour la discussion, répliqua Mme Ti.

— Croyez-vous vivre dans un monde idéal ? rétorqua l'abbesse. Le monastère où se trouve actuellement votre mari – oui, nous savons bien des choses – en use de manière bien pire envers les visiteuses qui s'y rendent. Sachez qu'ils se livrent à un honteux trafic sur les femmes désireuses d'être enceintes. Ce prétendu lieu saint est un bouge de la pire espèce. Demandez un peu à votre époux ce qu'il en pense et nous rirons bien.

Madame Première ne saisit pas un mot de ces allusions, mais se promit d'en demander l'explication à qui de droit. Une fois de retour dans sa chambre, elle décacha la lettre et prit connaissance de son contenu. Ce qu'elle y lut la poussa à courir chez Jade-Bleu.

Depuis sa fenêtre, la femme du financier était plongée dans la contemplation apathique du paysage.

— Réveillez-vous ! clama Madame Première. Vous êtes libre ! Rien ne vous retient ici ! Rentrez à Pou-yang !

Jade-Bleu sembla émerger tout à coup d'un rêve lointain.

— Moi ? répondit-elle. Comment voulez-vous que je fasse ? Vous savez bien que je suis folle !

Mme Ti commençait à s'agacer de voir tout le monde la prendre pour une demeurée.

— Nous savons vous et moi que vous ne l'êtes pas. Vous ne l'êtes que quand vous acceptez de l'être. Votre prétendue folie arrange trop de monde pour n'être pas suspecte : votre mari, les religieuses, votre famille... Et vous, dans tout cela ?

Jade-Bleu parut ébranlée.

— Confucius a-t-il déclaré quelque chose à ce propos ? demanda-t-elle.

— Comment donc ! Il a dit : « Sage est celui qui garde son calme après avoir reçu un coup. Plus sage encore est celui qui évite d'en recevoir un second. » Ou quelque chose comme ça.

— Confucius a dit cela ?

— S'il ne l'a pas fait, il aurait dû.

Ti, alerté par sa femme, avait écrit en ville pour se renseigner sur le cas de Jade-Bleu. Son premier scribe était allé s'enquérir auprès de la famille du financier. Il était apparu que les nonnes continuaient de la faire passer pour folle auprès des siens pour toucher la pension dont la gratifiait son riche mari. Lequel se satisfaisait par ailleurs suffisamment de cette situation pour ne pas demander d'explications.

Jade-Bleu s'était résignée à son sort depuis trop longtemps pour que la révélation de l'entourloupe provoquât chez elle le raz-de-marée auquel on aurait pu s'attendre. Il était clair qu'elle ne bougerait pas si personne ne l'y poussait. La peur du changement lui faisait perdre toute sa superbe habituelle.

— Notre éducation nous interdit de nous révolter contre l'ordre établi par les hommes, glapit-elle lamentablement.

— Quels hommes ? rétorqua Mme Ti. Il n'y a ici que des femmes ! De toute façon, c'est contre vous-même que vous devez réagir. Vous êtes la seule véritable gardienne de cette prison. Secouez-vous. Vous verrez, vous irez tout de suite mieux. Commençons donc par secouer l'abbesse.

Madame Première n'en revenait pas de s'entendre parler ainsi. Cette retraite spirituelle avait sur son humeur des effets étonnantes. Il ne fallait surtout pas qu'elle s'arrêtât d'agir, toute réflexion sur ses propres actes aurait risqué de la paralyser. Elle décida de mener la révolte des jeunes femmes contre leurs geôlières.

Entraînант Jade-Bleu, elle alla trouver les novices, toutes plus ou moins dans le même cas, et ramassa au passage un petit groupe de folles ravies de l'animation. Après quelques palabres, elle emmena tout le monde protester devant le logement de la supérieure. Son but était d'obtenir que celle-ci écrivît aux familles et aidât celles qui le désiraient à quitter la congrégation. Avec les vraies démentes, pleines d'énergie elles aussi, leur obstination composait un curieux spectacle.

Un détachement de combattantes se rangea bientôt entre le bâtiment et elles, bâton au poing. On aurait cru une garnison protégeant le yamen. Madame Première se demandait si une bataille rangée entre femmes n'allait pas avoir lieu, lorsque l'abbesse se présenta sur la galerie, sereine et sûre de parvenir à apaiser les esprits. Madame Première en profita pour lui exposer ses théories sur la liberté individuelle et les conséquences pratiques qui en résultaient. L'abbesse était évidemment d'un avis très différent. Elle possédait tout un arsenal de formules propres à exalter les moindres tentations de renoncement :

— Le Bouddha nous enseigne la placidité et la résignation. Songez que vos souffrances actuelles seront compensées par une réincarnation plus favorable, et raccrochez-vous à cette idée.

Madame Première n'avait pas le bouddhisme assez chevillé au corps pour se consoler de ses malheurs présents en songeant à la félicité de son prochain avatar dans la peau d'une mouche ou d'un papillon insouciant. L'existence humaine lui semblait présenter des prétentions légitimes au bonheur, du fait, par exemple, de la conscience, qui la rendait tout de même plus intéressante que celle d'un insecte.

Telle n'était pas l'opinion des folles, qui, lorsque Madame Première eut formulé cette réponse, se mirent à imiter le vol et

le bourdonnement de la mouche, prenant ainsi de l'avance sur le bonheur promis dans leur vie future.

Au bout d'un quart d'heure de bourdonnements intensifs sous ses fenêtres, l'abbesse se sentit une pente à la conciliation et résolut de recevoir l'agitatrice en entrevue privée.

Madame Première s'y rendit avec Jade-Bleu. Elle exigea tout d'abord qu'on écrivît au financier pour le prévenir que son épouse était totalement et définitivement guérie. Les deux femmes se tournèrent vers l'intéressée pour recueillir son assentiment. Jade-Bleu restait muette, comme si elle se désintéressait de son propre sort. La précipitation des événements la déconcertait visiblement. Cette histoire de réincarnation, en revanche, lui avait donné des idées à elle aussi. Elle était fort occupée à attraper des mouches, avec d'ailleurs une grande dextérité trahissant une longue pratique dans l'ennui de sa réclusion, et les avalait. L'abbesse leva les yeux au ciel :

— Mon certificat de bonne santé leur sera d'une grande consolation quand ils la verront gober les mouches dans leur salon !

Madame Première se voulait optimiste. D'abord, elle n'avait pas remué terre et ciel pour baisser les bras. Ensuite, il valait mieux une demi-folle en liberté qu'une demi-saine d'esprit derrière les barreaux.

— Dès qu'elle aura perdu quelques vieilles habitudes nées de la solitude, répondit-elle, elle sera parfaitement présentable.

Elle réclama aussi que Doux-Avril soit relevée de ses vœux, ainsi que toutes les sœurs qui décideraient de quitter le couvent. Il apparut que la jeune fille avait commis un crime dont la portée dépassait l'imagination des religieuses ; non en entretenant une liaison avec un homme — les nonnes ne pratiquaient pas une abstinence sexuelle forcenée —, mais en choisissant, pour épancher sa soif de passion, la pire créature qu'il fût possible de trouver dans ces parages. Vu la façon dont en parlait l'abbesse, Madame Première frémît rétrospectivement en pensant au sort réservé au jeune moine si les nonnes l'avaient rattrapé.

— J'accepte volontiers de libérer cette personne de ses obligations à notre égard, puisqu'elle est morte à nos yeux, répondit Illumination Céleste, sans presque remuer ses lèvres pincées.

Lorsqu'elle se coucha, ce soir-là, l'épouse du magistrat se dit que sa journée avait été bien remplie. Le tableau aurait été parfait si elle avait pu trouver quelque chose qui mît son mari dans l'embarras, en le forçant par exemple à mener une enquête fastidieuse et bien entortillée.

Elle projeta de l'informer par courrier, à la première heure le lendemain, du trafic de femmes enceintes auquel les nonnes accusaient les moines de se livrer.

Comme il aurait été drôle de voir son époux patauger dans le marigot d'une enquête sordide, au milieu du monastère qui l'hébergeait, provoquant contre lui l'animosité de ses hôtes ! Elle s'endormit sur cette idée, dont l'absurdité la réjouissait.

## 17

*Ti se déguise pour enquêter en paix ; il assiste à la visite impromptue d'un ange.*

Ti assista au ravissement mystique des principaux clercs. Le premier émoi passé, ils se congratulaient mutuellement dans une parfaite démonstration de béatitude. Ils n'auraient pas montré plus d'allégresse si Lao-tseu avait pris chair sous leurs yeux. L'abbé, assailli par les protestations de joie, se promenait parmi ses moines comme une jeune mère félicitée pour ses couches.

Le magistrat, qui connaissait le fin mot de l'affaire, n'avait pas l'intention de se gêner pour jouer les rabat-joie à l'intérieur de ce microcosme euphorique.

— Ce miracle inattendu est le signe d'un regain de bénédiction pour notre communauté, se réjouit le prieur.

— Croyez-vous, vraiment ? répondit le juge avec la mine du croque-mort venu présenter ses vœux de prompt rétablissement à un client pas tout à fait sorti d'affaire.

L'abbé sembla tout à coup se souvenir qu'un nuage s'obstinait à obscurcir le ciel radieux de son autosatisfaction. Il redescendit brutalement de son extase pour se demander si cet affreux fonctionnaire allait se permettre de gâcher leur bel enthousiasme tout neuf. Il échangea avec le prieur un coup d'œil entendu. A présent que les moines tenaient enfin leur nouveau saint tant désiré, ils souhaitaient moins que jamais voir le juge de Pou-yang essuyer ses mains grasses sur leur étendard immaculé. Le regard qu'ils lancèrent à leur invité était dénué d'ambiguïté.

— Le bonheur qui nous arrive est le signe certain que tout rentre dans l'ordre, dit l'abbé. Votre Excellence peut retourner en ville l'esprit serein. Je ne manquerai pas d'informer votre

hiérarchie du zèle exemplaire que vous avez déployé dans le but d'aider notre congrégation à traverser ces quelques troubles.

Ti se demanda comment il devait prendre la menace d'écrire à ses supérieurs. Si l'abbé se donnait la peine de manier le pinceau, ce ne serait sûrement pas pour remercier l'administration de lui avoir envoyé un empêcheur de sanctifier en paix. Pour sa part, la glorification d'un archiviste selon des motifs douteux ne lui semblait pas une raison suffisante pour mettre fin à une enquête officielle pleine d'intérêt. Il ne comptait pas renoncer si vite à susciter parmi les moines l'exaltation née de ses méthodes pleines de douceur et de finesse.

— Votre Sainteté est trop bonne de songer à mon repos, répondit-il. Si vous le permettez, j'aimerais plus que tout avoir le bonheur de partager l'allégresse générale quelques jours encore. Il est si rare de jouir d'un lieu où règnent l'équilibre et l'harmonie !

L'abbé s'inclina pour agréer le compliment, bien que ses pensées allassent plutôt vers des visions de tête exposée sur une pique devant son monastère et surmontée d'un bonnet noir à ailettes.

Un moine présenta au juge Ti une large feuille de papier pliée et scellée qui venait d'arriver du couvent voisin à son intention. L'abbé et le prieur firent mine de n'avoir rien entendu, bien que leurs yeux fussent irrésistiblement attirés par l'objet sacrilège, craché par la bouche de l'enfer. Ils ne pouvaient s'empêcher de fixer le papier d'un regard furieux. Ti remercia le porteur et glissa la lettre dans sa manche.

Une fois dans sa chambre, il brisa le sceau de cire où avait été apposée la forme d'une grenouille, dont sa première épouse se servait pour fermer son courrier. Elle lui relatait en quelques mots les derniers développements dans l'affaire de Jade-Bleu. Au milieu d'une série de reproches voilés et d'allusions sur la manière dont il l'avait envoyée chez les fous, il trouva l'étrange affirmation de la mère abbesse, selon laquelle les moines taoïstes se livreraient à certains trafics sur des dames venues chez eux pour gagner en fertilité. Cela lui sembla d'autant plus curieux qu'à aucun moment de son séjour il n'avait entendu dire

que ce sanctuaire servait de but de pèlerinage aux épouses en mal d'enfant. Il ne pouvait imaginer que les moines aient poussé la duplicité jusqu'à lui cacher tout un pan de leurs activités... À bien y repenser, il l'imaginait très bien.

Ti ouvrit la fenêtre et se pencha sur la cour. Force lui fut de constater que l'on avait posté des moines derrière chaque pilier. Leur bonne volonté d'inspecteurs improvisés ne leur conférait pas le don d'invisibilité. « C'est le problème de confier les filatures à des amateurs », songea le juge en refermant la fenêtre. L'abbé, irrité de son esprit d'indépendance, avait donc décidé de le faire surveiller de plus près. C'était charmant. S'il avait pu cantonner le juge dans ses appartements, c'est avec joie qu'il aurait jeté la clé de sa chambre au fond d'un puits. Ti ne s'en inquiéta pas trop : il avait plus d'un tour dans son sac. Il ouvrit sa malle et tira de ses affaires un flacon dont il fit glisser le contenu, une poudre blanche, dans un bol. Une théière pleine d'eau bouillante reposait sur un réchaud. Il versa le liquide dans le récipient et remua pour diluer la poudre.

Quelques minutes plus tard, Tao Gan entra dans la pièce, un ballot sous le bras.

— Puis-je informer Votre Excellence que des moinillons guettent dans tous les couloirs qui mènent à ses appartements ? J'ignore ce que Votre Excellence leur a fait, mais ils ne seraient pas plus alertés si un tigre avait été signalé à l'intérieur du bâtiment.

Ti s'attendait presque à trouver l'un d'eux tapi sous ses couvertures. Sous le regard perplexe de son secrétaire, il sortit son épée de son fourreau, saisit un coussin et l'éventra pour en extirper le rembourrage.

— M'as-tu apporté ce que je t'ai demandé ? demanda-t-il.

Tao Gan acquiesça et posa son ballot sur la table. Il en tira une robe de moine de grande taille, subtilisée au lavoir, un chapeau à pompons et les sandales de corde qu'on lui avait prêtées pour chanter dans la chorale. Ti plaça le vêtement à hauteur de ses épaules et parut satisfait ; il fallait que le déguisement fût parfait s'il voulait avoir une chance de passer inaperçu.

Il entreprit de malaxer la bourre du coussin de façon à lui donner une forme oblongue, puis la mélangea à la colle qu'il avait fabriquée en diluant sa poudre dans l'eau du thé. Restait à fixer l'artifice à l'endroit adéquat. Tao Gan n'était pas enthousiaste à l'idée de se faire tartiner le menton de colle forte.

— Allez, laisse-toi faire, dit son employeur, c'est pour la gloire de l'État et de la justice.

La nuit était tombée. Une fois le postiche en place, Ti alluma les lampes, qu'il disposa de façon à projeter la silhouette de son secrétaire sur la fenêtre aux carreaux de papier. Tao Gan, devenu barbu, avec le bonnet du juge sur la tête, agitant pinceau et parchemins, faisait un magistrat tout à fait acceptable dans ce théâtre d'ombres. « Après tout, songea le juge, ces moines sont bien convaincus que leurs dieux sont capables de combustion spontanée. Ce sera bien le diable s'ils ne se prennent pas à mon simulacre pour enfants de 5 ans. »

Ti revêtit la robe safran et les sandales, posa sur sa tête le chapeau à pompons dont les larges bords avaient le mérite de dissimuler en partie son visage, à défaut de lui donner l'air intelligent. Il glissa sa longue et belle barbe sous le col de la robe afin de la faire disparaître autant que possible. Puis, tandis que Tao Gan exécutait devant les carreaux son numéro de juge hystérique, démonstratif et voyant, il entrouvrit la porte et se glissa dans le corridor avec la discréction d'un religieux venu apporter son riz du soir à Son Excellence.

Le bâtiment était en effet truffé d'espions rentrés dans tous les angles. Mais, comme le bruit courait que l'impétueux magistrat était en train de répéter un pas de deux au milieu de sa chambre, on ne s'intéressa guère au larbin qui traversait les couloirs, tête baissée sous son chapeau, se rendant sans doute à l'une ou l'autre des nombreuses cérémonies organisées chaque jour dans l'enceinte sacrée.

Incognito, Ti gagna tout droit la partie du monastère qu'on avait pris soin de ne pas lui montrer. Il se sentait toujours irrésistiblement attiré par ce qu'on ne voulait surtout pas qu'il voie.

Il déboucha dans une cour où était érigée une pagode en bois sombre à laquelle l'obscurité donnait une allure

fantomatique. Au-dessus de la porte avait été suspendue une dédicace à la fertilité. A l'intérieur trônait une effigie indubitablement féminine, puisqu'elle était gratifiée de plusieurs paires de mamelles à rendre jalouse la mieux dotée des nourrices impériales. À l'opposé se dressait la statue du démon jugé responsable des affres de la stérilité. Sa bouche tordue, son teint rougeâtre, ses yeux injectés de sang le faisaient ressembler au père abbé le jour où Ti lui avait annoncé qu'il comptait enquêter sur ses moines et se faire ouvrir les coffres aux rêves. Le juge devina le système de pensée des religieux : pour mettre toutes les chances du côté des aspirantes à la maternité qui venaient faire ici leurs dévotions, non seulement on sacrifiait à la déesse de la fertilité, mais on donnait aussi quelque chose au responsable de leurs malheurs, pour tenter de lui faire lâcher prise.

Au reste, cette pagode n'était pas exclusivement consacrée à ces questions d'enfantement, comme il s'en aperçut bientôt. Les vestiges d'un autre rite gisaient devant la représentation du démon furieux : une petite poupée masculine, lardée d'épingles, reposait sur le dallage. A mieux la considérer, Ti nota dans sa physionomie quelques détails qui lui laissèrent une impression mitigée. Était-ce son bonnet noir qui le troublait ? Ou bien sa barbiche sombre en poils de bique ? Ou sa robe verte, couleur de la magistrature ? Il y avait fort à parier que le rite qui s'était déroulé sur cet autel n'avait rien d'une action de grâce en faveur d'un juge sur qui l'on aurait désiré attirer la faveur du Ciel. Ti ne s'attendait guère à s'entendre annoncer par le prieur qu'on avait demandé pour lui la protection des dieux sans lui en toucher un mot au préalable. L'œil torve du démon augurait mal de sa propension à répandre ses bontés sur ceux dont on lui présentait la marionnette. « Heureusement que je ne suis pas superstitieux », songea-t-il. Bien qu'il ne prît pas un instant au sérieux ces séances de malédiction, il eut soin de jeter la ridicule petite effigie de coton dans le brasero le plus proche, au cas où le pragmatisme confucéen sur lequel il fondait sa tranquillité d'esprit aurait été surestimé.

Des pas se firent entendre. Un groupe de personnes approchait. Comme la pagode ne comportait pas d'autre issue et

que son costume ne lui permettrait peut-être pas de passer sous le nez du prieur sans se faire repérer, Ti se glissa derrière la statue démoniaque, dont l'embonpoint, la peau de tigre et les gros bras de portefaix le dissimulaient entièrement. Il vit entrer un couple d'allure bourgeoise, que le prieur conduisit à la déesse. Une courte prière eut lieu, à l'issue de laquelle la dame déposa sur l'autel une bourse qui émit en touchant la pierre un bruit métallique du meilleur aloi.

Après un bref passage devant l'effigie cramoisie, le prieur entraîna ses hôtes à l'extérieur, où Ti les suivit en tâchant de se faire aussi discret que possible.

— Votre épouse passera la nuit dans ce bâtiment réservé aux visiteuses, dit le prieur en désignant un élégant pavillon de l'autre côté de la cour. Elle y sera tout à fait bien. Le séjour entre ces murs est connu pour favoriser la conception d'enfants mâles.

Mme Lou recevra en rêve la réponse à ses désirs les plus profonds.

— Comment cela se passe-t-il exactement ? s'enquit le gros commerçant si désireux de voir sa femme lui donner un héritier.

Le prieur lui exposa le programme, qui semblait bien rodé :

— Nous nous livrerons tout à l'heure à une petite cérémonie d'exorcisme — non que je sous-entende que Mme Lou est possédée par une force maléfique, mais c'est à tout hasard, vous comprenez : il s'agit surtout d'une purification, afin de nous assurer que rien n'entravera l'efficacité du traitement magique.

— On m'a dit, reprit le mari en mal de paternité, que cette cure fonctionnait à coup sûr.

— Une fois sur trois serait plus juste. Mais n'est-ce pas déjà une merveilleuse opportunité de voir un enfant naître dans un foyer qui en manque si cruellement ? Par ailleurs, si la fatalité voulait que ce soit une fille qui naisse, il est tout à fait possible de renouveler les sortilèges d'enfantement — avec cette fois cinquante pour cent de remise sur le prix initial, grâce à la libéralité de notre abbé, Immutabilité de la Voie Sacrée.

— Sa Sainteté est trop bonne, dit le commerçant, édifié.

Le prieur s'inclina.

— Notre supérieur tient par-dessus tout à favoriser les meilleurs parmi nos adeptes. Il n'en fait pas une question d'argent. Seule la gloire du Tao lui importe, et le bonheur qu'il éprouve à répandre les bienfaits de notre religion sur les fidèles méritants.

Le fidèle comprit le message. Soucieux de rester aussi méritant qu'il le pouvait, il n'oublia pas de glisser une nouvelle aumône à son interlocuteur.

— Votre épouse, reprit le prieur, aura en songe la révélation de sa grossesse prochaine, si celle-ci doit se produire. C'est un effet bienfaisant de notre culte des rêves. C'est pour cette raison qu'il est primordial qu'elle couche dans ce pavillon, seule, où tout a été agencé de manière à lui faire passer une nuit propice aux prémonitions de bon augure.

Lorsqu'il entendit ces mots, Ti commença à subodorer la nature de l'entourloupe. La tentation devait être forte de provoquer chez ces dames motivées, désespérées et superstitieuses le songe prémonitoire qui leur annoncerait un heureux événement. Il était curieux de savoir à quelle interprétation dévoyée du système onirique se livraient ces moines dans le but inavouable de dégager des revenus. La seule façon d'en avoir le cœur net était de surveiller le pavillon des visiteuses pour voir ce qui allait se passer une fois l'époux parti.

Il savait que les prêtres taoïstes pratiquaient des exorcismes, notamment sur de jeunes femmes habitées par des renardes. Ce type d'esprit malin les poussait en général à piétiner les règles de bonne conduite sociale, par exemple en aguichant les hommes. On n'était pas ici dans ce cas de figure, aussi se demanda-t-il à quoi il devait s'attendre.

Au bout d'une heure d'attente, un raffut de plus en plus proche se fit entendre. Une suite de prêtres en costumes multicolores approchait à la queue leu leu, avec trompettes, tambours et encensoirs. La petite parade pénétra dans le pavillon où s'était installée la dame. On aurait dit l'un de ces orchestres fantaisistes loués pour chahuter les mariés au soir de leurs noces.

Ti vit de loin ces pantins empomponnés tourner autour du lit au son de leurs instruments. Bien que cela restât

relativement bon enfant, maintes dames devaient être effrayées de ces démonstrations bruyantes en un lieu qu'elles ne connaissaient pas et où elles se trouvaient abandonnées peut-être pour la première fois de leur vie. Celle-ci ne semblait savoir que penser. Elle restait immobile sur sa chaise tandis qu'on enfumait la pièce à grand renfort d'encens.

Le vacarme diminua lorsque arriva l'exorciste. L'homme prit la parole avec la gravité de celui qui est en communication directe avec les dieux :

— Je sais que vous êtes une épouse fidèle et aimante qui mérite de voir ses qualités reconnues et son union couronnée par une naissance trop longtemps espérée, annonça-t-il.

Il fit quelques passes magiques, récita deux ou trois prières, puis tous se retirèrent, et la dame resta seule dans la pénombre, étourdie par le bruit et l'agitation qui l'environnaient un instant auparavant. Comme il ne restait rien de mieux à faire, elle se mit au lit sous les yeux de Ti.

Au bout d'un long moment, ce dernier commença à bâiller. Le spectacle avait l'air bien fini. Il se dit qu'il avait eu tort de soupçonner davantage qu'une petite manipulation fondée sur la naïveté et la faiblesse. Il allait abandonner son poste d'observation quand un frôlement attira son attention. Une silhouette furtive traversait la cour, un flambeau à la main. Quand l'ombre passa près de lui, le juge vit qu'il s'agissait d'un assez beau jeune homme, pratiquement nu. Ses reins étaient ceints d'une peau de tigre qui le faisait ressembler aux statues des chapelles taoïstes. Il était abondamment maquillé. Avec ses yeux cernés de noir, ses pommettes peintes en jaune, sa peau constellée de paillettes dorées, on aurait dit la statue d'un bienheureux qui se serait animée par magie ; l'effigie d'un des saints de la chapelle des rêves, par exemple.

Ti n'en crut pas ses yeux. Le fantôme au flambeau pénétra dans le pavillon où reposait la dame. Le juge colla son œil à la fenêtre pour mieux voir. La visiteuse ne dormait pas, elle s'était assise sur le lit et contemplait le nouveau venu avec une mine effarée. L'ange à demi nu exécuta une danse des plus lascives. Puis, sans dire un mot, il éteignit sa torche et se glissa dans la

couche de la commerçante, avec des intentions qui ne relevaient manifestement pas d'une bénédiction ordinaire.

Quelques mots que prononça la dame firent supposer au juge Ti qu'elle n'était peut-être pas si dupe du stratagème, ni si convaincue d'être en train de coucher avec un ange. « Ah ! si mon mari savait » l'entendit-il articuler. Il devait bien se produire quelquefois que certaines femmes plus fines que d'autres dévoilent la supercherie et s'y prêtent de leur plein gré. C'était après tout une petite revanche sur la vie, qui leur imposait un époux qu'elles n'avaient pas choisi, souvent plus âgé qu'elles, et dont l'étreinte obligatoire pouvait manquer d'attraits. Le magistrat, toujours en éveil au fond de lui, songea que si elles n'étaient pas dupes, elles étaient donc complices. Par ailleurs, si elles éprouvaient des regrets, ceux à qui elles confessaiient leurs rapports avec des anges devaient les croire illuminées, délirantes ou possédées. Le monastère était riche et possédait des appuis. Les épouses et maris devenus parents par ce biais se montraient certainement généreux de leur argent et de leur influence.

Nul doute que le prieur, le lendemain matin, annoncerait à l'époux que tout s'était passé avec succès, ce que confirmerait la dame en assurant qu'elle avait bien reçu le rêve prémonitoire promis – et, en vérité, quelle visite nocturne aurait été plus susceptible de lui laisser présager un heureux événement ?

Ti songea avec horreur qu'il aurait pu envoyer sa Première suivre cette cure scandaleuse si elle en avait émis le souhait ! Ce monastère avait décidément plus d'une corde à son arc lorsqu'il s'agissait de faire fructifier le capital onirique. Les moines étaient en train de repeupler la région de leurs rejetons, qui à leur tour... Il préféra repousser cette vision d'une caste de reproducteurs alimentant les couples en descendants, de génération en génération. Il comprenait mieux à présent l'aversion des nonnes à leur endroit. On était loin de l'ascétisme et du renoncement idéaux prônés par le Bouddha. Quant à lui, il lui revenait d'étudier les possibilités légales de mettre un terme à ce commerce crapuleux qui semblait satisfaire tout le monde.

Après tout, il n'y avait là qu'un cocufiage onéreux. Cela faisait cher la livre de petit bâtard. C'était sans doute l'unique

façon de commettre un adultère procréatif en y mettant les formes, en le parant d'un semblant de moralité. A quel point les maris étaient-ils crédules ? Cela leur permettait – une fois sur trois ? – de voir naître un enfant sans devoir imaginer que, peut-être, la stérilité de leur couple n'était pas de la responsabilité de leur épouse mais de la leur. Au reste, il n'y avait pas d'escroquerie, puisque l'enfant naissait parfois. C'était là un très bon taux de réussite pour un rite qui, certes, ne relevait pas exclusivement de la magie. Quant à la prostitution contenue dans cette affaire, elle n'était pas beaucoup plus coûteuse, après tout, que les services prodigués par certaines courtisanes de première catégorie dont il avait entendu parler.

« Bon, se dit-il. Retournons un peu à notre enquête. Ces turpitudes monastiques nous ont trop longtemps distrait de notre véritable but. » Il alla se coucher sans espoir de voir un ange femelle venir partager son grand lit froid.

## 18

*Le juge Ti montre qu'il connaît lui aussi quelques tours de magie ; un jeu de billes se révèle plein d'enseignements.*

Le sommeil abandonna le juge Ti au petit matin. Il ne s'était pas trompé sur l'absence d'ange féminin entre ces murs ; il vaudrait mieux, la prochaine fois, aller enquêter du côté du couvent, où les visites nocturnes auraient des chances d'être mieux appropriées à ses goûts personnels.

Comme il avait les idées parfaitement claires, il se leva et s'habilla. Les couloirs étaient déserts, comme si les habitants étaient allés se reposer après avoir fait la fête toute la nuit. Il se souvint que l'on avait ici le culte des rêves, qui entraînait en toute logique celui du sommeil. Sans doute hésitait-on à réveiller brusquement des moines qui peut-être étaient en train de connaître des songes d'une haute portée mystique. C'était le pays de la grasse matinée. Ti songea que la place n'était pas mauvaise : on y mangeait bien, on y dormait mieux encore, et il avait pu constater qu'il existait quelques à-côtés intéressants. Si l'un de ses fils émettait le désir de rejoindre cette communauté, il aurait du mal à l'en dissuader, plus encore à l'en blâmer.

Ti profita de cette tranquillité pour errer à l'aventure dans le monastère. Il aboutit à une large porte peinte en rouge. La curiosité, qui était son guide, l'engagea à voir ce qu'elle cachait. Il repoussa le loquet de bronze et entra. Dans la lumière approximative de quelques lucarnes haut perchées, il discerna les traits d'un affreux bonhomme cornu qui le contemplait de ses yeux exorbités tout en le menaçant d'un foudre aux extrémités rougeoyantes. Des démons complètement nus se tordaient dans des souffrances se confondant avec une sorte d'extase amoureuse particulièrement tourmentée. Il avait entendu dire que les monastères taoïstes recelaient le plus

souvent une galerie des horreurs où se pratiquaient des rites d'initiation, durant lesquels les novices étaient censés se confronter aux abominations de l'au-delà. Ti jugea tout cela répugnant en plus d'être laid, scandaleux et de mauvais goût. « Je devrais tous les faire arrêter », se dit-il. Hélas, si un délit commis par une seule personne était aisément punissable, des crimes contre la morale perpétrés par quarante pervers disposant d'appuis politiques l'étaient beaucoup moins. De la main d'un seul individu, une action pouvait être jugée délictuelle ; chez une foule, cela n'était plus qu'une excentricité, presque une règle générale.

— Votre Excellence s'est égarée, je suppose, fit une voix dans son dos.

Ti sursauta. C'était le prieur, et il n'avait pas du tout l'air de penser ce qu'il venait de dire. On aurait cru qu'il venait de prendre un indiscret en flagrant délit de voyeurisme. Ti rougit jusqu'aux oreilles.

— Vous tombez bien, répondit le juge en se disant qu'en vérité on ne pouvait tomber plus mal.

Il lui demanda son assistance pour interroger l'un après l'autre la grosse trentaine de religieux encore en vie. Une file d'attente s'étira bientôt devant sa chambre. Les moines entraient chacun à son tour pour s'entendre poser une question unique : avaient-ils perçu des voix pendant leurs séances de méditation au pavillon des rêves ?

— Qu'est-ce que vous dites ? demanda très fort le premier d'entre eux, un prêtre âgé que le juge raya aussitôt de sa liste.

Ti avait fait écrire leurs noms et tenait des comptes. Beaucoup parurent troublés par la question. Entre ceux qui refusaient de dire la vérité par crainte de passer pour des fous et ceux qui redoutaient d'avoir à répéter les horreurs dont la voix les avait probablement abreuvés, cela faisait un bon paquet de témoins muets que seule trahissait leur attitude embarrassée. Leur figure témoignait à leur place.

— Votre Excellence espère-t-elle voir la vérité surgir de cet interrogatoire fastidieux ? demanda insidieusement le prieur.

Ti avait d'autres buts : tout ce vent qu'il brassait provoquerait peut-être une réaction de panique chez le

meurtrier et le pousserait à commettre une faute fatale. Un fait cependant se vérifiait : la voix qu'il avait entendue dans la salle de méditation n'était pas une hallucination, ou bien ce mirage avait frappé l'ensemble du monastère. Le nœud du mystère se situait bien là.

L'abbé surgit tout à coup au milieu de ses moines. Le juge fit mine de se lever. L'apparition inopinée du guide spirituel était fort contrariante. Immutabilité de la Voie Sacrée lui fit signe de se rasseoir, affectant l'air de simplicité d'un ambassadeur incognito :

— Je suis venu répondre à vos questions, puisque vous tenez à interroger tout le monde.

— Votre Sainteté n'aurait pas dû se déranger. Je serais allé l'interroger dans ses appartements. Votre témoignage n'est d'ailleurs pas requis.

— Je pense que mon témoignage vaut bien celui de mes disciples, qu'en pensez-vous ? répondit le supérieur d'une voix glaciale. Nous sommes tous ici au service de Votre Excellence, et ce m'est un rare plaisir que de me plier à votre autorité.

S'il avait souhaité mettre le juge mal à l'aise, il n'aurait pas agi autrement. Se déplacer sur une convocation inexistante était une manière de faire sentir au magistrat qu'il outrepassait de beaucoup ses prérogatives et piétinait les convenances.

— Je suis ravi qu'aucune activité importante n'ait détourné Votre Sainteté de mon petit questionnaire, répondit le juge Ti, satisfait d'avoir trouvé une pointe un peu acide à lui lancer. Sans doute les charges de ce monastère ne sont-elles pas si pesantes que mes préoccupations ne vous apportent un divertissement bienvenu.

Les lèvres pâles du supérieur se pincèrent au point de n'être plus qu'une mince ligne prête à disparaître tout à fait.

— A quoi ne renoncerait-on pour répondre aux impératifs de la justice, dit-il sans presque ouvrir la fente qui lui servait de bouche.

Une fois le dernier moine parti, le juge se munit d'une grosse lanterne et retourna examiner la salle du meurtre à l'aide de cet éclairage plus adéquat. Tandis que Tao Gan tenait la lampe, Ti espérait que son éminent collègue, le juge d'En-Haut,

le laisserait fouiner en paix. Il ne découvrit pas grand-chose dans cette lumière un peu plus vive, sinon que le décor floral ornant les murs était plus en relief qu'il ne l'avait cru. Les fausses tiges de bambou sonnaient creux. Le stuc dont elles étaient faites était percé à certains endroits, par suite de l'usure due à l'ancienneté. Ti prononça quelques mots à l'oreille de Tao Gan, qui confia sa lanterne à l'historiographe et fila dans l'escalier.

Après un instant de réflexion, Ti se tourna vers le lettré et demanda qu'on lui apporte des perles sans valeur, les plus petites possibles. On lui remit bientôt un lot de vieux chapelets à billes de bois, de verre et de cuivre. Le juge songea que ce n'étaient pas les babioles qui manquaient, dans ce monastère, avec la tendance des moines à le transformer en foire au bric-à-brac. Il coupa les cordelettes des chapelets. Après les avoir égrenés, il glissa les perles une à une dans les conduits, par les quelques orifices assez larges pour autoriser l'opération :

— Allez, allez, mes petites. On va voir ce qu'on va voir. Moi aussi, je sais faire parler les murs.

Ils attendirent un bon moment. Le juge demeurait immobile, à contempler les stucs, tandis que l'historiographe se demandait s'il était bien en sécurité, seul avec cet individu bizarre, dans cette salle ténébreuse où un meurtre abominable venait d'être commis. Après tout, les assassinats et autres morts suspectes n'avaient-ils pas commencé à l'arrivée de ce personnage inquiétant ? Il était bien placé pour le savoir, puisqu'il tenait la chronique quotidienne. Il était en train de se déplacer discrètement vers la sortie lorsqu'un bruit de course se fit entendre dans l'escalier. Tao Gan réapparut, essoufflé. Il ouvrit la main. Ti et le moine purent voir qu'elle contenait des perles des trois sortes.

— Eh bien, voici la moitié de l'affaire résolue, et peut-être davantage, avec un peu de chance, dit le juge en se frottant les mains. Arrange-toi pour que chacun sache que je me trouve ici et que nous discutons de l'enquête. Fais-le proclamer à travers le monastère, s'il le faut.

L'historiographe trouvait cette scène encore plus hermétique que les cérémonies d'exorcisme qui s'étaient tenues

au rez-de-chaussée. Quel âge fallait-il avoir pour se réjouir d'avoir réussi à faire tomber des billes dans une fissure ? Il se demanda quel sens il allait bien pouvoir donner à ces élucubrations quand l'heure viendrait de les consigner dans ses chers grimoires.

Ti le pria d'aller quérir frère Gao, le responsable de la lutte contre les incendies. L'historiographe s'empressa d'obéir, pas mécontent de retourner à un univers équilibré, où nul adulte sain d'esprit ne songeait à jouer aux billes. Dans la cour, des religieux à pompons agitaient leurs chasse-mouches devant la façade du pavillon. Derrière sa fenêtre entrouverte, le juge se demanda si ces démonstrations avaient un rapport avec sa présence dans le bâtiment.

Une fois que le gros moine pompier les eut rejoints, Tao Gan les guida dans une sorte de vaste cave située sous l'édifice. On y accédait par une petite porte percée sur l'arrière. Frère Gao leur expliqua qu'il s'agissait d'une ancienne cuve de récupération des eaux de pluie, bâtie en même temps que les constructions qui la surplombaient. Jamais avare de précisions, il ajouta qu'un nouveau système plus efficace avait été mis en place depuis longtemps. Évidemment, les anciennes conduites étaient restées à l'intérieur des murs. Le fondateur de l'ordre, lorsqu'il avait eu la vision qui avait déterminé l'édification du saint lieu sur ces hauteurs, ne s'était pas posé de questions bassement matérielles. La situation escarpée du monastère avait toujours posé un problème d'alimentation en eau, aussi récupérait-on soigneusement la pluie depuis l'origine. « Par bonheur, le Ciel veille à ce qu'il pleuve un nombre de jours suffisants pour subvenir à nos besoins tout au long de l'année », conclut frère Gao avec la satisfaction que lui procurait une confiance inébranlable dans la divine providence.

Ti, lui, jubilait. Tao Gan lui indiqua les endroits où les perles étaient tombées. De tous côtés, des tuyaux en mauvais état couraient le long des murs pour aboutir à des sortes de robinets, d'où l'eau précieuse, venue des toits, s'écoulait en d'autres temps dans ce bassin, lors des orages. Leur nombre était impressionnant. Les conduites devaient serpenter non seulement dans la bâtisse au-dessus de leur tête, mais dans

celles alentour, dont les gouttières étaient elles aussi mises à contribution.

Il restait une expérience à tenter pour compléter l'étude des phénomènes acoustiques miraculeux. Le juge tira de sa manche un pipeau dont il avait pris soin de se munir et le confia à son secrétaire. Puis, suivi d'un frère Gao toujours babillant, qui n'avait prêté aucune attention aux faits et gestes qui s'étaient déroulés sous ses yeux, il grimpa jusqu'à la salle de méditation. Au bout d'un moment, Ti fit signe au religieux de se taire. Un son ténu, de plus en plus fort, s'éleva dans la pièce, puis s'estompa jusqu'à s'évanouir tout à fait. Ti avait recommandé à son secrétaire de se promener dans la cuve sans cesser de souffler dans son pipeau. La musique devait se répercuter dans tel ou tel lieu selon que Tao Gan jouait devant un tuyau ou devant un autre. « Quel système ingénieux, se dit le magistrat. Si mon yamen possédait ce genre d'installation, je n'aurais plus à m'égosiller pour appeler domestiques, épouses ou assistants toujours fourrés à l'autre bout du palais ! »

Ti constata avec satisfaction qu'il venait de réitérer le prodige de la musique omniprésente. Il ne restait plus qu'à déterminer quel habitant du monastère avait eu accès aux moyens permettant de perpétrer tous ces miracles et tous ces crimes.

Un claquement de sandales se fit entendre à l'extérieur du pavillon. Ti s'approcha de la fenêtre. Ainsi qu'il l'avait espéré, il vit l'abbé glisser fiévreusement sur ses patins de soie, suivi d'un aréopage plus affolé que jamais, dont les sandales ferrées cliquaient sur le dallage. Le petit groupe traversa la cour en hâte et s'engouffra dans le bâtiment. Il y eut bientôt une cavalcade dans l'escalier. Éprouvé par ce nouveau phénomène acoustique non identifié, le supérieur n'avait pas longtemps cherché à qui demander des comptes.

— Avez-vous entendu ? glapit-il en surgissant dans la pièce. Voilà que ça recommence ! Que pense faire le bras armé de la justice pour mettre un terme à cet outrage ?

L'abbé s'aperçut que le juge semblait serein, presque goguenard. Il se ravisa, soudain soupçonneux :

— Je n'ose songer que vous puissiez avoir un lien quelconque avec cet événement perturbateur ? dit-il sur un ton qui ne laissait guère de place à l'hypothèse.

Son expression signifiait au contraire qu'il venait d'identifier l'origine du désordre, dont, à bien y repenser, il se doutait depuis le début. Ti frappa quelques coups sur les décosations murales.

— Puis-je solliciter l'attention de Votre Excellence ? dit l'abbé, qui goûtait assez peu que son interlocuteur s'exerçât aux percussions au lieu de se concentrer sur une conversation d'un intérêt majeur.

— Votre Sainteté va recevoir très bientôt les explications auxquelles elle a droit, répondit le magistrat avec une courtoisie appuyée.

A peine ces mots eurent-ils été prononcés qu'une voix sépulcrale s'éleva dans la salle de méditation.

— Immutabilité de la Voie Sacrée ! s'écria le fantôme. Tu galvaudes mon sanctuaire pour en faire un bordel honteux !

La figure de l'abbé se décomposa.

— Par les trois juges célestes ! couina-t-il. Qui se permet ?

— Tais-toi, prêtre insolent qui fais commerce des choses saintes ! Tu n'es pas digne d'essuyer de ton habit la souillure dont les pigeons maculent mes effigies sacrées !

— Qui me parle ? murmura l'abbé, le nez en l'air. Aura-t-on le front de se montrer, ou devrai-je endurer les insultes d'une voix sans corps ?

Les clercs horrifiés se tenaient en grappe tout près de l'escalier. Leur guide parcourait la pièce à petits pas en cherchant dans quel recoin se cachait le mauvais plaisant. À chaque minute, l'espoir d'une explication rationnelle s'effaçait un peu plus au profit d'une autre, inquiétante plutôt que merveilleuse. Le juge d'En-Haut éclata d'un rire sardonique. Les mains du supérieur tremblaient d'indignation ou de peur. Il saisit celles du juge, qui eut l'impression de subir l'étreinte du lapin dans les serres de l'aigle :

— Je vous en prie, faites cesser cela !

— Ce genre de phénomène me paraît relever de vos compétences davantage que des miennes, répondit le magistrat.

Est-ce la première fois que vous en entendez parler ? Je crois que vous avez administré à cette pièce un exorcisme, récemment.

L'abbé semblait perdu.

— Cet endroit est rétif à mes pouvoirs, répondit l'abbé. Oui, j'avoue que l'on m'avait touché un mot de ces voix... Mais jamais je n'aurais cru...

— Qu'elles pourraient s'attaquer à vous ? conclut le juge. Par bonheur, l'appareil judiciaire a lui aussi des pouvoirs sur les forces invisibles.

Ti frappa de nouveau les tiges de stuc et la voix s'interrompit au milieu d'une phrase, aussi brusquement qu'elle était apparue. L'abbé en demeura bouche bée.

— Je vous dois quelques explications, dit l'enquêteur.

— Je crois, oui, répondit le supérieur en se laissant tomber sur le siège qu'un de ses clercs avait eu la présence d'esprit d'approcher en toute hâte.

— Voyez-vous, reprit Ti, le décor floral de votre salle de méditation servait, à l'origine, à dissimuler des tuyaux de récupération des eaux de pluie qui courent le long du mur. J'ai envoyé Tao Gan en aval des conduites, en lui recommandant de parcourir les caves. Nous avons découvert que ces tuyaux aboutissent à une cuve désaffectée, située sous ce bâtiment. Grâce à eux, il est possible de transmettre un son jusqu'à cette pièce, ou bien, comme nous l'avons démontré avec la flûte, à travers tout le monastère, selon qu'on utilise tel ou tel réseau. N'est-ce pas fabuleux ? conclut-il avec la satisfaction de l'élève certain d'avoir remis un excellent devoir.

L'abbé ne trouvait pas cela fabuleux du tout.

— Peut-être Votre Sainteté a-t-elle besoin d'une nouvelle démonstration ? suggéra le juge.

Sa Sainteté ne souhaitait plus assister à aucune démonstration ; elle en avait eu son content pour l'année en cours et la suivante.

## 19

*Le juge Ti dresse le portrait d'un assassin ; il reçoit des excuses.*

Le père abbé se remettait doucement de ses émotions tandis que deux clercs l'éventraient en agitant des foulards devant sa figure pâle.

— Dois-je en conclure que vous avez identifié l'assassin qui tourmente notre chère communauté ? parvint-il à articuler.

— Absolument, répondit le juge. Je l'ai parfaitement identifié. C'est vous.

L'abbé manqua tomber de sa chaise. Avant qu'il n'ait retrouvé ses esprits, Ti précisa sa pensée :

— L'assassin qui a semé le trouble et le désordre entre ces murs, c'est vous ; c'est votre orgueil insatiable, votre soif de sainteté qui vous ôtent toute considération pour les humains vivant autour de vous. Ce qui a tué vos disciples, c'est ce culte placé au-dessus de tout sentiment. C'est cette adoration pour les rêveurs défunts qui a suscité des vocations de meurtriers. C'est la préférence du trépas sur la vie qui a causé votre malheur. Il n'y avait là que pure logique. L'esprit de mort a pris ici le pas sur les forces de la vie. Vous avez préparé vous-mêmes, vous et les abbés avant vous, la catastrophe dans laquelle vous avez plongé la tête la première, incapables de concevoir les conséquences de vos préceptes. Dans ce monastère, assassin et victimes se confondent : tous croient en les mêmes choses. Je dirais même que, d'une certaine façon, le tueur est le meilleur de tous vos moines, car il croit plus fortement en votre dogme quaucun de ses camarades. Célébrez-le : il est l'âme de votre communauté. C'est cette âme qui vous assassine. Je vous laisse juger l'aspect moral de cette affaire, il vous appartient ; ce sera vous juger vous-mêmes.

— J'aimerais quand même bien connaître son nom, si c'est possible, murmura l'abbé quand il eut repris haleine.

— Ne vous inquiétez pas, répondit le juge. Citer le nom des coupables fait partie de mon travail, de la même façon qu'invoquer les démons de l'enfer dépend du vôtre.

Ti fit une courte pause pour déterminer par quoi il allait commencer.

— Le plus difficile, reprit-il, fut d'établir le mobile de cet ensemble d'actes incohérents. Jamais auparavant je n'avais rencontré un meurtrier dont le but n'est pas de jouir de ses forfaits de son vivant, mais bien après son propre trépas ! Il fallait toute l'atmosphère de fantastique de votre communauté pour me faire accepter cette idée. Le moins qu'on puisse dire est que vos adeptes ne pensent pas comme tout le monde. Mais après tout, si l'on est profondément convaincu de l'existence d'une vie immatérielle, supérieure à la nôtre, pourquoi ces convictions ne pourraient-elles devenir le mobile d'un meurtre ? L'un de vos moines a cédé à la tentation de forcer le destin. Emporté par son envie forcenée d'accéder à la sainteté, il a souhaité faire correspondre de fausses prémonitions avec la réalité, quel qu'en soit le prix. Il a préféré le mensonge à une éternelle médiocrité. Pour cela, il lui suffisait de s'arranger afin que les rêves qu'il faisait déposer dans vos coffres se réalisent. Il a souhaité prendre une assurance sur l'au-delà.

Ébahi, le supérieur n'avait pas l'air de saisir un traître mot de ce qu'on lui disait. Ti reprit néanmoins le fil de son exposé.

— Tout repose sur la découverte de ce phénomène acoustique oublié de tous. Dans un premier temps, notre homme s'est contenté de jouer de la flûte dans la citerne. Le son s'est répandu à travers les canalisations. En répétant ce prodige, je crois avoir démontré qu'il n'y avait rien de miraculeux là-dedans.

— Oui, oui, merci, dit l'abbé, nous avons vu cela.

— Par la suite, comme il s'agit d'un homme intelligent et motivé, il a amélioré le système. Il a influencé les moines pour les pousser à accomplir des prodiges : la statue en flammes et le buisson fleuri.

— De qui s'agit-il, au nom du Ciel ? s'écria l'abbé, qui n'y tenait plus.

Ti eut un sourire cruel.

— Pour ce qui est de l'identification du coupable, dit-il, l'ouverture de tous les coffres m'aurait été bien utile. Nous aurions gagné du temps si vous m'aviez laissé consulter leur contenu.

— Tenons-nous-en aux faits, répondit le supérieur, à qui ce reproche voilé n'était pas agréable.

Tout en parlant, Ti lissait sa longue barbe avec application.

— Je pense que notre assassin ne serait jamais passé au meurtre s'il avait continué de croire que la prédiction de ces prodiges allait lui valoir la sainteté. Malheureusement, dans un souci d'apaisement bien compréhensible, afin de rassurer votre communauté, vous avez décidé de minimiser les faits. Vous avez laissé entendre que ces événements curieux ne présentaient guère d'intérêt. Notre homme a eu l'impression que vous méprisiez ses efforts. Convaincu que ses tours de passe-passe ne suffiraient pas à lui garantir la sainteté, il a voulu se tourner vers des phénomènes plus frappants. Et il est passé au meurtre. Quoi de plus éclatant que de prédire un drame ayant secoué toute la communauté ? La mort d'un de ses membres, par exemple ! Il commença par annoncer un suicide et s'arrangea pour que cela ait lieu, en poussant le pauvre frère Mo à se tuer. Un grand nombre de vos disciples connaissaient les penchants secrets qui torturaient ce moine, son amitié un peu trop vive pour certains de ses camarades, en partie à cause des indiscretions de l'archiviste. Notre tueur a harcelé frère Mo durant ses séances de méditation, jusqu'à ce que ce malheureux commette le geste irréparable sur lequel comptait son assassin pour gagner la postérité. Votre système de divination onirique n'est-il pas merveilleux ? Il a causé trois morts ! Les vieilles canalisations transforment les sons. Il ne lui a pas été difficile de modifier sa voix pour lui donner un aspect sépulcral qui la rendait méconnaissable, ainsi que mon secrétaire vient de le faire.

— Ah ! dit l'abbé. Parce que c'était votre secrétaire, ce malotru qui s'est permis de...

Il laissa sa phrase en suspens, peu désireux de ranimer un souvenir encore douloureux.

— Si l'on emploie le bon tuyau, poursuivit le juge, seule une personne installée dans cette salle entend vos propos ; l'assassin pouvait donc viser sa victime aussi sûrement qu'avec un arc et des flèches. Percevoir une voix venue de nulle part, alors que l'on est seul, une voix qui vous révèle des choses censées n'être connues de personne, qui cite vos pensées les plus intimes, qui vous injurie et vous donne des ordres sur un ton sans appel, il y a de quoi ébranler votre esprit. Moi-même, bien que nourri du confucianisme le plus solide, je n'étais pas fier lorsqu'il s'en est pris à moi pour me dissuader de mener cette enquête. Encore n'avait-il contre moi aucune arme. Pour tuer ses congénères, il devait connaître leurs hantises et leurs failles. Coucher ses rêves sur le papier, c'est donner à autrui la clé de sa propre personnalité.

— C'est pourquoi la transgression de l'interdit pesant sur l'ouverture des coffres est si grave, dit l'abbé. Nos rêves sont sacrés et inviolables.

— Pas tant que ça, dit le juge. Je suis sûr qu'il arrive à vos disciples de se raconter leurs songes, ne serait-ce que pour s'en vanter, en dépit de la règle. J'ai remarqué qu'il se passait bien des choses interdites, entre ces murs, ajouta-t-il en glissant un regard en coin au père abbé, qui rougit légèrement. J'aimerais qu'on me présente celui de vos moines qui ne s'est jamais permis la moindre entorse à vos lois, voire aux bonnes mœurs. En fait, il n'y a que moi qui suis censé la respecter, votre règle ! Même votre cher archiviste avait tendance à laisser échapper des confidences, qu'il considérait nécessaires à la formation de son remplaçant. Le coupable a pu les surprendre par la tuyauterie. Dans toute communauté repliée sur elle-même, il n'est pas de plus grand plaisir que de bavarder sur les faiblesses de son voisin. Ces petites indiscretions faisaient le tour du monastère et revenaient aux oreilles de l'assassin, qui savait parfaitement quel usage en faire. Chaque fois qu'il voulait frapper, il enfonçait la pointe d'un entonnoir dans la canalisation, ce qui lui permettait de faire remonter sa voix déformée jusqu'à la salle de méditation. Nous ne saurons

probablement jamais combien de vos moines l'ont entendu leur souffler ce qu'il y avait de plus caché au fond de leur cœur. Frère Pa, votre maître de chapelle, fut sa deuxième victime. L'assassin fut si odieux avec lui que le malheureux finit par s'ouvrir les veines.

L'abbé était aussi accablé que s'il avait contemplé les ruines de son monastère gisant sur le sol.

— Avec l'archiviste, reprit le juge, notre homme a franchi un pas de plus. Le lettré en savait trop, il pouvait devenir gênant. Il connaissait l'identité du rêveur qui avait prédit chacune des catastrophes.

— Comment cela ? demanda l'abbé.

— Il s'agit d'un individu qui n'est pas à l'aise avec l'écriture, comme votre communauté en compte un certain nombre. Il a eu recours à l'archiviste pour rédiger ses rêves prémonitoires. Ce dernier savait donc qu'un des moines avait annoncé chaque fois les catastrophes et les prodiges. Ne risquait-il pas de parler ? Il y a chez notre assassin une sorte de boulimie, de course à l'extraordinaire. Il veut que chaque événement qu'il prédit soit plus fabuleux que le précédent. Au début, il a agi pour devenir saint. Je suis sûr que, depuis quelque temps, il ne le fait plus que pour le plaisir d'exercer son pouvoir en toute impunité. Il s'en est enivré. Il finira par croire qu'il est réellement devenu ce juge d'En-Haut qu'il se plaît à incarner.

— Tout cela doit être né d'un esprit brillant, dit l'abbé. Pourtant, je peux vous garantir que ni moi ni mes principaux collaborateurs n'avons trempé dans ces forfaits.

— Je suis d'accord avec vous pour penser que tout cela est né d'un esprit brillant, mais rassurez-vous : à aucun moment je ne vous ai soupçonné, ni vous ni vos honorables clercs.

L'abbé se demanda comment il devait le prendre.

— Vous devez savoir tout d'abord, reprit le juge, que votre coupable œuvre au bas de l'échelle, tandis que d'autres moines, à la vocation plus élevée, méditent dans les hautes sphères, dans les étages du bâtiment. C'est de ce décalage entre ses aspirations éthérées et la réalité triviale de son existence qu'est née sa folie meurtrière.

— J'exige de connaître immédiatement le nom de cet assassin, pour qui vous semblez professer une si vive admiration, s'écria l'abbé, reprenant du poil de la bête.

Ti balaya l'interruption d'un geste.

— Il n'est pas exempt de fautes grossières, répondit-il. Le meurtre de l'archiviste, par exemple, qui devait être l'apothéose de ses opérations, fut sa plus grande erreur. Elle a produit un effet imprévu et catastrophique pour ses intérêts. Pardonnez-moi de devoir au passage ternir un peu la sainteté de votre dernier élu. La sanctification de votre lettré a grillé les projets de l'assassin. Comment aurait-il pu imaginer que son confident serait troublé au point d'en avoir des cauchemars ? Et que, donc, la prédiction des meurtres se retrouverait dans le récit de ses rêves ? Quel ne dut pas être son désarroi en voyant un mort lui voler sa sainteté sous son nez !

— Je m'en fiche ! cria l'abbé. Dites-moi le nom de ce scélérat !

— Si je laissais à présent les choses en l'état, poursuivit le juge, imperturbablement, vous auriez un jour la surprise, après le décès d'un de vos moines, de découvrir dans son coffre la plus magnifique série de rêves prémonitoires jamais vue dans ce monastère. Mais ce n'est pas un saint que désigneront ces rêves : c'est un assassin.

Tao Gan vint lui glisser quelques mots à l'oreille. Ti parut satisfait.

— J'ai fait poster des hommes à la sortie de la cuve aux tuyaux, expliqua-t-il. Tandis que nous discutions, mon secrétaire a dirigé l'arrestation d'un de vos moines, qui nous espionnait depuis la cave. Fais-le entrer, ajouta-t-il à l'intention de Tao Gan. Je vous présente le meilleur de vos disciples. Celui qui a poussé le principe des rêves prémonitoires jusqu'à son paroxysme. Le plus saint d'entre vous, certainement. Le plus monstrueux, aussi. Honorez-le, il est votre maître à tous.

Quelques moines poussèrent dans la pièce l'un des leurs, qui avait les mains liées dans le dos. Ce n'était pas l'esprit malin attendu. Il n'avait pas de cornes sur le front, ni le teint rougeâtre, ni de gros sourcils en broussaille. A peine sa peau était-elle légèrement hâlée par le soleil.

— Den ! s'écria l'abbé en contemplant son jardinier.  
Ti rayonnait.

— Vous qui adulez les témoignages écrits, vous vous êtes fait avoir par un analphabète. Vous qui proclamez la primauté de la hiérarchie, vous vous êtes trouvé à la merci du plus humble de tous. N'est-ce pas un curieux retour de l'histoire ?

— Ne reste pas muet ! dit l'abbé en se campant devant son jardinier. Avoue ou défends-toi ! Pourquoi ne dit-il rien ? demanda-t-il au juge.

— Avouer, je comprends qu'il n'en ait pas envie, répondit Ti. Quant à nier, cela n'aurait pas de sens. Le jour de sa mort, vous ou votre successeur ouvrirez son coffre et recueillerez la confirmation de sa culpabilité. Il est aussi coincé qu'il est possible. Il était aux premières loges pour découvrir le secret des cuves, qu'il passait son temps à curer et à colmater.

— Je suis atterré, dit l'abbé en se laissant tomber sur sa chaise.

Ti devina qu'il l'était moins de constater que leur culte des rêves avait mené à des atrocités, que de voir qu'un cureur de fosses septiques avait pu se jouer de lui, prêtre brillant qui connaissait par cœur tous les textes du Tao. Il était pantois et vexé de devoir admettre que l'assassin qui avait mis sens dessus dessous son monastère appartenait au dernier rang de la hiérarchie monacale.

— Tandis que vous étiez occupés de sainteté sous les ors de vos salons et de vos chapelles, dit le juge, lui se laissait emporter par une folie comparable, dans la moisissure des cuves situées sous votre monastère. Ces deux univers contradictoires se sont rencontrés, c'est de là qu'est né le drame. Votre moine le plus humble, dans sa boue sordide, avait au fond les mêmes aspirations que vous. Il s'est servi, pour les réaliser, des moyens à sa disposition, dont vous ne soupçonnez même pas la possibilité. Sa profession lui donnait accès à maints objets tranchants, propres à décapiter un archiviste. Il lui a été facile, aussi d'opérer le prétendu prodige du buisson fleuri en collant des fleurs sur un arbuste, puis en s'empressant de les faire disparaître une fois le miracle constaté. N'est-ce pas, Den ?

Le jardinier ne répondit rien, mais son expression de tranquillité parlait pour lui.

— Vous saviez que c’était lui, le meurtrier ? couina l’abbé en le regardant avec un mélange d’horreur et d’admiration. Vous saviez que c’était cet homme qui allait se faire arrêter à la sortie des caves ?

— Bien entendu, répondit le magistrat, persuadé qu’il valait mieux s’arroger un bénéfice immérité que de passer pour un imbécile.

— Dans ce cas, je vous dois des excuses, dit le supérieur d’un air contrit. Je n’avais pas jugé vos capacités à leur juste niveau. Vous êtes vraiment très fort dans votre partie.

Ti s’inclina avec modestie.

## 20

*Un futur saint est déchu de ses espérances ; le juge Ti retrouve sa chère et tendre épouse.*

L'abbé donna quelques ordres brefs. On emmena l'assassin sans ménagement. Ce dernier semblait étrangement serein, et le juge Ti se demanda pour quelle raison. L'abbé, en revanche, l'était beaucoup moins.

— J'aimerais avoir un entretien privé avec vous, noble juge, dit-il. Si vous le permettez, nous nous rendrons dans mon cabinet. C'est à ma connaissance un endroit épargné par les canalisations indiscrettes.

Une fois installés devant une tasse de thé bien méritée, le juge Ti apprit ce qui préoccupait son hôte. Immutabilité de la Voie Sacrée ne voulait pas entendre parler d'un procès, forcément nuisible à la réputation de sa congrégation.

— Après tout, dit-il, ce moine de notre ordre n'a fait qu'assassiner d'autres moines du même ordre : c'est une affaire de famille. Son châtiment ne regarde que nous. Tout ébruitement de cette affaire nous ferait le plus grand mal.

Ti n'eut pas à réfléchir longtemps pour comprendre qu'il allait lui être difficile de juger cette affaire contre la volonté du supérieur. Il lui faudrait l'appui de sa hiérarchie et remonter jusqu'au ministère de la Justice. Affolée à l'idée du scandale, l'Église taoïste ferait intervenir ses propres soutiens à la cour. Cela se transformeraient en affaire d'État, agiterait un nombre incroyable de gens, chacun s'en mêlerait, et pendant ce temps rien n'avancerait. Lui-même n'en tirerait que des remontrances de part et d'autre. Il était plus simple de paraître renoncer de bonne grâce à un procès honteux, dans le but officiel de ne pas désobliger le monastère. Le père abbé devrait cependant déployer des efforts d'imagination pour enterrer ces meurtres.

— Comment comptez-vous expliquer la mort de votre archiviste ? demanda le juge d'un air dubitatif.

Rasséréné, le supérieur retrouvait son élément de prédilection :

— N'avais-je pas dit que ce meurtre était l'œuvre d'un démon ? Eh bien, notre assassin est d'évidence sous emprise démoniaque. C'est donc bien un démon qui a tué. Cette explication satisfera quiconque s'inquiétera de sa mort, s'il y en a.

— Cela est fort beau, mais qu'allez-vous faire du meurtrier ? Il me semblerait inconvenant de l'étouffer entre deux matelas. Même si ce sort est au fond plus clément que le découpage en fines lanières prévu par la loi, sous le couteau de mon bourreau, en place publique.

L'abbé n'avait rien contre les découpages en fines lanières, mais la nécessité d'éviter tout scandale le poussait à la compassion :

— Ce malheureux a perdu l'esprit, c'est évident. Il subit en ce moment même une bonne séance de purification par le Tao, après quoi nous le ferons enfermer chez les fous du couvent d'en face. On ne saurait mieux faire pour remettre le yin et le yang à leurs places respectives.

Le juge Ti supposa que cette solution devait présenter deux avantages considérables aux yeux du supérieur. D'abord, il ne pouvait imaginer pire sort que d'être livré à ces démons jusqu'à la fin de ses jours. Ensuite, c'était la garantie que jamais personne n'entendrait plus parler de lui. Ti était bien placé pour savoir que rien de ce qui se tramait entre les murs du couvent ne filtrait à l'extérieur. On y enterrait bien les jeunes femmes ; il ne serait pas difficile d'y cloîtrer un moine déclaré dément, que nul ne viendrait jamais réclamer. Les religieux auraient même beau jeu, au besoin, de prétendre devant d'éventuels parents que l'homme avait succombé à quelque fièvre et reposait six pieds sous terre dans son propre cimetière. Dès qu'il aurait franchi les portes du couvent, on pourrait le considérer comme mort, aussi sûrement que si on lui avait tranché le cou. Une idée facétieuse frappa néanmoins l'esprit du magistrat. L'air serein de l'assassin hantait son esprit.

— Votre Sainteté n'a-t-elle pas perdu de vue une légère contradiction dans ce dénouement ? Lorsque frère Den mourra, au terme de sa réclusion chez les fous, il faudra bien ouvrir son coffre et comparer ses songes avec les événements survenus ces derniers jours. En toute logique, il faudra alors le déclarer saint en raison de ses rêves, sans regard pour les crimes qu'il a commis. C'est ce système qui me paraît fou, plus encore que lui. Je crois qu'il en a bien conscience et qu'il se réjouit, arrêté ou pas, d'avoir atteint son but.

— Je n'ai rien perdu de vue, assurez-vous, répondit l'abbé. Il me serait désagréable d'accueillir un assassin parmi mes saints rêveurs. Je crois tenir la solution qui nous permettra d'éviter cela. Vous en serez informé en temps opportun.

L'entretien terminé, Ti alla préparer son retour à Pou-yang. Rien ne le retenait plus dans ce monastère, dont il n'avait aucune raison de goûter plus longtemps l'atmosphère sulfureuse.

Au prieur qui le raccompagnait, il demanda comment ils comptaient faire accepter sans la moindre explication l'épidémie de suicides qui avait agité leur communauté.

— Quelle épidémie ? répondit le moine. Pour le cas de frère Mo, nous dirons qu'il s'agissait d'un accident. Il est tombé.

— Avec la moitié de ses frères pour témoins ? s'étonna le magistrat.

— Nos moines voient ce qu'on leur dit de voir. C'est l'un des avantages majeurs de la dévotion. Quant au suicide de notre maître de chapelle, à part le déshonneur pour lui, sa famille, ses ancêtres et ses collatéraux jusqu'à la quatrième génération, je ne vois pas où est le problème, conclut-il.

Ti le pria de faire porter un mot à sa première épouse, par lequel il l'enjoignait à quitter le couvent dans les plus brefs délais. Lorsqu'il parvint dans sa chambre, Tao Gan avait déjà bouclé leurs paquets ; lui non plus ne conservait pas d'assez bons souvenirs de leur séjour pour souhaiter le prolonger. Ils se rendirent dans la cour principale. Ti constata que les moines ne faisaient rien pour différer leur départ. Bien au contraire, on attelait leurs montures.

Il aperçut, de l'autre côté de la cour, le jardinier, ficelé sur la charrette qui allait l'emporter vers le couvent des fous. Il n'avait pas l'air plus contrarié que cela ; il ne faisait après tout que changer de prison et ne s'en tirait pas trop mal.

Le supérieur parut sur le perron et leva la main. Quatre moines apportèrent le palanquin rituel, sur lequel reposait un coffre à rêves, comme lors des cérémonies d'ouverture.

— Voyez-vous, dit l'abbé au juge Ti, nous possédons notre propre arsenal de punitions, tout aussi terribles que celles prévues par votre justice. Il est des sanctions éternelles beaucoup plus pénibles que les petites misères transitoires de ce bas monde.

Les moines déposèrent le coffre sur un tas de bois.

— Comme vous le savez, il nous est absolument interdit d'ouvrir un coffre avant le trépas de son auteur. Mais c'est la seule chose qui soit interdite. Nous pouvons chasser cet homme de notre communauté. Nous pouvons en chasser ses rêves aussi.

Ce fut à ce moment que frère Den commença à crier. En dépit de ses objurgations pathétiques, l'un de ses camarades apporta une torche, qu'il abattit sur le bûcher où gisait la boîte laquée. Les flammes s'en emparèrent bientôt sous les yeux hagards de son propriétaire. Le coffret en bois bien sec se consuma sans avoir été ouvert. Personne ne saurait jamais ce qu'il avait contenu.

Le jardinier ne cessait de hurler comme un possédé. Ti eut le sentiment qu'il était en train de devenir véritablement fou de douleur. Il eut la certitude que cet homme aurait préféré être livré au couteau effilé du bourreau, grâce auquel la torture n'aurait pas duré plus d'une heure ou deux. A présent, son tourment n'aurait plus de fin. Cet incendie était la pire punition possible. Il avait commis tous ses crimes, tous ces faux prodiges, en vain. Son supérieur venait de le rayer pour jamais de la liste des postulants à la sainteté.

Le coffre ne fut bientôt plus qu'un petit tas de cendres fumantes. L'abbé leva de nouveau la main. La charrette s'ébranla. La voix du juge d'En-Haut, que Ti avait entendue dans la salle de méditation, retentit alors à l'air libre pour la première fois. Elle était teintée de sanglots et de rage.

— Abbé pervers, hurla le jardinier, je te maudis ! Toi et ton monastère de moines pourris ! Fornicateurs ! Menteurs ! Escrocs ! Receleurs d'adultères ! Marchands de bâtards !

L'abbé restait impassible sur son perron.

— Il est fou, indubitablement, dit-il à mi-voix.

— Avez-vous une idée de ce qu'il veut dire ? demanda le juge.

— Pas la moindre ! Il est en plein délire. Il faut l'emmener au plus vite. Il finirait par gâter le cœur de notre belle communauté.

Poursuivant sa route, le sinistre équipage emprunta la porte monumentale et emporta son prisonnier vers sa demeure d'exil, à la fois si proche du monastère et si loin de tout ce pour quoi il avait vécu.

Ti contempla un moment les tisons qui achevaient de s'éteindre. Comment imaginer que cela avait été la raison de vivre d'un homme et le motif de plusieurs meurtres ? Quand il releva les yeux, le supérieur était toujours immobile à la même place.

— Dites-moi, dit le juge, il reste un problème, me semble-t-il. Il est à présent démontré que le meurtrier se confessait à l'archiviste ; il n'y a donc aucune véritable prémonition dans les rêves de ce dernier. Si aimable qu'il ait été de son vivant, sa sainteté me paraît clairement surfaite.

— Nous verrons ce qu'il convient de faire, répondit l'abbé sans bouger un cil.

Ti fut persuadé que c'était tout vu et qu'on ne ferait rien. En fin de compte, ce religieux ne pensait pas différemment de l'assassin : il préférait un beau mensonge à une réalité médiocre.

Le magistrat salua son hôte et le remercia pour son hospitalité. L'abbé prononça quelques vœux convenus quant au bon déroulement du voyage qui allait ramener son invité à Pouyang. Puis il se retira pour méditer sur les incroyables aléas de ce triste monde. Ti et son secrétaire montèrent en selle.

Alors qu'ils s'apprêtaient à passer le portail, un tremblement général se fit sentir. Les chevaux s'agitèrent.

— Ce n'est qu'une petite secousse tellurique, noble juge, dit Tao Gan alors que la terre se calmait déjà.

Sous leurs yeux, en quelques brefs instants, un arbre gigantesque s'abattit sur le mur d'enceinte, qui se fendit en deux. Le grand symbole solaire, accroché sur la façade du bâtiment central, tomba dans la cour, et un incendie se déclara du côté des cuisines, noyant tout le périmètre dans une fumée noirâtre.

Ti sentit dans tout cela un air de déjà-vu. Il se souvint subitement du rêve qu'il avait fait quelques jours plus tôt. Il tira de son sac le parchemin sur lequel l'archiviste avait pris soin de le consigner pour lui : un géant écrasait la muraille, qui s'ouvrait en deux ; le soleil tombait dans la cour, et le monastère se trouvait plongé dans la brume. Quelle curieuse coïncidence. L'abbé aurait adoré cela. Ti se dit qu'il ne fallait surtout pas lui en parler : il aurait fait des pieds et des mains pour garder l'auteur du rêve entre ses murs, dans l'espoir d'en faire un jour un nouveau saint. Il n'était pas si difficile, après tout, d'avoir des rêves prémonitoires. Il venait de réussir là où une quarantaine de moines échouaient chaque nuit avec désespoir. Alors qu'ils quittaient le monastère, Ti songea qu'il aurait pu figurer lui-même parmi les saints rêveurs, s'il avait eu une vocation monastique et si le confucianisme n'avait déjà pris dans son esprit toute la place qu'il pouvait consacrer à la religion et aux philosophies. L'idée de finir dans le bois doré d'une statue à son image ne le tentait guère. Il soupira et remisa le papier dans son sac en se disant que ce serait toujours un objet de curiosité pour animer quelques soirées d'hiver en compagnie de ses épouses et de ses enfants.

Ti chevauchait vers Pou-yang. Sa femme avait quitté le couvent. L'assassin s'y rendait au contraire. Doux-Avril et son amant étaient en route vers leur destin. Mme Jade-Bleu, sans doute aussi. Il avait l'impression d'avoir remis de l'ordre dans une estampe déchirée en morceaux. Ce curieux chassé-croisé replaçait chacun au bon endroit.

Il retrouva son épouse au croisement des routes marqué par une stèle, dans la vallée. Le palanquin attendait sous les frondaisons. Il descendit de cheval pour aller échanger quelques

mots avec elle. Il appréhendait un peu ces retrouvailles : n'allait-elle pas lui tenir rigueur de l'avoir envoyée dans ce repaire de fous sans la prévenir ? Ses nerfs allaient-ils mieux ?

Madame Première se montra tranquille et reposée. Certes, elle n'avait pas changé d'opinion sur la vie dans son foyer, avec les deux épouses secondaires que son cher mari lui avait imposées. Cependant, elle était à présent plus sereine. C'est qu'elle s'était découvert une passion : enquêter comme lui. En quelques jours, elle avait résolu les problèmes de Doux-Avril et de Jade-Bleu. Cette activité lui ouvrait des perspectives dont elle se demandait si elle serait en mesure de les développer.

Ti lui demanda des nouvelles de son amie. Elle lui annonça que la femme du financier était repartie chez elle : le neuvième jour de sa détention était enfin venu.

— Je vous remercie de m'avoir aidée à la sauver de cette réclusion forcée, conclut Madame Première.

— Ne me remerciez pas. Ce qui l'attend chez elle, à Pouyang, ne sera pas facile et lui fera peut-être regretter la tranquillité de son couvent. Mais vous ? Ne vous êtes-vous pas ennuyée, parmi ces nonnes ? J'ai cru comprendre qu'on vous avait enseigné quelques tours amusants, quelques acrobaties ?

Madame Première promit de lui en faire la démonstration quand il le désirerait. Elle se remémora le pantin au chapeau noir renversé d'un coup de manche plombée. C'était là un souvenir susceptible de l'aider à supporter bien des avanies.

FIN